



Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune

en date du 30 juin 2014

Important

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune de la Standard Life (**EPOPFGC**) est structuré de la façon suivante : le résumé de la politique de placement de chaque fonds figure dans une section de l'énoncé, et, dans d'autres sections du document, on a ajouté les autres renseignements ou dispositions (ex. : contraintes en matière de placements, principes généraux, etc.). Ce document a été conçu principalement aux fins de consultation, car il est mis à jour périodiquement. Les responsables de régimes sont invités à visiter la section créée à leur intention, dans le site Salon VIP de la Standard Life (www.standardlife.ca), afin de consulter la version courante de l'énoncé ainsi que toute modification y ayant été apportée. On conseille aussi aux responsables de régimes d'annexer le présent énoncé à l'énoncé des politiques et méthodes de

placement de leur régime et de consulter plus particulièrement, dans leur énoncé, les renseignements reliés aux fonds distincts pertinents de la Standard Life. Veuillez noter qu'il est déconseillé de prélever des extraits des sommaires contenus dans le présent énoncé relativement aux descriptions individuelles des fonds, car celles-ci pourraient être périmées. Si les utilisateurs du présent document prévoient utiliser des extraits de l'énoncé de la Standard Life, ils reconnaissent le faire à leurs propres risques et dégagent la Standard Life de toute responsabilité en cas d'insuffisance des informations présentées ou de contradictions ou d'inexactitudes par rapport à leur propre politique de placement. Les responsables de régimes doivent également s'assurer de mettre régulièrement à jour leur Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune de façon à refléter toute modification apportée à celui-ci.

Table des matières

Modifications	Modification n° 1 : Fonds d'obligations canadiennes de base Plus (PIMCO Canada Corp.)	08
	Modification n° 2 : Fonds d'obligations canadiennes de base Plus (AB)	10
	Modification n° 3 : Fonds indiciel de marchés émergents (BlackRock)	12
	Modification n° 4 : Fonds de titres de créance des marchés émergents (Aberdeen)	13
	Modification n° 5 : Fonds de titres de créance des marchés émergents (HSBC)	15
	Modification n° 6 : Fonds d'actions mondiales à faible capitalisation (Lazard)	16
	Modification n° 7 : Fonds d'actions mondiales à faible capitalisation (Invesco)	17
	Modification n° 8 : Fonds PSR équilibré (Meritas)	18
	Modification n° 9 : Fonds de stratégies d'obligations mondiales à rendement absolu (ISL)	19
	Modification n° 10 : Fonds d'obligations mondiales (Templeton)	22
	Modification n° 11 : Marques de commerce, licences et dénégalation de responsabilité	24
	Modification n° 12 : Évaluation des actifs	25
	Modification n° 13 : Fonds d'obligations internationales (FPSL)	26
	Modification n° 14 : Fonds diversifié (Foyston, Gordon & Payne)	27
	Modification n° 15 : Fonds d'actions américaines (Mawer)	28
	Modification n° 16 : Fonds d'actions américaines (AGF)	29
	Modification n° 17 : Fonds d'actions mondiales de croissance (MFS)	30
Section I	Généralités	31
Section II	Politique et objectifs de placement	34
A.	Fonds en gestion commune gérés par Investissements Standard Life (« ISL »), Investissements Standard Life (immobilier) (« ISLI ») ou Standard Life	34
	1. Fonds d'actions canadiennes (ISL)	35
	2. Fonds indiciel d'actions canadiennes (ISL)	36
	3. Fonds d'actions canadiennes plafonné (ISL)	37
	4. Fonds indiciel plafonné d'actions canadiennes (ISL)	38
	5. Fonds d'actions canadiennes à faible capitalisation (ISL)	39
	6. Fonds d'actions Tri-Plan (ISL)	40
	7. Fonds d'actions américaines (ISL)	41
	8. Fonds indiciel d'actions américaines (ISL)	42
	9. Fonds indiciel direct d'actions américaines enregistré (ISL)	43
	10. Fonds d'actions américaines non enregistré (ISL)	44
	11. Fonds américain indiciel neutre en devises (ISL)	45

12.	Fonds d'obligations (ISL)	46
13.	Fonds d'obligations gouvernementales pour un passif à court terme (ISL)	47
14.	Fonds d'obligations gouvernementales pour un passif à moyen terme (ISL)	49
15.	Fonds d'obligations gouvernementales pour un passif à long terme (ISL)	52
16.	Fonds d'obligations à long terme (ISL)	55
17.	Fonds indiciel d'obligations canadiennes (ISL)	56
18.	Fonds d'obligations à rendement réel (ISL)	57
19.	Fonds diversifié (ISL)	58
20.	Fonds diversifié Tri-Plan (ISL)	59
21.	Fonds marché monétaire (ISL)	60
22.	Fonds immobilier (ISLI)	60
23.	Fonds d'hypothèques (Standard Life)	62
B.	Fonds portefeuille dont l'actif sert à l'acquisition de parts de fonds Standard Life, Investissements Standard Life ou d'autres fonds de placement	63
1.	Fonds portefeuille à faible capitalisation (Standard Life)	63
2.	Fonds portefeuille indiciel de revenu (Standard Life)	64
3.	Fonds portefeuille indiciel équilibré (Standard Life)	65
4.	Fonds portefeuille indiciel de croissance (Standard Life)	65
5.	Fonds à date cible (Standard Life)	66
6.	Fonds indiciel à date cible (Standard Life)	67
C.	Fonds en gestion commune dont l'actif sert à l'acquisition de parts d'autres fonds de placement	68
	Aberdeen Asset Management Inc.	69
	Fonds d'actions mondiales	69
	Placements AGF inc.	70
	Fonds de marchés émergents	70
	Fonds d'actions mondiales	71
	Beutel, Goodman & Compagnie Ltée	72
	Fonds à revenu fixe	72
	Fonds équilibré	73
	Fonds d'actions canadiennes	74
	Fonds d'actions canadiennes fondamental	74
	Fonds d'actions américaines	75
	Fonds d'actions mondiales	75
	Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée	76
	Fonds d'actions canadiennes	76
	Fonds indiciels LifePath®	77
	Fonds indiciel d'actions mondiales	77
	Fonds indiciel mondial FPI	78
	Fonds indiciel mondial d'infrastructures	79
	Fonds indiciel d'actions internationales	79

BMO Gestion d'actifs inc.	80
Fonds d'actions canadiennes à faible capitalisation	80
Fonds d'actions américaines	81
Placements CI (Synergy)	82
Fonds d'actions américaines	82
Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée	83
Fonds d'actions canadiennes de croissance	83
Fonds d'actions canadiennes	84
Fonds Éthiques	85
Fonds PSR équilibré	85
Fonds PSR d'actions canadiennes de croissance	87
Fonds PSR d'actions US	88
Fidelity Investments Canada s.r.i.	89
Fonds de répartition d'actifs canadiens	89
Fonds Frontière Nord	90
Fonds de répartition d'actifs mondiaux	90
Foyston, Gordon & Payne Inc.	91
Fonds d'actions canadiennes	91
Fonds d'actions internationales	92
Société de Placements Franklin Templeton	93
a) Templeton	93
Fonds d'actions internationales	93
Fonds d'actions mondiales	94
b) Franklin Equity Group	95
Fonds d'actions mondiales	95
Gestion de placements GE	96
Fonds d'actions américaines	96
Guardian Capital LP	97
Fonds d'obligations	97
Fonds équilibré	98
Fonds d'actions canadiennes	98
Fonds d'actions canadiennes de croissance	99
Fonds d'actions américaines	99
Fonds d'actions internationales	100
Fonds d'actions mondiales	100
Hexavest Inc.	101
Fonds d'actions mondiales	101
Invesco Canada Limited	102
Fonds d'actions américaines à faible capitalisation	102
Fonds d'actions internationales	103
Fonds d'actions mondiales	104

Jarislowsky Fraser Limitée	105
Fonds d'obligations	105
Fonds équilibré	105
Fonds d'actions canadiennes	106
Fonds d'actions américaines	106
Lazard Asset Management (Canada), Inc.	107
Fonds mondial d'infrastructures	107
Placements Mackenzie	108
Fonds d'actions américaines	108
Mawer Investment Management Ltd.	110
Fonds d'actions internationales	110
MFS Gestion de Placements Canada Limitée	111
Fonds à revenu fixe	111
Fonds d'actions américaines	112
Fonds d'actions internationales	112
Placements OceanRock Inc. (Fonds ISR Meritas)	113
Fonds PSR mensuel de dividendes et de revenu	115
Fonds PSR indiciel Jantzi Social ^{MD}	116
Fonds PSR d'actions américaines	117
Fonds PSR d'actions internationales	117
Pyramis Global Advisors	119
Fonds d'actions canadiennes	119
Fonds institutionnels Passage	120
Investissements Russell Canada Limitée	121
Fonds portefeuille de revenu équilibré LifePoints	121
Fonds portefeuille de croissance équilibré LifePoints	122
Fonds portefeuille de croissance à long terme LifePoints	123
Schroder Investment Management North America Inc.	124
Fonds de marchés émergents	124
Investissements Standard Life inc.	125
Fonds d'obligations à court terme	125
Fonds d'actions canadiennes valeur	128
Fonds d'actions internationales	129
Fonds de stratégies mondiales à rendement absolu	131
Fonds de placement Standard Life Itée	133
Fonds d'obligations de sociétés	133
Fonds d'obligations internationales	134
Fonds d'obligations tactique	135
Fonds de revenu de dividendes	136
Fonds de revenu mensuel	137

	Fonds de revenu tactique	138
	Fonds de dividendes canadiens	139
	Fonds de dividendes US de croissance	140
	Fonds de revenu diversifié	141
	Fonds de dividendes mondiaux	142
	Fonds d'actions mondiales	143
	Fonds de placement immobilier (FPI) mondial	144
	Gestion de Placements TD	145
	Fonds international indiciel synthétique neutre en devises	145
Section III	Contraintes en matière de placements (s'applique seulement aux fonds de la section II A et II B)	146
A.	Fonds en gestion commune gérés par Investissements Standard Life, Investissements Standard Life (immobilier) ou Standard Life	146
	i) Actions	146
	ii) Titres à revenu fixe	147
	iii) Immobilier	148
	iv) Produits dérivés	148
	v) Liquidités	148
	vi) Placements dans les fonds	149
	vii) Pondération en titres non garantis par les gouvernements	149
B.	Fonds en gestion commune dont l'actif sert à l'acquisition de parts d'autres fonds de placement	149
Section IV	Principes généraux (s'appliquent seulement aux fonds de la section II A et II B)	150
	A. Évaluation de l'actif	150
	B. Retenues d'impôt à la source sur le revenu de placements étrangers	151
	C. Objectifs en matière de rendement et indices de référence	151
	D. Conflits d'intérêts	151
	E. Prêt de titres	151
	F. Titres avec droit de vote	151
	G. Rachat des parts du Fonds d'hypothèques ou du Fonds immobilier	151
Section V	Marques de commerce, licences et dénégalion de responsabilité	152
	Marques de commerce	152
	Licences et dénégalion de responsabilité	152
Annexe 1	Fonds qui ne sont plus offerts dans le cadre du Programme d'investissement Qualité et Choix	153
	Placements AGF inc.	153
	Fidelity Investments Canada s.r.i.	154
	Russell Investments Canada Limited	155

Modification n° 1 de

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune au 30 juin 2014

Présenté par la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune (EPOPFGC) en date du 30 juin 2014 est, par la présente, modifié par ajout à la section IIC, à compter d'août 2014, du Fonds d'obligations canadiennes de base Plus (PIMCO) de la Standard Life.

PIMCO Canada Corp.

PIMCO est une importante société mondiale de gestion de placements qui possède des bureaux dans 12 pays en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Fondée en 1971, la société offre un vaste éventail de solutions novatrices afin d'aider des millions d'investisseurs à l'échelle mondiale à répondre à leurs besoins. Notre objectif est d'offrir des rendements attrayants tout en conservant une forte culture de gestion du risque et une discipline à long terme. PIMCO est la propriété d'Allianz S.E., un important fournisseur mondial de services financiers diversifiés.

Fonds d'obligations canadiennes de base Plus

Le Fonds d'obligations canadiennes de base Plus (PIMCO) de la Standard Life a été établi en juin 2014. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds en parts de la fiducie d'obligations canadiennes CorePLUS de PIMCO Canada (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	▶ Le Fonds a pour objectif de procurer des rendements surpassant ceux de son indice de référence dans le cadre d'une gestion prudente.
Stratégie/Style	<p>▶ Le gestionnaire cherche à atteindre l'objectif de placement du Fonds en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'instruments à revenu fixe libellés en dollars canadiens ayant des échéances différentes, ou de produits dérivés de tels instruments. Il est prévu que la durée type du portefeuille sera habituellement de plus ou moins deux ans relativement à celle de son indice de référence.</p> <p>▶ Pour atteindre son objectif, le gestionnaire cherche à diversifier le risque du portefeuille en recourant à de nombreuses stratégies actives, dont la gestion de la durée, le positionnement sur la courbe de taux et la rotation sectorielle, ainsi qu'à des techniques de sélection de titres individuels, par exemple la recherche quantitative et la recherche sur les titres de créance. Les stratégies et les positions du Fonds reposent sur des prévisions macroéconomiques à long terme, l'analyse de la valeur relative et une évaluation constante des valorisations et des conditions du marché.</p>

Placements

- ▶ Même si le Fonds est en mesure d'investir dans un large éventail d'instruments à revenu fixe, cette méthode limite l'exposition aux secteurs des titres à revenu fixe qui ne sont pas représentés dans son indice de référence afin d'obtenir une volatilité du portefeuille semblable à celle de son indice de référence. Les placements dans des instruments à revenu fixe libellés en devises, y compris les dérivés de tels instruments, ne peuvent constituer plus de 30 % de la durée du portefeuille du Fonds. Grâce aux couvertures et aux autres transactions, le Fonds cherchera à restreindre son exposition aux devises à 10 % de son actif net afin de réduire le risque de pertes liées aux fluctuations des taux de change. Bien que le Fonds utilise des couvertures et d'autres transactions afin de restreindre son exposition aux devises, il sera tout de même affecté par les facteurs touchant les marchés étrangers, y compris les taux d'intérêt étrangers.
- ▶ Le Fonds investit principalement dans des titres de créance de bonne qualité, mais il peut investir au plus 10 % de son actif net dans des titres à rendement élevé (« obligations de pacotille ») ayant des cotes « B » ou supérieures, établies par DBRS, Moody's, S&P ou Fitch, ou, si les titres n'ont pas été cotés, dans des titres qui, selon le gestionnaire de portefeuille, possèdent une qualité comparable.
- ▶ Le Fonds peut chercher à obtenir une exposition au marché des titres dans lesquels il investit principalement en utilisant des produits dérivés, notamment les contrats à terme, les contrats de swaps ou les options, ou en concluant des opérations à terme.

Modification n° 2 de

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune au 30 juin 2014

Présenté par la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune (EPOPFGC) en date du 30 juin 2014 est, par la présente, modifié par ajout à la section IIC, à compter d'août 2014, du Fonds d'obligations canadiennes de base Plus (AB) de la Standard Life.

AB

AB est une importante société mondiale de gestion de placements qui offre des services de recherche de grande qualité et des placements diversifiés aux investisseurs institutionnels, aux particuliers et aux clients privés dans la majorité des marchés mondiaux.

Les origines d'AB remontent à il y a plus de 45 ans, lors de la fondation de Sanford C. Bernstein, société de gestion de placements pour des clients privés, en 1967. Alliance Capital a été fondée en 1971, lors de la fusion du département de gestion des placements de Donaldson, Lufkin & Jenrette, Inc. et des services de conseils en placements de Moody's Investor Services, Inc.

En octobre 2000, Alliance Capital a fait l'acquisition de Sanford C. Bernstein. Les compétences d'Alliance Capital en matière d'actions de croissance et de placements de titres à revenu fixe de sociétés, et sa famille de fonds communs de placement individuels, s'ajoutent aux compétences de Bernstein en matière d'actions de valeur et de gestion de placements à revenu fixe exonérés d'impôt, et à ses services à l'intention de clients privés.

Fonds d'obligations canadiennes de base Plus

Le Fonds d'obligations canadiennes de base Plus (AB) de la Standard Life a été établi en juin 2014. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds en parts du Fonds d'obligations de base Plus de Sanford C. Bernstein (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	► L'objectif de placement du Fonds est d'obtenir un rendement total supérieur à celui de l'indice Univers obligataire FTSE TMX Canada (l'« indice ») en investissant, principalement, dans des titres à revenu fixe de sociétés et d'entités gouvernementales canadiennes bien établies, tout en conservant à des niveaux modérés la divergence avec le rendement de l'indice dans des conditions de marché normales. Le Fonds peut également investir dans des titres à revenu fixe d'émetteurs étrangers.
Stratégie/Style	► Pour profiter du rendement et des avantages de la diversification du marché obligataire canadien, le gestionnaire concentre les placements dans une gamme diversifiée de titres de créance canadiens. Le gestionnaire investira également dans les secteurs de titres à revenu fixe et les titres d'émetteurs du monde entier qui, selon Bernstein, afficheront probablement le meilleur rendement rajusté en fonction du risque. Pour contrôler le risque du portefeuille, dans une conjoncture normale, le gestionnaire utilise un nombre minimal de prévisions de taux d'intérêt.

Placements

► Le Fonds investira dans des instruments d'emprunt émis par une grande variété d'émetteurs, y compris, sans toutefois s'y limiter, des sociétés, des gouvernements, des organismes gouvernementaux, des provinces et des municipalités. Les placements peuvent être effectués dans un vaste éventail d'instruments, y compris, sans toutefois s'y limiter, des obligations, des hypothèques et autres titres adossés à des actifs (ainsi que les produits dérivés adossés par de tels titres), des contrats à terme et des options sur des contrats à terme. Le gestionnaire peut investir dans des contrats à terme et d'autres produits dérivés pour gérer le risque de taux d'intérêt et bonifier les rendements; il peut également ouvrir des positions longues ou courtes sur des contrats à terme. Il peut investir dans des devises et des contrats de change pour gérer le risque de devise autre que canadienne et bonifier les rendements. Les placements peuvent être effectués dans des titres étant ou non de bonne qualité. Cependant, le Fonds cherchera à conserver une qualité de crédit globale correspondant à au moins une cote « A » selon le DBRS.

**Placements
(Suite)**

► Le portefeuille du Fonds sera bien diversifié dans les secteurs du marché obligataire et en matière d'échéance des obligations. Le Fonds peut investir dans des titres placés par voie privée qui ne sont pas inscrits ou qui ne sont pas admissibles par voie de prospectus afin de permettre leurs ventes au public. Un maximum de 5 % du portefeuille au prix coûtant sera investi en titres d'une société donnée. Un maximum de 10 % du portefeuille au prix coûtant sera investi en titres d'un émetteur non constitué en personne morale donné, autres que les titres émis ou garantis par Sa Majesté du chef du Canada ou par une province canadienne. Un maximum de 20 % de la valeur marchande du portefeuille sera investi dans des titres que Bernstein considère comme n'étant pas de bonne qualité.

Modification n° 3 de

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune au 30 juin 2014

Présenté par la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune (EPOPFGC) en date du 30 juin 2014 est, par la présente, modifié par ajout à la section IIC, à compter d'août 2014, du Fonds indiciel de marchés émergents (BlackRock) de la Standard Life.

Fonds indiciel de marchés émergents

Le Fonds indiciel de marchés émergents (BlackRock) de la Standard Life a été établi en juin 2014. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds en parts de BlackRock CDN MSCI Emerging Markets Index Class D (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	▶ Le Fonds a pour objectif de procurer des rendements équivalant au rendement total de l'indice MSCI Marchés émergents : les dividendes nets sont réinvestis sans faire l'objet d'opérations de couverture.
Placements	▶ Cet objectif est réalisé en investissant principalement dans des actions, des titres de créance, des instruments du marché monétaire à court terme, des produits dérivés et des parts d'autres fonds directement ou indirectement en investissant dans d'autres fonds, y compris les fonds gérés par le fournisseur ou tout autre membre du groupe.

Modification n° 4 de

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune au 30 juin 2014

Présenté par la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada

L'Énoncé des politiques et des objectifs de placement des fonds en gestion commune (EPOPFGC) en date du 30 juin 2014 est, par la présente, modifié par ajout à la section IIC, à compter d'août 2014, du Fonds de titres de créance des marchés émergents (Aberdeen) de la Standard Life.

Fonds de titres de créance des marchés émergents

Le Fonds de titres de créance des marchés émergents (Aberdeen) de la Standard Life a été établi en juin 2014. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds en parts du Emerging Markets Debt Fund d'Aberdeen Canada (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif

- ▶ Le Fonds a pour objectif de procurer des rendements totaux à long terme. Le gestionnaire tente d'obtenir un rendement supérieur à celui de l'indice de référence, après déduction des frais, pendant un cycle complet du marché (trois à cinq ans). L'indice diversifié mondial des obligations des marchés émergents (pondéré en dollars américains, mais couvert en dollars canadiens) de JP Morgan est l'indice de référence du Fonds.

Stratégie/ Style

- ▶ Un pays émergent est un pays qui, selon le conseiller ou le sous-conseiller, a une économie de marché émergente en tenant compte de divers facteurs, dont sa cote de solvabilité, sa stabilité politique et économique ainsi que le développement de ses marchés financiers et de ses marchés des capitaux.
- ▶ Les produits dérivés sont permis aux fins de couverture et afin de s'exposer au risque des pays, des devises et des titres qui sont permis en vertu des présentes directives. Les produits dérivés comprennent, sans toutefois s'y limiter, les contrats à terme à revenu fixe et les swaps (y compris, sans toutefois s'y limiter, les swaps indexés sur les défaillances de crédit, les dérivés de crédit, les taux d'intérêt, la monnaie et l'inflation). Les produits dérivés peuvent être utilisés afin de rajuster le taux d'intérêt, la courbe des taux, la monnaie, l'exposition au risque de crédit ou au risque d'écarts du Fonds, ou à d'autres fins jugées nécessaires par le gestionnaire de portefeuille, en bonne foi, afin d'atteindre l'objectif du Fonds. Les dérivés de crédit peuvent être utilisés afin de rajuster l'exposition du Fonds au secteur des créances du marché émergent ou de vendre ou acheter une protection sur le risque de crédit d'un émetteur particulier ou d'un groupe d'émetteurs. Le Fonds peut utiliser les produits dérivés à titre de remplacement lors de l'achat ou de la vente de titres ou à des fins autres que de couverture afin de potentiellement obtenir de meilleurs gains. Le Fonds peut prendre des positions vendeur au moyen de produits dérivés de titres, de taux d'intérêt, de crédit, de devises et de marchés.

Placements	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le gestionnaire de portefeuille investira principalement dans les pays et devises de l'indice de référence. ▶ Les émetteurs acceptés comprennent les émetteurs souverains et non souverains, y compris les sociétés. ▶ Instruments acceptés : <ul style="list-style-type: none"> – Placements en titres d'emprunt à taux fixe, variable, à coupon zéro et liés à l'inflation qui sont émis, commandités ou garantis par des émetteurs souverains, des organismes supranationaux, des organismes et des sociétés et autres entreprises; – Placements privés et billets structurés; – Billets de souscription liés au PIB; – Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, y compris les dépôts portant intérêt et les placements du marché monétaire venant à échéance dans moins d'un an; – Les contrats de change à terme, y compris les contrats à terme non livrables venant à échéance dans moins d'un an, peuvent être utilisés aux fins de couverture et d'exposition directe active (position vendeur et acheteur) dans les marchés de change acceptés. Les positions vendeuses nettes en devises sont permises.
-------------------	--

Placements (Suite)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pondérations maximales : <ul style="list-style-type: none"> – La pondération maximale d'un émetteur donné est de 10 % au-dessus de la pondération de l'indice de référence; – Habituellement, aucun émetteur non souverain ne devrait avoir une pondération supérieure à 5 % de la valeur marchande du portefeuille au moment de l'achat; – La pondération maximale du taux d'intérêt aux marchés obligataires (y compris les produits dérivés) comparativement à la pondération du taux d'intérêt de l'indice de référence devrait être la suivante : <ul style="list-style-type: none"> – par pays +/- 1 an; – total du Fonds +/- 2 années; – Les obligations libellées en monnaie locale émises ne peuvent constituer plus de 50 % de la valeur marchande du portefeuille; – La pondération maximale en devises autres que des devises fortes ne peut être supérieure à 30 % de la valeur marchande du portefeuille; – Il n'y a pas de plafond quant au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie; – Le gestionnaire de portefeuille ne peut acquérir de titres ayant des cotes « CCC+ », « Caa1 » ou inférieures. Si la cote d'une position est revue à la baisse et qu'elle devient « CCC+ », « Caa1 » ou inférieure, le titre sera vendu dans les 30 jours; – La cote de solvabilité utilisée pour établir des lignes directrices en matière de placement correspond toujours aux cotes les plus faibles fournies par les agences de notation; – La position maximale d'un seul émetteur non coté correspond à 2,5 %.
-------------------------------	--

Modification n° 5 de

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune au 30 juin 2014

Présenté par la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune (EPOPFGC) en date du 30 juin 2014 est, par la présente, modifié par ajout à la section IIC, à compter d'août 2014, du Fonds de titres de créance des marchés émergents (HSBC) de la Standard Life.

Gestion globale d'actifs HSBC

Gestion globale d'actifs HSBC est le principal fournisseur de solutions d'investissements globales du Groupe HSBC, l'une des plus grandes entreprises de services financiers au monde. Grâce à son réseau de bureaux situés dans plus de 20 pays, Gestion globale d'actifs HSBC entend offrir des services carte blanche de renommée mondiale aux investisseurs individuels, aux organismes de bienfaisance, aux fiducies et aux institutions.

Fonds de titres de créance des marchés émergents

Le Fonds de titres de créance des marchés émergents (HSBC) de la Standard Life a été établi en juin 2014. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds en part du Fonds en titres de créances des nouveaux marchés, série institutions (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	► Le principal objectif de placement de ce Fonds est de maximiser le rendement en investissant principalement dans des titres à revenu fixe émis par des gouvernements ou des sociétés qui permettent une exposition aux marchés émergents.
Stratégie/Style	► Le Fonds investit surtout dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe émis par des gouvernements de pays émergents et par des sociétés ou d'autres émetteurs établis dans des pays émergents ou qui entretiennent des liens d'affaires importants ou effectuent des placements importants dans ces pays, ainsi que dans des devises de pays émergents. Ces titres

Stratégie/Style (Suite)

à revenu fixe peuvent être libellés en dollars américains et en d'autres devises, notamment en la devise locale de pays de marchés émergents. Le Fonds peut utiliser des produits dérivés pour obtenir une exposition aux titres à revenu fixe et aux devises des pays émergents ou réduire celle-ci. Le Fonds peut également avoir recours à des produits dérivés à titre de couverture pour les risques inhérents aux titres à revenu fixe ou aux fluctuations de devises.

Placements

- Les titres à revenu fixe détenus par le Fonds sont constitués de titres de bonne qualité ou non et, par conséquent, leurs cotes varieront sur l'échelle de qualité de crédit selon les cotes de Standard & Poor's, de DBRS Limited, de Moody's Investors Service ou d'une source équivalente d'évaluation. Les titres du marché monétaire ont généralement une cote « A-1 » ou supérieure de Standard & Poor's, « R-1 » ou supérieure de DBRS Limited, « P-1 » ou supérieure de Moody's Investors Service ou d'une source équivalente d'évaluation dans leur territoire.
- Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif dans des titres étrangers. À titre de tactique de défense provisoire, le Fonds peut conserver, pendant les périodes de grande volatilité, une portion importante de son actif en titres à revenu fixe à court terme du Canada et des États-Unis afin de fournir une protection du capital en attendant des conditions de marchés favorables.
- Le Fonds peut aussi effectuer des ventes à découvert. HSBC est d'avis qu'une stratégie de ventes à découvert peut être un complément au processus de décision principal courant du Fonds, qui consiste à acheter des titres dans l'expectative de voir leurs cours augmenter.

Modification n° 6 de

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune au 30 juin 2014

Présenté par la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune (EPOPFGC) en date du 30 juin 2014 est, par la présente, modifié par ajout à la section IIC, à compter d'août 2014, du Fonds d'actions mondiales à faible capitalisation (Lazard) de la Standard Life.

Fonds d'actions mondiales à faible capitalisation

Le Fonds d'actions mondiales à faible capitalisation (Lazard) de la Standard Life a été établi en juin 2014. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds en parts du Fonds d'actions mondiales à faible capitalisation de Lazard (Canada) (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds a pour objectif de générer une croissance du capital à long terme en investissant dans des sociétés à forte productivité économique dont la valorisation est attrayante et la capitalisation boursière oscille entre 300 millions \$ et 5 milliards \$, au moment de l'établissement de la position. De plus, ces sociétés sont domiciliées dans les pays qui composent l'indice des titres à faible capitalisation MSCI Monde.
-----------------	--

Stratégie/ Style

- ▶ Le gestionnaire investit dans un portefeuille d'actions géré activement constitué principalement d'actions ordinaires de sociétés qu'il juge sous-évaluées compte tenu de leurs bénéfices, de leur situation de trésorerie ou de la valeur de leur actif. Le gestionnaire ciblera, habituellement, les sociétés ayant une capitalisation boursière oscillant entre 300 millions \$ et 5 milliards \$, au moment de l'établissement de la position. Toutefois, le gestionnaire, à sa discrétion, peut continuer de conserver des actions d'une société dont la capitalisation boursière excède 5 milliards \$.
- ▶ Le gestionnaire ne couvre pas les positions en devises étrangères pour les convertir en dollars canadiens.

Placements

- ▶ Le gestionnaire a établi diverses restrictions de placement, comme :
 - Le Fonds investit habituellement dans des titres de 60 à 80 émetteurs;
 - Le gestionnaire n'investit habituellement pas plus de 5 % de la valeur liquidative du Fonds dans les titres d'un seul émetteur.
- ▶ Le gestionnaire n'investit pas plus de 25 % de la valeur liquidative du Fonds dans des titres de sociétés situées dans des pays émergents.
- ▶ Le gestionnaire n'investit pas plus de 10 % de la valeur liquidative du Fonds dans des FNB.

Modification n° 7 de

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune au 30 juin 2014

Présenté par la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune (EPOPFGC) en date du 30 juin 2014 est, par la présente, modifié par ajout à la section IIC, à compter d'août 2014, du Fonds d'actions mondiales à faible capitalisation (Invesco) de la Standard Life.

Fonds d'actions mondiales à faible capitalisation

Le Fonds d'actions mondiales à faible capitalisation (Invesco) de la Standard Life a été établi en juin 2014. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds en parts d'Invesco Global Small Cap Equity Pool (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds cherche à obtenir une croissance du capital à long terme en investissant surtout dans des sociétés à petite capitalisation situées partout dans le monde.
Stratégie/Style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le processus de placement en deux étapes de l'équipe consiste en premier lieu en une stratégie de répartition de l'actif fondée sur une perspective de moyen à long terme des marchés et de l'économie, selon ce que peut déterminer le groupe des petites sociétés mondiales, qui est composé de gestionnaires de portefeuille régionaux principaux et de stratégies mondiaux, et en deuxième lieu, en une approche de placement ascendante pragmatique en matière de sélection des titres par les gestionnaires de portefeuille de chaque région.▶ L'équipe cherche des sociétés à faible capitalisation qui présentent des rendements élevés ou en croissance et dont les titres ont une évaluation intéressante tant sur les marchés développés que sur les marchés émergents.▶ La stratégie de répartition de l'actif prend en considération :<ul style="list-style-type: none">a) Les données macroéconomiques qui comprennent une évaluation de la croissance économique, de l'inflation, des taux d'intérêt, des risques politiques et de la confiance des investisseurs, ainsi que les évaluations du marché et les attentes en matière de revenus; et

Stratégie/Style (Suite)

b) Les données microéconomiques qui comprennent une révision de la conviction du gestionnaire de portefeuille en ce qui concerne le titre, la possibilité de contraintes liées aux liquidités, les autres occasions de placements disponibles et les considérations en matière de concentration pour l'ensemble du portefeuille du point de vue géographique, sectoriel et de la devise.

▶ L'approche de placement ascendante nécessite les recherches suivantes :

- a) La recherche fondamentale comprend une recherche indépendante, une recherche menée par des tiers et des rencontres avec la direction de la société afin d'évaluer (i) les résultats de croissance antérieurs de la société et sa capacité à maintenir, à l'avenir, une croissance grâce aux revenus; (ii) la qualité de la direction de la société et son alignement avec les objectifs de la société; (iii) la force du bilan de la société et sa capacité à ajouter de la valeur économique; et (iv) si le modèle d'entreprise de la société est intrinsèquement solide; et
- b) L'évaluation des actions qui comprend une analyse des divers ratios financiers, comme celui du cours/revenu et du flux de trésorerie disponible visant à vérifier les cours cibles des titres.

Placements

- ▶ Le Fonds investira au moins 80 % de son actif hors trésorerie en titres de sociétés à faible capitalisation. Une société à faible capitalisation est définie comme une société ayant une capitalisation boursière inférieure à la capitalisation boursière en dollars américains de la plus importante société de l'indice des titres à faible capitalisation MSCI tous les pays.
- ▶ Le Fonds détient habituellement de 375 à 450 titres.
- ▶ Le Fonds peut également investir dans des produits dérivés ou des instruments financiers similaires afin d'obtenir une exposition aux marchés financiers, de couvrir des positions, de réduire les coûts de transaction, d'augmenter le rendement, ou pour toute autre raison qui respecte les objectifs de placement.

Modification n° 8 de

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune au 30 juin 2014

Présenté par la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune (EPOPFGC) en date du 30 juin 2014 est, par la présente, modifié par ajout à la section IIC, à compter d'août 2014, du Fonds PSR équilibré (Meritas) de la Standard Life.

Fonds PSR équilibré

Le Fonds PSR équilibré (Meritas) de la Standard Life a été établi en juin 2014. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce Fonds dans des parts du Fonds équilibré, catégorie F de Meritas (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ L'objectif de placement fondamental du Portefeuille équilibré Meritas est à la fois de rechercher une plus-value du capital et un revenu régulier. Le Fonds investira principalement dans des parts d'autres Fonds d'investissement socialement responsable Meritas.▶ Étant donné que ce Fonds investit d'une manière socialement responsable, il doit se conformer aux « Critères de placement socialement responsable ».
Stratégie/Style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds investira dans les parts des fonds sous-jacents conformément à certaines pondérations de référence. Les fonds sous-jacents et les pondérations de référence sont déterminés par le conseiller en valeurs de temps à autre. Le conseiller en valeurs a actuellement l'intention d'investir dans les fonds sous-jacents selon la pondération de référence ci-dessous :<ul style="list-style-type: none">– Quasi-espèces et titres à revenu fixe 50 %;– Actions 50 %.

Stratégie/ Style (Suite)

- ▶ Le gestionnaire de portefeuille des fonds sous-jacents peut permettre au portefeuille de placements de dévier d'au plus 7,5 % des pondérations de l'indice de référence. Au-delà de cette limite, le gestionnaire de portefeuille effectuera une ou plusieurs transactions visant à ramener le portefeuille dans les paramètres prescrits. Le conseiller en valeurs :
 - analysera les pondérations de référence de manière continue afin d'évaluer les ajustements éventuels en fonction des changements dans les fonds sous-jacents ou dans les marchés financiers;
 - tiendra compte de l'objectif de placement du fonds sous-jacent, incluant son exposition géographique, ainsi que de sa relation avec les autres fonds sous-jacents lorsqu'il effectuera des sélections en matière de placement et de pondération;
 - peut détenir une portion de l'actif du Fonds en espèces lorsqu'il recherche des occasions de placement ou à des fins de protection;
 - peut détenir des fonds sous-jacents dans n'importe quelle proportion, à condition qu'au moins 75 % de l'actif investi soit affecté à des fonds sous-jacents et que le reste soit détenu en espèces ou en quasi-espèces (généralement à des fins de protection).

Modification n° 9 de

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune au 30 juin 2014

Présenté par la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada

¹ Le fonds sous-jacent fait partie de la SICAV (société d'investissement à capital variable) mondiale Standard Life Investments, une société de placement autogérée à capital variable enregistrée au Luxembourg. En vertu des lois luxembourgeoises, le fonds sous-jacent est considéré comme un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et il est offert par l'intermédiaire d'un prospectus dans plusieurs pays. Le portefeuille est géré conformément aux restrictions de placement imposées aux OPCVM.

² Veuillez noter que le gestionnaire du fonds sous-jacent a mis en œuvre une mesure antidilution pour tous les fonds sous-jacents de sa SICAV, mesure appelée « single swinging price ». Pour obtenir plus d'information sur les mesures antidilution et l'évaluation des actifs, veuillez consulter la section « Généralités » du présent document.

³ Pour obtenir un complément d'information sur la couverture du risque de change, veuillez consulter la section « Généralités » du présent document.

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune (EPOPFGC) en date du 30 juin 2014 est, par la présente, modifié par ajout à la section IIC, à compter d'août 2014, du Fonds de stratégies d'obligations mondiales à rendement absolu (ISL) de la Standard Life.

Fonds de stratégies d'obligations mondiales à rendement absolu

Le Fonds de stratégie d'obligations mondiales à rendement absolu Standard Life (ISL) a été établi en juin 2014. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds en parts de la SICAV mondiale Fonds de stratégies d'obligations mondiales à rendement absolu Standard Life (ISL) (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif de placement

Générer un rendement absolu positif, indépendamment de la conjoncture, grâce à la croissance du capital à moyen et à long terme en investissant principalement, directement ou indirectement, dans un portefeuille composé de contrats sur produits dérivés, de titres à revenu fixe, de liquidités et de titres d'autres fonds.

Stratégie de placement

Le Fonds est investi initialement jusqu'à 100 % de sa valeur liquidative dans la SICAV mondiale Fonds de stratégies mondiales à rendement absolu de Standard Life Investments¹ (le « fonds sous-jacent ») au moyen d'actions de capitalisation Z couvertes libellées en dollars canadiens. Le fonds sous-jacent est géré par Standard Life Investments Limited (le « gestionnaire »)².

Pour atteindre ses objectifs, le gestionnaire utilise une stratégie qui repose sur une répartition dynamique parmi un large éventail d'occasions de placement dans les marchés des titres à revenu fixe et des devises. Les occasions sont envisagées dans une perspective de combinaison d'actif traditionnel (obligations d'État, titres de créances, titres d'emprunt des marchés émergents, obligations indexées sur l'inflation, devises et autres types d'instruments à revenu fixe) et de stratégies de placement fondées sur des techniques avancées faisant appel à des produits dérivés. Au moyen de contrats sur produits dérivés, le gestionnaire peut prendre des positions vendeur (à découvert) et des positions acheteur (à couvert) sur les marchés, notamment des positions liées à des titres boursiers individuels ou à des groupes de titres. Les liquidités sont détenues à des fins administratives et stratégiques.

Le fonds sous-jacent détient des catégories d'actions libellées en plusieurs monnaies, dont la monnaie de base est l'euro. La catégorie d'actions libellées en dollars canadiens a pour objectif de couvrir de façon efficace et efficiente la pondération de la monnaie de base (en euros) du fonds sous-jacent en dollars canadiens au moyen de contrats de change à terme négociés de gré à gré³.

Le rendement du Fonds, ou celui du fonds sous-jacent, n'est pas garanti et la valeur de ceux-ci peut fluctuer, comme celle de tout autre fonds distinct en gestion commune de la Standard Life.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des restrictions de placement du fonds sous-jacent en vigueur à la date des présentes. Aussi longtemps que le Fonds sera investi dans le fonds sous-jacent, les restrictions de placement indiquées dans le prospectus du fonds sous-jacent auront préséance sur celles qui figurent aux présentes, sous réserve qu'elles soient incompatibles avec celles de la présente politique de placement.

- ⁴ Une stratégie est une exposition pondération ciblée qui est censée correspondre à un thème d'investissement et à une stratégie de rendement donnée de marché.
- ⁵ La somme *ex ante* du risque spécifique est la somme des risques attendus associés à chacune des stratégies sous-jacentes lorsqu'elles sont considérées comme isolées. C'est l'équivalent du risque de portefeuille si l'on présume que toutes les stratégies sous-jacentes sont pleinement corrélées.
- ⁶ Un groupe de stratégies peut être défini comme étant un ensemble de stratégies représentant un thème particulier.

Placements autorisés et restrictions

Le fonds sous-jacent peut investir dans des titres à revenu fixe et des titres d'emprunt, lesquels ne sont pas assujettis à des limitations quant à une cote de solvabilité ou à l'échéance, qui sont émis par des sociétés, des gouvernements et par des entités supranationales de partout dans le monde, y compris des titres à rendement élevé de qualité inférieure. Le fonds sous-jacent peut investir dans les marchés émergents ou les marchés développés et une portion importante de l'actif peut être investie dans des titres de sociétés de secteurs économiques particuliers.

Le fonds sous-jacent peut investir dans des contrats sur produits dérivés (y compris des contrats à terme, des options, des swaps, des contrats de change à terme et autres instruments dérivés), des titres à taux fixe et des espèces. De plus, il peut investir dans d'autres formes de valeurs mobilières admissibles, dépôts, instruments du marché monétaire et parts d'autres fonds gérés à l'interne ou à l'externe.

Le fonds sous-jacent peut utiliser des produits dérivés pour gérer plus efficacement le portefeuille (par exemple, pour réduire les frais de transaction, réduire les risques ou générer du capital ou un revenu additionnel) et pour atteindre ses objectifs de placement, à condition que l'utilisation de ces produits dérivés n'amène pas le gestionnaire à s'écarter des objectifs de placement du fonds sous-jacent.

En général, le fonds sous-jacent n'emprunte pas pour investir, mais il lui est permis d'emprunter temporairement — pour un maximum de trois mois — jusqu'à 10 % de sa valeur liquidative totale si l'emprunt a pour objectif de faciliter le règlement des transactions.

Le fonds sous-jacent doit en tout temps maintenir des liquidités suffisantes pour répondre aux demandes de rachat dans des conjonctures normales.

Diversification

Conformément aux principes de diversification des risques, le gestionnaire adopte diverses limites d'exposition de son actif net à des instruments ou groupes d'instruments émis par un même organisme ou contrepartie, ou à des parts d'autres fonds selon la qualité ou la nature du crédit sous-jacent.

(a) Diversification des risques

Le fonds sous-jacent ne fait l'objet d'aucune pondération cible quant à la répartition de l'actif. Il adopte plutôt une approche de gouvernance fondée sur le risque en ce qui a trait à la gestion et au suivi du fonds sous-jacent, ce qui fait que le gestionnaire s'attend à ce que le fonds sous-jacent affiche une volatilité annualisée d'au plus 5 % dans des conditions normales de marché. Les principes de gouvernance qui s'appliquent actuellement au fonds sous-jacent sont les suivants :

- ▶ Normalement, aucune stratégie⁴ ne devrait représenter plus de 30 % du risque spécifique du fonds sous-jacent⁵;
- ▶ Normalement, aucun regroupement de stratégies⁶, selon la définition du gestionnaire, ne devrait représenter plus de 40 % du risque spécifique du fonds sous-jacent.

Vu la nature du produit, la somme des quantités nominales de toutes les expositions physiques et dérivées du fonds sous-jacent donnera généralement une exposition nominale totale supérieure à la valeur des actifs tangibles, mais ne dépassera pas 1 000 % des actifs tangibles.

⁷ Pour obtenir plus de renseignements sur le risque de contrepartie, consultez la section « Généralités » du présent document.

⁸ Le rendement du marché monétaire (la référence) est mesuré d'après le CDOR (Canadian Dealer Offered Rate) à trois mois. Le CDOR est le taux moyen des acceptations bancaires canadiennes pour des échéances déterminées, établi à partir d'un sondage quotidien sur les taux acheteurs offerts par les principaux teneurs de marché, dont les grandes banques canadiennes. Analogue au LIBOR ou Euribor, le CDOR sert de taux variable de référence pour les transactions en dollars canadiens.

(b) Risque de contrepartie⁷

Comme le fonds sous-jacent utilise couramment des produits dérivés, il est exposé à un risque de contrepartie. Pour réduire ce risque, le gestionnaire maintient une liste de contreparties autorisées pour la négociation de gré à gré de produits dérivés. Les transactions de produits dérivés ne peuvent être exécutées qu'avec des contreparties approuvées, qui font l'objet d'évaluations de crédit internes continues en vue de maintenir un niveau de crédit approprié. Les évaluations de crédit internes comportent une analyse de crédit détaillée et utilisent de l'information provenant de l'externe, comme les cotes des agences de notation.

L'exposition au risque de contrepartie dans le cadre d'une transaction sur produits dérivés de gré à gré engagée en vue d'atteindre les objectifs de placement du fonds sous-jacent ou pour gérer plus efficacement le portefeuille, déduction faite des garanties reçues par le fonds sous-jacent, ne doit pas être supérieure à 10 % de l'actif du fonds sous-jacent lorsque la contrepartie est un établissement dont le siège social se trouve dans un pays membre de l'UE ou dans un pays qui fait partie de la Zone A, ou supérieure à 5 % dans tous les autres cas.

Le risque de contrepartie est atténué par l'intermédiaire d'un programme quotidien de garantie couvrant tous les produits dérivés à l'exception des contrats de change à terme qui sont traités conformément aux pratiques en usage sur le marché. Le fonds sous-jacent est donc exposé uniquement aux mouvements d'un jour et aux frais de nouvelle souscription pour la majorité de ses produits dérivés.

Objectif de rendement

Le Fonds vise à produire un rendement annuel supérieur de 3 % à celui du marché monétaire sur des périodes mobiles de trois ans⁸.

Réglementation régissant les régimes de retraite

Comme le Fonds investit pratiquement tout son actif dans le fonds sous-jacent et que celui-ci n'est pas assujéti aux contraintes de placement de la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension (LNPP) et ses règlements (la « législation fédérale »), les investisseurs soumis aux exigences de la législation fédérale ou à des exigences provinciales semblables en matière de régimes de retraite devront limiter leurs placements dans le fonds en fonction des plafonds prévus par la loi (soit 10 % de la valeur comptable de leur actif total en vertu de la législation fédérale à la date d'effet de la présente politique) tout en prenant en compte les autres placements qu'ils ont effectués, directement ou indirectement, dans la SICAV mondiale Standard Life Investments.

Modification n° 10 de

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune au 30 juin 2014

Présenté par la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune (EPOPFGC) en date du 30 juin 2014 est, par la présente, modifié par ajout à la section IIC, à compter d'août 2014, du Fonds d'obligations mondiales (Templeton) de la Standard Life.

Fonds d'obligations mondiales

Le Fonds d'obligations mondiales (Templeton) de la Standard Life a été établi en septembre 2012. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds en parts du Fonds d'obligations mondiales Templeton (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds cherche à générer un revenu à court terme élevé et une appréciation du capital en investissant principalement dans des titres à revenu fixe et des actions privilégiées émis à l'échelle mondiale.
Stratégie/Style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds préconise une recherche fondamentale axée sur le recensement des sources possibles de rendement absolu (revenu à court terme et appréciation du capital) à l'échelle mondiale et qui vise à tirer profit des tendances en matière de taux d'intérêt mondiaux et de devises afin d'obtenir les meilleures possibilités de rendement rajusté en fonction du risque. La stratégie est mise en œuvre indépendamment de son indice de référence, ce qui permet au gestionnaire de détenir uniquement des positions qui, à son avis, ont la meilleure possibilité de maximiser le rendement rajusté en fonction du risque. La stratégie vise un alpha élevé; elle investit à l'échelle mondiale et peut comprendre une pondération dans les marchés développés et les marchés émergents.

Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds ne peut investir plus de 25 % de la valeur totale de l'actif investi (à l'exclusion des liquidités) dans un secteur donné.▶ Le Fonds peut investir dans des titres de créance qui sont de qualité inférieure, parfois dénommés « obligations de pacotille » ou titres « à rendement élevé ».▶ Le Fonds utilise, à la discrétion du conseiller de portefeuille, des stratégies de gestion des devises de manière à couvrir le risque de variation des taux de change. Ces stratégies de gestion des devises peuvent comprendre des investissements dans des contrats de change à terme et l'utilisation de couvertures de substitution dans le cadre desquelles le Fonds cherche à maintenir une position acheteur nette à l'égard d'une devise particulière par rapport à une seconde devise qui devrait se comporter de façon comparable à la première (en vendant des contrats à terme), même si le Fonds ne détient aucun titre libellé dans la seconde devise.▶ Pendant la recherche de placements potentiels ou à des fins défensives, une partie de l'actif du Fonds peut être détenue en liquidités, en titres du marché monétaire ou dans des fonds communs de placement du marché monétaire.
-------------------	---

Placements (Suite)

- ▶ Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres, et investir dans des dérivés, y compris des contrats à livrer, des options d'achat, des options de vente et des swaps. Ces transactions et placements dans des produits dérivés seront utilisés conjointement avec les autres stratégies de placement du Fonds, de la manière qui sera jugée la plus appropriée pour réaliser l'objectif de placement global du Fonds et renforcer son rendement.
- ▶ Le Fonds peut prendre part à un nombre limité de ventes à découvert. Ces transactions seront utilisées conjointement avec les autres stratégies de placement du Fonds, de la manière qui sera jugée la plus appropriée pour réaliser l'objectif de placement global du Fonds et renforcer son rendement.
- ▶ En vertu d'une exception aux restrictions habituelles sur les placements des organismes de placement collectif, le Fonds a reçu des organismes de réglementation canadiens des valeurs mobilières l'autorisation d'investir plus de 10 % de son actif dans des titres à revenu fixe émis ou garantis par divers gouvernements ou organismes internationaux autorisés qui sont négociés sur des marchés liquides et établis, à condition que l'acquisition de ces titres soit conforme à l'objectif de placement du Fonds.

Modification n° 11 de

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune au 30 juin 2014

Présenté par la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune (EPOPFGC) en date du 30 juin 2014 est, par la présente, modifié par révision, en date de novembre 2014, de la section V, Marques de commerce, licences et dénégiation de responsabilité.

Marques de commerce

Standard & Poor's (S&P) calcule, compile, tient à jour et détient les droits dont elle est la titulaire relativement à l'indice S&P/TSX 60, à l'indice TSX 100, à l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX, à l'indice d'actions à petite capitalisation S&P/TSX, à l'indice composé S&P/TSX, à l'indice d'actions S&P/TSX, à l'indice composé plafonné S&P/TSX et à l'indice plafonné d'actions S&P/TSX dont elle est la titulaire. Le TSX est une marque de commerce de la Bourse de Toronto.

Standard & Poor's®, S&P®, S&P 500®, Standard & Poor's 500® et 500 sont des marques de commerce de McGraw-Hill Companies, Inc.

L'indice MSCI EAEO® est une marque de commerce ou de service de Morgan Stanley Capital International inc. (MSCI) et de ses filiales.

L'indice Russell 1000®, l'indice Russell 2000® et l'indice Russell 3000® sont des marques de commerce de Frank Russell Company.

TMX est une marque de commerce de TSX Inc. utilisée sous licence.

FTSE® est une marque de FTSE International Limited utilisée sous licence par FTDCM.

Licences et dénégiation de responsabilité

L'indice S&P 500® est une marque de commerce de McGraw-Hill Companies, Inc.

Le TSX est une marque de commerce de la Bourse de Toronto.

Ces marques de commerce ont fait l'objet de licences d'utilisation accordées à la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada et à ses filiales.

Le Fonds indiciel d'actions canadiennes (ISL) de la Standard Life et le Fonds indiciel d'actions américaines (ISL) de la Standard Life ne sont ni commandités, ni endossés, ni vendus, ni commercialisés par Standard & Poor's ou par la Bourse de Toronto; ni Standard & Poor's ni la Bourse de Toronto ne font aucune déclaration, n'imposent aucune condition ni ne donnent aucune garantie quant au bien-fondé d'un placement dans ces fonds en gestion commune.

FTSE TMX Global Debt Capital Markets Inc. (« FTDCM »), FTSE International Limited (« FTSE »), les sociétés du London Stock Exchange Group (« LSEG ») ou TSX Inc. (« TSX », et collectivement avec FTDCM, FTSE et LSEG, les « parties concédantes »). Les parties concédantes n'offrent aucune garantie et ne font aucune déclaration, expresse ou implicite, quant aux résultats découlant du recours à un indice ou quant à la valeur à laquelle correspond cet indice à quelque moment que ce soit. L'Indice est établi et calculé par FTDCM et tous les droits d'auteur associés aux valeurs de l'Indice et aux listes de ses composantes appartiennent à FTDCM. Les parties concédantes n'assument aucune responsabilité (découlant d'une négligence ou de tout autre facteur) envers quiconque relativement à toute erreur liée à l'Indice et elles ne sont aucunement tenues d'aviser quiconque d'une telle erreur.

Modification n° 12 de

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune au 30 juin 2014

Présenté par la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune (EPOPFGC) en date du 30 juin 2014 est, par la présente, modifié par révision, en date de novembre 2014, de la section IV, des politiques générales, de l'évaluation des actifs et de l'immobilier.

5. Immobilier : La juste valeur est principalement établie au moyen de la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie (selon des preuves concrètes et d'autres méthodes d'évaluation). La méthode utilisée comprend des données observables et des données non observables. Les données sont composées des baux existants et présumés, des données sur le marché provenant de récentes transactions comparables, des perspectives économiques et des hypothèses concernant le risque de marché, les taux d'actualisation et les taux de capitalisation finaux.

Tous les biens sont évalués, trimestriellement, par des évaluateurs indépendants professionnels et qualifiés. Les évaluations sont effectuées conformément aux normes d'évaluation généralement reconnues au Canada et elles sont soutenues par des preuves concrètes. Pour chacun des biens, une évaluation externe complète est effectuée annuellement, pour les autres trimestres, nous procédons à une mise à jour de l'évaluation externe.

Tous les rapports d'évaluation doivent être examinés et approuvés par le gestionnaire de portefeuille de Fonds de valeurs immobilières Standard Life (ISLI), Investissements Standard Life (Immobilier) Inc., une filiale en propriété exclusive d'ISL.

Toutes les évaluations sont fondées sur l'utilisation optimale du bien, ce qui n'équivaut peut-être pas à l'utilisation actuelle. Présentement, l'utilisation de tous les placements immobiliers est optimale.

Modification n° 13 de

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune au 30 juin 2014

Présenté par la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune (EPOPFGC) en date du 30 juin 2014 est, par la présente, modifié à la suite du changement, en date de février 2015, du nom des fonds de la Standard Life et des fonds sous-jacents suivants :

Noms actuels des fonds de la Standard Life	Noms actuels des fonds sous-jacents
Fonds d'obligations internationales (FPSL)	Fonds d'obligations internationales Standard Life

Nouveaux noms des fonds Standard Life	Nouveaux noms des fonds sous-jacents
Fonds d'obligations mondiales (FPSL)	Fonds d'obligations mondiales Standard Life

Modification n° 14 de

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune au 30 juin 2014

Présenté par la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune (EPOPFGC) en date du 30 juin 2014 est, par la présente, modifié par ajout à la section IIC, à compter de février 2015, du Fonds diversifié (Foyston, Gordon & Payne) de la Standard Life.

Fonds diversifié

Le Fonds diversifié (Foyston, Gordon & Payne) de la Standard Life a été établi en décembre 2014. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds en parts du Fonds équilibré de Foyston, Gordon & Payne (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ L'objectif de placement du Fonds consiste à générer un rendement de placement global attrayant grâce aux revenus et à la croissance à long terme du capital. Pour y parvenir, le gestionnaire utilise principalement une combinaison variée d'actions et de titres à revenu fixe.▶ L'objectif de rendement du Fonds consiste à surpasser le rendement de son indice de référence sur des périodes de cinq ans.▶ Le gestionnaire utilise une approche ascendante axée sur la valeur à long terme pour sélectionner les actions. En raison de son style de placement axé sur la valeur, le gestionnaire cible les titres de premier ordre à rendement élevé qui affichent des valorisations inférieures à celles de l'ensemble du marché.
Stratégie/Style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le gestionnaire emploie de multiples stratégies axées sur l'amélioration des taux d'intérêt, du crédit et du rendement pour sélectionner les titres à revenu fixe. En raison de son style de placement axé sur la valeur, le gestionnaire cible des obligations de premier ordre qui affichent des valorisations attrayantes.▶ Pour ce qui est de la répartition de l'actif entre les actions et les titres à revenu fixe, le gestionnaire de placements examine la conjoncture de l'économie et des marchés mensuellement ou plus fréquemment au besoin, afin de déterminer si la combinaison de l'actif en actions et en titres à revenu fixe doit être modifiée. Le gestionnaire de placements examine et rééquilibre les portefeuilles de placements régulièrement afin que la répartition réelle de l'actif soit conforme aux cibles prévues.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ Dans le cas des actions, le gestionnaire investit dans au moins sept des dix secteurs. De plus, la pondération d'un seul titre ne peut être supérieure à 10 % de la valeur marchande de la composante en actions pertinente du Fonds.▶ Au moins la moitié de l'actif à revenu fixe est investie dans des titres garantis par le gouvernement fédéral canadien. Toutes les obligations du portefeuille affichent une cote de crédit individuelle d'au moins « BBB ».

Modification n° 15 de

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune au 30 juin 2014

Présenté par la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune (EPOPFGC) en date du 30 juin 2014 est, par la présente, modifié par ajout à la section IIC, à compter de février 2015, du Fonds d'actions américaines (Mawer) de la Standard Life.

Fonds d'actions américaines

Le Fonds d'actions américaines (Mawer) de la Standard Life a été établi en mars 2013. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds en parts du Fonds d'actions américaines Mawer (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds a pour objectif l'investissement dans les titres d'entreprises américaines générant un rendement à long terme supérieur à la moyenne et rajusté en fonction du risque.▶ L'objectif de rendement du Fonds est d'offrir des rendements à long terme attrayants et rajustés en fonction du risque pendant toute la durée du cycle économique.▶ L'indice de référence approprié pour mesurer les résultats de cette stratégie est l'indice de rendement global S&P 500.
-----------------	--

Stratégie/Style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le gestionnaire de portefeuille crée systématiquement des portefeuilles largement diversifiés de titres de sociétés créatrices de richesse qui sont dirigées par d'excellents gestionnaires, qu'il se procure à un prix en deçà de leur valeur intrinsèque, tout en employant un horizon de placements à long terme qui permet la reconnaissance des investisseurs, la croissance de la société et la réduction des coûts de transaction.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds peut uniquement effectuer des placements dans des titres.▶ Le Fonds peut détenir au plus 10 % du portefeuille dans des actions d'une seule société.▶ Le Fonds peut détenir au plus 20 % du portefeuille dans un seul secteur, de la manière définie dans les Normes de classification générale des secteurs d'activité.▶ Le Fonds détient généralement des titres de 30 à 60 sociétés.

Modification n° 16 de

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune au 30 juin 2014

Présenté par la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune (EPOPFGC) en date du 30 juin 2014 est, par la présente, modifié par ajout à la section IIC, à compter de février 2015, du Fonds d'actions américaines (AGF) de la Standard Life.

Fonds d'actions américaines

Le Fonds d'actions américaines (AGF) de la Standard Life a été établi en décembre 2014. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds en parts du Fonds d'actions américaines de croissance d'AGF (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ L'objectif de placement du Fonds est d'obtenir une croissance à long terme du capital. L'actif du Fonds est investi principalement dans des titres de sociétés américaines établies.▶ L'objectif de rendement du Fonds est d'obtenir un rendement supérieur à celui de l'indice de rendement total S&P 500 pendant toute la durée du cycle économique.
-----------------	---

Stratégie/Style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le gestionnaire de portefeuille a recours à une méthode ascendante axée sur la croissance. Il se sert de l'analyse fondamentale afin d'évaluer le potentiel de croissance, la situation financière et la direction des sociétés ciblées. Dans le cadre de cette évaluation, le gestionnaire de portefeuille recherche des sociétés qui jouissent d'une croissance du bénéfice ou des produits d'exploitation supérieure à la moyenne, qui présentent des caractéristiques de croissance clés par rapport à leur propre historique, au secteur ou à l'ensemble du marché et qui sont en mesure de demeurer concurrentielles.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ Les actions représenteront de 70 % à 100 % du portefeuille, avec une pondération cible de 95 %.▶ Les positions en trésorerie et les positions à court terme du Fonds doivent représenter moins de 30 % de l'actif.▶ La pondération minimale du Fonds dans des titres américains inscrits à la bourse est de 90 %, selon le pays d'émission pour les actions.▶ Le Fonds investira principalement dans des sociétés ayant une capitalisation boursière supérieure à 1 milliard \$.▶ Le Fonds détient généralement de 30 à 50 titres.▶ Un titre individuel ne peut représenter plus de 10 % de l'actif du Fonds.▶ Les produits dérivés sont permis.

Modification n° 17 de

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune au 30 juin 2014

Présenté par la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada

L'Énoncé des politiques et objectifs de placement des fonds en gestion commune (EPOPFGC) en date du 30 juin 2014 est, par la présente, modifié par ajout à la section IIC, à compter de février 2015, du Fonds d'actions mondiales de croissance (MFS) de la Standard Life.

Fonds d'actions mondiales de croissance

Le Fonds d'actions mondiales de croissance (MFS) de la Standard Life a été créé en décembre 2014. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds en parts du Fonds d'actions mondiales de croissance de MFS (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">► Procurer une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de sociétés mondiales qui affichent des bénéfices et des rendements durables supérieurs à ceux de leur secteur, ainsi qu'une amélioration de leurs données fondamentales, et dont la valorisation des titres ne reflète pas fidèlement leurs perspectives de croissance à long terme.
Stratégie/Style	<ul style="list-style-type: none">► L'équipe responsable du portefeuille adopte une approche prudente et cherche à payer un prix raisonnable pour des franchises viables de très grande qualité, qui peuvent apporter une plus-value aux actionnaires en combinant une croissance supérieure à la moyenne et de forts rendements pendant les années à venir.

Placements	<ul style="list-style-type: none">► Placements en action entre 90 % et 100 %.► Liquidité entre 0 % et 10 %.► En général, le Fonds contient de 80 à 120 titres différents.► Le placement maximal auprès d'un même émetteur ne doit généralement pas dépasser 5 % de l'actif du Fonds (à l'achat).► Les placements dans des titres d'émetteurs des pays émergents sont limités à 25 % de l'actif du Fonds.► Le placement maximal dans tout autre secteur ne doit pas dépasser 25 % de l'actif du Fonds.► Le risque de change du Fonds peut être couvert à l'aide de dérivés sur devises (p. ex. : options sur devises, contrats à terme standardisés et contrats à terme de gré à gré). Si le portefeuille utilise une couverture de change, il ne peut le faire qu'à titre défensif.
-------------------	---

I. Généralités

Introduction

La Compagnie d'assurance Standard Life du Canada (**Standard Life**) est un chef de file en matière de gestion de placements pour caisses de retraite au Canada.

La Standard Life offre des fonds distincts collectifs au moyen de plusieurs programmes d'investissement, dont le Programme d'investissement Qualité et Choix. Ceux-ci répondent aux besoins des fiduciaires de régimes de participation différée aux bénéficiaires (**RPDB**) et des responsables de régimes enregistrés d'épargne-retraite (**REER**) collectifs, de régimes de retraite agréés (**RRA**), à prestations déterminées et à cotisations déterminées, de régimes d'épargne non enregistrés (**RENE**) collectifs et des comptes d'épargne libre d'impôt (**CELI**). L'actif des produits de placement offerts est géré séparément des fonds généraux de la Standard Life. Tout au long de ce document, les fonds distincts collectifs sont considérés comme des fonds en gestion commune (les **fonds en gestion commune**).

Les fonds en gestion commune sont la propriété de la Standard Life, une société du groupe Standard Life.

Objectif

Le présent document fait état de la politique et des objectifs de placement en vigueur à la date des présentes (des modifications peuvent avoir été apportées par la suite) pour les fonds en gestion commune de la Standard Life.

La gestion d'un fonds en gestion commune est régie par un énoncé écrit de ses objectifs et de sa stratégie de placement. Selon le type de fonds en cause, ledit énoncé peut prendre la forme d'un prospectus, d'un document explicatif, d'une notice d'offre ou d'une politique de placement (les **documents d'offre**).

Le présent document comporte un sommaire des dispositions des fonds gérés par des tiers gestionnaires, mais on devra se reporter au document d'offre de chacun de ces fonds pour obtenir les renseignements complets. La législation en matière de régimes de retraite exige que les responsables de régimes établissent la politique de placement qui s'appliquera aux caisses de retraite qui leur sont confiées. Bon nombre de responsables de régimes ont recours à des fonds en gestion commune, et ils adoptent la même politique de placement que celle du gestionnaire des fonds. Bien que la législation en matière de régimes de retraite ne s'applique pas aux autres types de régimes d'épargne, bon nombre de responsables de ces régimes estiment que le présent document est utile pour la gestion de leurs responsabilités.

Dans tous les cas, les gestionnaires de placements s'appuieront sur la politique de placement de leurs fonds, et sur leur savoir-faire professionnel, pour assurer la gestion des fonds et pour tâcher de surclasser les indices de référence adoptés, compte tenu d'un marché financier en constante évolution. Par conséquent, la structure du portefeuille d'un fonds peut s'écarter temporairement des paramètres précisés dans l'EPOPFGC. Si un écart permanent est envisagé, des modifications seront apportées à l'EPOPFGC.

La Standard Life s'engage à mettre à jour l'EPOPFGC périodiquement. Toutefois, lorsque l'actif d'un fonds en gestion commune est investi dans des parts de fonds de placement gérés par d'autres gestionnaires (**fonds de tiers gestionnaires**), le document d'offre régit la politique et les objectifs de placement de ce fonds de tiers gestionnaire.

Advenant que le document d'offre soit modifié, l'EPOPFGC sera réputé être également modifié en ce qui a trait au fonds en gestion commune dont l'actif est investi dans le fonds de tiers gestionnaire visé. Lorsque la Standard Life est informée d'une modification importante touchant la politique de placement ou la gestion des fonds en gestion commune, elle en informera ses clients.

Le présent document contient la liste des fonds de tiers gestionnaires et le nom de leur gestionnaire. Il fournit également un bref aperçu de ces fonds. Il est recommandé de consulter les documents d'offre des fonds visés pour obtenir toute l'information sur leurs modalités. On peut obtenir ces documents en s'adressant à la Standard Life.

La Standard Life peut décider de cesser d'offrir un fonds de son Programme d'investissement Qualité et Choix. Le cas échéant, un avis sera envoyé aux clients des fonds touchés et nous continuerons de soutenir ces fonds pendant une période d'un an après la date de l'avis. La description de tout fonds touché par une telle décision figure à l'Annexe 1 du présent EPOPFGC, pour la période d'un an visée.

Comme les marchés et les institutions financières peuvent subir des changements imprévus qui sont susceptibles d'influer sur les fonds de placement et leurs gestionnaires, et afin d'assurer que nos clients sont promptement informés de toute modification importante de la politique de placement ou de la gestion des fonds, les modifications visées seront publiées sans tarder dans la section réservée aux responsables de régimes de retraite collectifs du Salon VIP du site Web de la Standard Life (www.standardlife.ca).

Gestion des fonds

En plus de gérer directement certains fonds en gestion commune, la Standard Life a conclu des ententes avec un certain nombre de gestionnaires de placements. Ainsi, certains fonds en gestion commune sont gérés par Investissements Standard Life inc., Investissements Standard Life (immobilier) inc., Standard Life Investments (USA) Limited ou Standard Life Investments Limited (Édimbourg), tandis que l'actif de certains fonds est investi dans des parts de fonds de tiers gestionnaires. Investissements Standard Life inc. est une filiale de Standard Life Investments Limited, une société du Royaume-Uni qui fait partie du groupe Standard Life, tandis qu'Investissements Standard Life (immobilier) inc. est une filiale en propriété exclusive d'Investissements Standard Life inc.

Dans l'exercice de ses fonctions en tant que fournisseur de fonds ou gestionnaire de placements, la Standard Life s'engage à faire preuve du soin, de la compétence et du savoir-faire auxquels on est en droit de s'attendre de la part d'un fournisseur ou d'un gestionnaire de fonds prudent et diligent, et à agir en tout temps d'une façon équitable et raisonnable qui n'est pas préjudiciable aux fonds en gestion commune.

Avis

La Standard Life présente les énoncés de la politique et des objectifs de placement des fonds gérés par chaque gestionnaire de placements dans le présent EPOPFGC à l'intention des fiduciaires et des responsables de régimes. Bien qu'aucun effort ne soit ménagé pour assurer que ces renseignements sont exacts, la Standard Life décline toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions.

Couverture contre les risques de change

Dans le cas de certains fonds en gestion commune et fonds de tiers gestionnaires, en plus de la catégorie d'actions libellées dans la monnaie de base, on offre aussi une catégorie d'actions couvertes contre les risques de change et libellées dans une monnaie différente. Les investisseurs devraient noter que cette stratégie de couverture a pour objet de réduire – et non pas d'éliminer – les risques de change. Il n'y a aucune garantie que la monnaie des placements sous-jacents soit complètement couverte contre les risques de change de la monnaie de référence. Cette stratégie de couverture de change est une stratégie de placement passive qui ne sert pas à des fins spéculatives. Si elle est efficace, la stratégie de couverture peut cependant empêcher un investisseur de faire un gain si la valeur de la monnaie visée par la couverture augmente.

En ce qui concerne les fonds en gestion commune qui sont investis dans des catégories de fonds de couverture de la Société d'Investissement à capital variable (SICAV) mondiale de Standard Life Investments, tous les gains, pertes et dépenses qui découlent de la stratégie de couverture de change sont attribués aux actionnaires de la catégorie d'actions applicable ou assumés par ceux-ci. Les coûts additionnels relatifs à la stratégie de couverture sont les frais de transaction liés aux instruments et aux contrats utilisés pour mettre en œuvre la couverture. De plus, le fonds sous-jacent doit servir de garantie lors de toute transaction de couverture. Dans certaines circonstances, les transactions de couverture de change ayant trait à une catégorie d'actions peuvent entraîner des pertes et avoir une incidence sur la valeur nette de l'actif d'autres catégories d'actions de la même SICAV. Par ailleurs, tout comme les lois fédérales canadiennes régissant les entreprises,

la Partie I des dispositions législatives luxembourgeoises de la loi sur les OPC qui régissent la SICAV ne sert pas à endiguer les catégories d'actions, et ce, malgré le fait que les éléments d'actif et de passif sont attribués par contrat à la catégorie d'actions spécifique. Par conséquent, les pertes d'une catégorie d'actions continueront d'être attribuées à l'ensemble de la SICAV.

Risque de contrepartie

Par « risque de contrepartie », on entend le risque qu'une des parties à un contrat ne respecte pas ses obligations contractuelles. Comme les produits dérivés sont des contrats financiers, tous les fonds en gestion commune ou fonds de tiers gestionnaires utilisant des produits dérivés, que ce soit pour couvrir des monnaies ou dans leurs stratégies de placement, sont exposés à ce risque. L'importance du risque variera par fonds selon ses politiques et ses contrôles internes et sa vulnérabilité aux produits dérivés.

Mesures antidilution

Dans le but de traiter équitablement tous les investisseurs et pour limiter les effets négatifs des frais de négociation sur le rendement du fonds, certains fonds en gestion commune ou fonds de tiers gestionnaires sont assortis de mesures antidilution. Une de ces mesures est la méthode d'évaluation « single swinging price ». Cette méthode permet en réalité au gestionnaire du fonds de rajuster le prix du fonds quotidiennement selon les rentrées et les sorties du fonds. Elle élimine en outre la nécessité d'appliquer manuellement le levier de dilution, tout en visant à protéger le fonds contre les effets négatifs de la dilution.

II. Politique et objectifs de placement

A. Fonds en gestion commune gérés par Investissements Standard Life, Investissements Standard Life (immobilier) ou par Standard Life

En tant que division canadienne de Standard Life Investments Limited, Investissements Standard Life inc. (ISL) offre des services de gestion de placements depuis 1973. ISL dispose d'une équipe d'experts en placements, en poste à Montréal et Toronto ainsi qu'à ses compagnies sœurs et affiliées, pour effectuer sa propre recherche indépendante et prendre des décisions d'investissement.

ISL a pour mission de veiller aux intérêts et d'atteindre les objectifs financiers à long terme de ses clients en leur offrant un service de calibre supérieur et des produits de qualité.

Standard Life Investments (USA) Limited est une filiale en propriété exclusive de Standard Life Investments Limited. Elle fournit des services de gestion de placement aux États-Unis depuis 2002, année d'ouverture du bureau à Boston. Cette filiale gère tous les placements autonomes actifs en actions américaines des clients d'ISL au Canada.

Créée en 2006, Investissements Standard Life (immobilier) inc. (ISLI) est une filiale en propriété exclusive de gestion immobilière d'Investissements Standard Life inc. ISLI gère le Fonds immobilier de la Standard Life et sa mission consiste à faire croître l'actif immobilier sous gestion au Canada grâce au développement de produits et à l'innovation, en tirant parti des ressources internationales de Standard Life Investments Limited dans le domaine de l'immobilier.

Les objectifs et contraintes de chaque fonds sont les suivants :

1. Fonds d'actions canadiennes (ISL)

Le Fonds d'actions canadiennes (ISL) de la Standard Life a été établi en 1966 et il est géré par Investissements Standard Life inc.

Objectif

Générer une appréciation à long terme du capital grâce à un portefeuille constitué principalement d'actions d'émetteurs situés au Canada qui sont cotées à une bourse locale reconnue.

Stratégie d'investissement

L'actif du Fonds est investi dans un portefeuille bien diversifié d'actions inscrites à la cote d'une bourse canadienne reconnue. Le portefeuille est structuré de façon à bonifier les rendements grâce à l'analyse fondamentale. Le portefeuille est diversifié selon les secteurs et les industries.

Le noyau du portefeuille d'actions est composé de titres de sociétés à forte capitalisation (S&P/TSX 60) qui offrent une participation diversifiée dans l'économie canadienne tout en assurant la liquidité du portefeuille. Des titres de sociétés à faible et moyenne capitalisation qui affichent une croissance séculaire viennent compléter ce noyau.

Répartition de l'actif

La structure du portefeuille du Fonds s'inscrit dans les paramètres suivants :

Pondération		
Catégorie d'actif	Minimum	Maximum
Actions canadiennes ¹	90 %	100 %
Liquidités	0 %	10 %

¹ Incluant des compagnies inscrites au TSX et incorporées à l'étranger jusqu'à un maximum de 10 % de la valeur marchande du Fonds.

Les fonds négociés en bourse, les produits dérivés et autres instruments financiers similaires peuvent être utilisés, de temps à autre, à des fins de couverture ou autres. Aucun produit dérivé ne sera utilisé à des fins de spéculation ou comme levier financier relativement au Fonds.

Diversification

La pondération accordée à chaque secteur et à chaque titre dépend de leur potentiel respectif. La politique du Fonds consiste à être présent dans au moins 7 des 10 secteurs, avec une pondération de plus ou moins 5 % (en termes absolus) par rapport à celle de l'indice composé S&P/TSX.

Le Fonds compte normalement de 50 à 80 titres et aucun titre en particulier ne représente plus de 10 % de l'actif du Fonds, établi au cours du marché, à moins que la pondération du titre par rapport à l'indice composé S&P/TSX ne soit supérieure à 10 %. Dans un tel cas, la pondération maximale dans ce titre et dans les titres de toutes sociétés liées n'excédera pas leur pondération combinée par rapport à l'indice composé S&P/TSX plus 2 %. En tout temps, le Fonds respectera les limites de pondération prescrites dans la législation canadienne en matière de régimes de retraite.

Objectif en matière de rendement

L'objectif du Fonds en matière de rendement est de surclasser, sur des périodes mobiles de quatre ans, le rendement total de l'indice composé S&P/TSX, sur une base annuelle.



Important - Ce fonds n'est pas approprié pour les régimes de retraite agréés au Nouveau-Brunswick. L'utilisation du Fonds indiciel plafonné d'actions canadiennes (ISL) de la Standard Life est plutôt recommandée.

2. Fonds indiciel d'actions canadiennes (ISL)

Le Fonds indiciel d'actions canadiennes (ISL) de la Standard Life a été établi en août 1998 et il est géré par Investissements Standard Life inc.

Objectif

Générer un rendement suivant étroitement le rendement total de l'indice composé S&P/TSX grâce à un portefeuille constitué principalement d'actions, avec l'intention d'imiter la composition de l'indice.

Stratégie d'investissement

Le Fonds offre aux investisseurs la possibilité de participer à la croissance d'une vaste sélection de titres canadiens cotés sur le TSX. Le portefeuille du Fonds est investi dans tous les titres de l'indice composé S&P/TSX, selon une pondération proportionnelle à celle des titres composant l'indice. Un rééquilibrage du portefeuille sera effectué à intervalles réguliers afin de tenir compte des modifications survenues au sein de l'indice, à savoir l'ajout ou la suppression de titres, de même que du rajustement de la pondération des titres en raison de modifications sur le plan de la capitalisation. Les rentrées de fonds ainsi que le revenu de dividendes, de même que les liquidités, pourront être investis dans des fonds négociés en bourse, des produits dérivés et d'autres instruments financiers similaires pertinents jusqu'à ce que les sommes soient suffisantes pour être réinvesties dans tous les titres de l'indice composé S&P/TSX selon une pondération proportionnelle.

Répartition de l'actif

La structure du portefeuille du Fonds s'inscrit dans les paramètres indiqués dans le tableau ci-après. L'objectif du Fonds est de demeurer pleinement investi.

Pondération		
Catégorie d'actif	Minimum	Maximum
Actions canadiennes	95 %	100 %
Liquidités	0 %	5 %

Les fonds négociés en bourse, les produits dérivés et autres instruments financiers similaires peuvent être utilisés à des fins de couverture ou autres. Aucun produit dérivé ne sera utilisé à des fins de spéculation ou comme levier financier relativement au Fonds.

Objectif en matière de rendement

Le principal objectif du Fonds est de procurer aux investisseurs des rendements qui suivent étroitement le rendement total de l'indice composé S&P/TSX.



Important - Ce fonds n'est pas approprié pour les régimes de retraite agréés au Nouveau-Brunswick. L'utilisation du Fonds indiciel plafonné d'actions canadiennes (ISL) de la Standard Life est plutôt recommandée.

3. Fonds d'actions canadiennes plafonné (ISL)

Le Fonds d'actions canadiennes plafonné (ISL) de la Standard Life a été établi en décembre 2000 et il est géré par Investissements Standard Life inc.

Objectif

Générer une appréciation à long terme du capital grâce à un portefeuille constitué principalement d'actions d'émetteurs situés au Canada et qui sont cotées à une bourse locale reconnue, tout en respectant des limites de pondération dans tout titre de participation unique.

Stratégie d'investissement

L'actif du Fonds est investi dans un portefeuille bien diversifié d'actions inscrites à la cote d'une bourse canadienne reconnue. Le portefeuille d'actions met l'accent sur l'analyse fondamentale. Le Fonds est diversifié selon les secteurs, les titres et les industries.

Le noyau du portefeuille d'actions est composé de titres de grandes sociétés bien capitalisées (S&P/TSX 60) qui offrent une participation diversifiée dans l'économie canadienne tout en assurant la liquidité du portefeuille. Des titres de sociétés à faible et moyenne capitalisation qui affichent une croissance séculaire viennent compléter ce noyau.

Répartition de l'actif

La structure du portefeuille du Fonds s'inscrit dans les paramètres suivants :

Pondération		
Catégorie d'actif	Minimum	Maximum
Actions canadiennes ¹	90 %	100 %
Liquidités	0 %	10 %

¹ Incluant des compagnies inscrites au TSX et incorporées à l'étranger jusqu'à un maximum de 10 % de la valeur marchande du Fonds.

Les fonds négociés en bourse, les produits dérivés et autres instruments financiers similaires peuvent être utilisés, de temps à autre, à des fins de couverture ou autres. Aucun produit dérivé ne sera utilisé à des fins de spéculation ou comme levier financier relativement au Fonds.

Diversification

La pondération accordée à chaque secteur et à chaque titre dépend de leur potentiel respectif. La politique du Fonds consiste à investir dans au moins 7 des 10 secteurs, avec une pondération de plus ou moins 5 % (en termes absolus) par rapport à celle de l'indice composé plafonné S&P/TSX.

Le portefeuille d'actions canadiennes compte normalement de 50 à 80 titres, et aucun titre en particulier ne représente plus de 10 % de la valeur marchande du Fonds, à moins que la pondération du titre par rapport à l'indice composé plafonné S&P/TSX n'excède 10 %, auquel cas la pondération maximale sera de 15 % de la valeur marchande du Fonds. En tout temps, le Fonds respectera les limites de pondération prescrites dans la législation canadienne en matière de régimes de retraite.

Objectif en matière de rendement

L'objectif du Fonds en matière de rendement est de surclasser, sur des périodes mobiles de quatre ans, le rendement total de l'indice repère. Le Fonds utilisera, à titre de repère, le rendement de l'indice composé plafonné S&P/TSX établi par Standard & Poor's.

4. Fonds indiciel plafonné d'actions canadiennes (ISL)

Le Fonds indiciel plafonné d'actions canadiennes de la Standard Life (ISL) a été établi en mars 2001 et il est géré par Investissements Standard Life inc.

Objectif

Générer un rendement qui suit étroitement le rendement total de l'indice plafonné d'actions S&P/TSX grâce à un portefeuille constitué principalement d'actions, avec l'intention d'imiter la composition de l'indice.

Stratégie d'investissement

Le Fonds offre aux investisseurs la possibilité de participer à la croissance d'une vaste sélection de titres canadiens cotés sur le TSX. Le portefeuille du Fonds est investi dans tous les titres de l'indice plafonné d'actions S&P/TSX (tel que géré par Standard & Poor's), selon une pondération proportionnelle à celle des titres composant l'indice. Un rééquilibrage du portefeuille sera effectué à intervalles réguliers afin de tenir compte des modifications survenues au sein de l'indice, à savoir l'ajout ou la suppression de titres, de même que du rajustement de la pondération des titres en raison de modifications sur le plan de la capitalisation et du mécanisme de plafonnement de l'indice. Les rentrées de fonds ainsi que le revenu de dividendes, de même que les liquidités, pourront être investis dans des fonds négociés en bourse, des produits dérivés et d'autres instruments financiers similaires pertinents jusqu'à ce que les sommes accumulées soient suffisantes pour être réinvesties dans tous les titres de l'indice plafonné d'actions S&P/TSX selon une pondération proportionnelle.

Répartition de l'actif

La structure du portefeuille du Fonds s'inscrit dans les paramètres indiqués dans le tableau ci-après. L'objectif du Fonds est de demeurer pleinement investi.

Pondération		
Catégorie d'actif	Minimum	Maximum
Actions canadiennes	95 %	100 %
Liquidités	0 %	5 %

Les fonds négociés en bourse, les produits dérivés et autres instruments financiers similaires peuvent être utilisés à des fins de couverture ou autres. Aucun produit dérivé ne sera utilisé à des fins de spéculation ou comme levier financier relativement au Fonds.

Objectif en matière de rendement

Le principal objectif du Fonds est de procurer aux investisseurs des rendements qui suivent étroitement le rendement total de l'indice plafonné d'actions S&P/TSX, tel qu'établi par Standard & Poor's.

5. Fonds d'actions canadiennes à faible capitalisation (ISL)

Le Fonds d'actions canadiennes à faible capitalisation (ISL) de la Standard Life a été établi en 1996 et il est géré par Investissements Standard Life inc.

Objectif

Générer une appréciation du capital grâce à un portefeuille constitué principalement de titres de participation de sociétés canadiennes à faible capitalisation.

Stratégie d'investissement

Aux fins du présent Fonds, un placement dans des sociétés à faible capitalisation inclut les actions de sociétés canadiennes et américaines et les parts de sociétés en commandite ou de fiducies à but spécial (ex. : les fiducies de revenu), sous réserve que leur capitalisation boursière n'excède pas celle du titre le plus important de l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX, au moment de son inclusion dans le portefeuille. Pour des considérations de liquidité, seuls les titres comportant une capitalisation boursière de plus de 50 millions \$ seront retenus.

Répartition de l'actif

La structure du portefeuille du Fonds s'inscrit dans les paramètres indiqués dans le tableau ci-après. L'objectif du Fonds est de demeurer pleinement investi.

Pondération		
Catégorie d'actif	Minimum	Maximum
Actions canadiennes ¹	70 %	100 %
Actions américaines	0 %	30 %
Liquidités	0 %	10 %

¹ Incluant des compagnies inscrites au TSX et incorporées à l'étranger jusqu'à un maximum de 10 % de la valeur marchande du Fonds.

Les fonds négociés en bourse, les produits dérivés et autres instruments financiers similaires peuvent être utilisés, de temps à autre, à des fins de couverture ou autres. Aucun produit dérivé ne sera utilisé à des fins de spéculation ou comme levier financier relativement au Fonds.

Diversification

La pondération accordée à chaque secteur et à chaque titre dépend de leur potentiel respectif. La politique du Fonds consiste à être présent dans un nombre suffisant de secteurs afin d'assurer une grande diversification.

Le portefeuille du Fonds compte habituellement de 35 à 70 titres et aucun titre en particulier ne représente plus de 10 % de l'actif du Fonds, établi au cours du marché.

Objectif en matière de rendement

L'objectif du Fonds en matière de rendement est de surclasser, sur des périodes mobiles de quatre ans, le rendement total de l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX, sur une base annuelle.

6. Fonds d'actions Tri-Plan (ISL)

Le Fonds d'actions Tri-Plan (ISL) de la Standard Life a été établi en 1969 et il est géré par Investissements Standard Life inc.

Objectif

Générer une appréciation à long terme du capital grâce à un portefeuille constitué principalement d'actions d'émetteurs situés en Amérique du Nord et qui sont cotées à une bourse reconnue.

Stratégie d'investissement

L'actif du Fonds est investi dans un portefeuille bien diversifié de titres de participation cotés à des bourses reconnues du Canada et des États-Unis. Le portefeuille met l'accent sur l'analyse fondamentale. Le portefeuille est diversifié selon les secteurs et les industries.

Le noyau du portefeuille d'actions est composé de titres de grandes sociétés bien capitalisées qui offrent une participation diversifiée dans l'économie du Canada et des États-Unis, tout en assurant la liquidité du portefeuille. Des titres de sociétés à faible et moyenne capitalisation qui affichent une croissance séculaire viennent compléter ce noyau. Le Fonds peut aussi détenir des actions américaines ou d'autres actions étrangères de l'indice S&P 500®.

Répartition de l'actif

La structure du portefeuille du Fonds s'inscrit dans les paramètres suivants :

Pondération		
Catégorie d'actif	Minimum	Maximum
Actions canadiennes ¹	60 %	100 %
Actions américaines	10 %	30 %
Liquidités	0 %	10 %

¹ Incluant des compagnies inscrites au TSX et incorporées à l'étranger jusqu'à un maximum de 10 % de la valeur marchande du Fonds.

Les fonds négociés en bourse, les produits dérivés et autres instruments financiers similaires peuvent être utilisés, de temps à autre, à des fins de couverture ou autres. Aucun produit dérivé ne sera utilisé à des fins de spéculation ou comme levier financier relativement au Fonds.

Diversification

Composante en actions canadiennes

La pondération accordée à chaque secteur et à chaque titre dépend de leur potentiel respectif. La politique du Fonds consiste à être présent dans au moins 7 des 10 secteurs de l'indice composé S&P/TSX afin de tirer parti d'une diversification accrue.

La composante en actions canadiennes compte normalement jusqu'à 80 titres et aucun titre en particulier ne représente plus de 10 % de l'actif du Fonds, établi au cours du marché, à moins que la pondération du titre par rapport à l'indice composé S&P/TSX ne soit supérieure à 10 %. Dans un tel cas, la pondération maximale dans ce titre et dans les titres de toutes sociétés liées n'excédera pas leur pondération combinée au sein de l'indice composé S&P/TSX plus 2 %. En tout temps, le Fonds respectera les limites de pondération prescrites dans la législation canadienne en matière de régimes de retraite.

Composante en actions américaines

La composante en actions américaines sert de complément aux actions canadiennes afin d'assurer aux investisseurs une participation dans la croissance à long terme des entreprises dominantes. Ce fonds concentre ses investissements en Amérique du Nord, et, dans le cas de la composante en actions américaines, l'actif du Fonds peut être investi dans des sociétés de choix d'envergure mondiale, à la condition que leurs actions soient comprises dans l'indice S&P 500.

Objectif de rendement

L'objectif du Fonds en matière de rendement est de surclasser, sur des périodes mobiles de quatre ans, le rendement total des indices de référence indiqués ci-après, sur une base annuelle :

Indice composé S&P/TSX	80 %
Indice S&P 500®	15 %
Indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada	5 %

7. Fonds d'actions américaines (ISL)

Le Fonds d'actions américaines (ISL) de la Standard Life a été établi en 1982 et il est géré par Investissements Standard Life inc. Depuis le 15 décembre 2011, Standard Life Investments (USA) Limited agit à titre de sous-conseiller du portefeuille.

Objectif

Générer une appréciation à long terme du capital grâce à un portefeuille constitué principalement d'actions cotées à une bourse américaine reconnue.

Stratégie d'investissement

Le Fonds permet aux caisses de retraite de participer à la croissance de l'économie américaine.

Bien que l'accent soit mis sur les marchés financiers américains, l'actif du Fonds peut être investi, jusqu'à concurrence de 10 % de sa valeur marchande, dans des sociétés d'envergure mondiale ayant leur siège social à l'extérieur de l'Amérique du Nord, dont les actions ou les certificats américains d'actions étrangères se négocient sur les marchés nord-américains. Le portefeuille met l'accent sur l'analyse fondamentale. En général, au moins 60 % de l'actif total du Fonds est investi dans les titres de sociétés à forte capitalisation composant l'indice Standard & Poor's 500®.

Répartition de l'actif

La structure du portefeuille du Fonds s'inscrit dans les paramètres suivants :

Pondération		
Catégorie d'actif	Minimum	Maximum
Actions américaines	80 %	100 %
Actions étrangères (non nord-américaines)	0 %	10 %
Liquidités	0 %	10 %

Les fonds négociés en bourse, les produits dérivés et autres instruments financiers similaires peuvent être utilisés, de temps à autre, à des fins de couverture ou autres. Aucun produit dérivé ne sera utilisé à des fins de spéculation ou comme levier financier relativement au Fonds.

Diversification

La pondération accordée à chaque secteur et à chaque titre dépend de leur potentiel respectif. La politique du Fonds consiste à être présent dans suffisamment de secteurs pour assurer une bonne diversification.

Le Fonds compte normalement de 50 à 90 titres.

Objectif en matière de rendement

L'objectif du Fonds en matière de rendement est de surclasser, sur des périodes mobiles de quatre ans, le rendement total de l'indice Standard & Poor's 500®, sur une base annuelle.

8. Fonds indiciel d'actions américaines (ISL)

Le Fonds indiciel d'actions américaines (ISL) de la Standard Life a été établi en août 1998 et il est géré par Investissements Standard Life inc. Ce fonds accepte des dépôts pour les régimes d'épargne et de retraite collectifs agréés et non agréés.

Objectif

Générer un rendement qui suit étroitement le rendement total de l'indice Standard & Poor's 500® grâce à un portefeuille constitué principalement d'actions, avec l'intention d'imiter la composition de l'indice.

Stratégie d'investissement

Le Fonds offre aux investisseurs la possibilité de participer à la croissance d'une vaste sélection de titres américains cotés sur les marchés boursiers américains. Le portefeuille du Fonds est investi directement ou indirectement dans l'ensemble des titres de l'indice Standard & Poor's 500®, selon une pondération proportionnelle à celle des titres composant l'indice. Un rééquilibrage du portefeuille sera effectué à intervalles réguliers afin de tenir compte des modifications survenues au sein de l'indice, à savoir l'ajout ou la suppression de titres, de même que du rajustement de la pondération des titres en raison de modifications sur le plan de la capitalisation. Les rentrées de fonds ainsi que le revenu de dividendes, de même que les liquidités, pourront être investis dans des fonds négociés en bourse, des produits dérivés et d'autres instruments financiers similaires pertinents jusqu'à ce que les sommes accumulées soient suffisantes pour être réinvesties dans tous les titres de l'indice Standard & Poor's 500® selon une pondération proportionnelle. Étant donné que ce fonds accepte des capitaux agréés et non agréés, le revenu de dividendes US est assujéti à des retenues d'impôt à la source aux États-Unis.

Répartition de l'actif

La structure du portefeuille du Fonds s'inscrit dans les paramètres indiqués dans le tableau ci-après. L'objectif du Fonds est de demeurer pleinement investi.

Pondération		
Catégorie d'actif	Minimum	Maximum
Actions américaines	95 %	100 %
Liquidités	0 %	5 %

Les fonds négociés en bourse, les produits dérivés et autres instruments financiers similaires peuvent être utilisés à des fins de couverture ou autres. Aucun produit dérivé ne sera utilisé à des fins de spéculation ou comme levier financier relativement au Fonds.

Objectif en matière de rendement

Le principal objectif du Fonds est de procurer aux investisseurs des rendements qui suivent étroitement le rendement total de l'indice Standard & Poor's 500®.

9. Fonds indiciel direct d'actions américaines enregistré (ISL)

Le Fonds indiciel direct d'actions américaines enregistré (ISL) de la Standard Life, établi en mai 1999 sous le nom de Fonds synthétique indiciel d'actions américaines de la Standard Life, a été restructuré en novembre 2005. Le fonds est géré par Investissements Standard Life inc. Ce fonds accepte uniquement des dépôts pour les régimes d'épargne et de retraite collectifs agréés.

Objectif

Générer un rendement qui suit étroitement le rendement total de l'indice Standard & Poor's 500® grâce à un portefeuille constitué principalement d'actions, avec l'intention d'imiter la composition de l'indice.

Stratégie d'investissement

Le Fonds offre aux investisseurs la possibilité de participer à la croissance d'une vaste sélection de titres américains cotés sur des marchés boursiers américains reconnus. Le portefeuille du Fonds est investi directement ou indirectement dans l'ensemble des titres de l'indice Standard & Poor's 500®, selon une pondération proportionnelle à celle des titres composant l'indice. Un rééquilibrage du portefeuille sera effectué à intervalles réguliers afin de tenir compte des modifications survenues au sein de l'indice, à savoir l'ajout ou la suppression de titres, de même que du rajustement de la pondération des titres en raison de modifications sur le plan de la capitalisation. Les rentrées de fonds ainsi que le revenu de dividendes, de même que les liquidités, pourront être investis dans des fonds négociés en bourse, des produits dérivés et d'autres instruments financiers similaires pertinents jusqu'à ce que les sommes accumulées soient suffisantes pour être réinvesties dans tous les titres de l'indice Standard & Poor's 500® selon une pondération proportionnelle.

Répartition de l'actif

La structure du portefeuille du Fonds s'inscrit dans les paramètres indiqués dans le tableau ci-après. L'objectif du Fonds est de demeurer pleinement investi.

Pondération		
Catégorie d'actif	Minimum	Maximum
Actions américaines	95 %	100 %
Liquidités	0 %	5 %

Les fonds négociés en bourse, les produits dérivés et autres instruments financiers similaires peuvent être utilisés à des fins de couverture ou autres. Aucun produit dérivé ne sera utilisé à des fins de spéculation ou comme levier financier relativement au Fonds.

Objectif en matière de rendement

Le principal objectif du Fonds est de procurer aux investisseurs des rendements qui suivent étroitement le rendement total de l'indice Standard & Poor's 500®.

10. Fonds d'actions américaines non enregistré (ISL)

Le Fonds d'actions américaines non enregistré (ISL) de la Standard Life a été établi en 1997 et il est géré par Investissements Standard Life inc. Depuis le 15 décembre 2011, Standard Life Investments (USA) Limited agit à titre de sous-conseiller du portefeuille.

Objectif

Générer une appréciation à long terme du capital grâce à un portefeuille constitué principalement d'actions cotées à une bourse américaine reconnue.

Stratégie d'investissement

Le Fonds permet aux responsables et aux participants de régimes d'épargne collectifs non enregistrés de participer à l'économie américaine.

Bien que l'accent soit mis sur les marchés financiers américains, l'actif du Fonds peut être investi, jusqu'à concurrence de 10 % de sa valeur marchande, dans des sociétés d'envergure mondiale ayant leur siège social à l'extérieur de l'Amérique du Nord, dont les actions ou les certificats américains d'actions étrangères se négocient à des bourses nord-américaines. Le portefeuille met l'accent sur l'analyse fondamentale. En général, au moins 60 % de l'actif total du Fonds est investi dans les titres de sociétés à forte capitalisation composant l'indice Standard & Poor's 500®. Le revenu de placements étrangers est assujéti à des retenues d'impôt à la source.

Répartition de l'actif

La structure du portefeuille du Fonds s'inscrit dans les paramètres suivants :

Pondération		
Catégorie d'actif	Minimum	Maximum
Actions américaines	80 %	100 %
Actions étrangères (non nord-américaines)	0 %	10 %
Liquidités	0 %	10 %

Les fonds négociés en bourse, les produits dérivés et autres instruments financiers similaires peuvent être utilisés, de temps à autre, à des fins de couverture ou autres. Aucun produit dérivé ne sera utilisé à des fins de spéculation ou comme levier financier relativement au Fonds.

Diversification

La pondération accordée à chaque secteur et à chaque industrie dépend de leur potentiel respectif. La politique du Fonds consiste à être présent dans suffisamment de secteurs pour assurer une bonne diversification.

Le Fonds compte normalement de 40 à 90 titres.

Objectif en matière de rendement

L'objectif du Fonds en matière de rendement est de surclasser, sur des périodes mobiles de quatre ans, le rendement total de l'indice Standard & Poor's 500®, sur une base annuelle.

11. Fonds américain indiciel neutre en devises (ISL)

Le Fonds américain indiciel neutre en devises (ISL) de la Standard Life a été établi en juillet 2010 et il est géré par Investissements Standard Life inc. Ce fonds accepte uniquement des dépôts pour les régimes d'épargne et de retraite collectifs agréés.

La Standard Life investit les cotisations destinées au Fonds américain indiciel neutre en devises de la Standard Life (le fonds avec couverture de change) principalement en parts du Fonds indiciel direct d'actions américaines enregistré (ISL) de la Standard Life (le fonds sous-jacent)¹. Le fonds avec couverture de change peut également détenir des positions dans des contrats à terme sur l'indice Standard & Poor's 500, dans des contrats de change à terme ou dans des contrats à terme sur devises qui, lorsqu'ils sont détenus dans le fonds avec couverture de change, contribueront à l'atteinte de l'objectif de rendement du Fonds, tout en minimisant le risque de change. L'objectif de placement, la stratégie d'investissement et l'objectif en matière de rendement sont décrits ci-après :

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ► Générer un rendement qui suit étroitement celui de l'indice de rendement total Standard & Poor's 500[®] (couvert en dollars canadiens), grâce à un portefeuille constitué principalement de parts du Fonds indiciel direct d'actions américaines enregistré (ISL) de la Standard Life et à la conversion des positions en devises américaines en positions en devises canadiennes.
Stratégie/style	<ul style="list-style-type: none"> ► Le Fonds américain indiciel neutre en devises de la Standard Life offre aux investisseurs la possibilité de participer à la croissance d'un grand nombre de titres américains cotés sur les marchés boursiers des É.-U. La stratégie du fonds avec couverture de change est d'investir dans des parts du fonds sous-jacent, lequel investit dans l'ensemble des titres de l'indice Standard & Poor's 500[®].

Stratégie/style (suite)	<ul style="list-style-type: none"> ► Le fonds sous-jacent fait l'objet d'un rééquilibrage régulier pour tenir compte des modifications dans l'indice, à savoir l'ajout ou la suppression de titres, de même que du rajustement de la pondération des titres en raison de modifications dans la capitalisation. Comme le fonds sous-jacent est composé de titres libellés en dollars américains, les opérations du Fonds avec couverture de change portent sur des contrats de change et des contrats à terme, ainsi que sur de petits montants de liquidités en vue de convertir le risque de change en dollars canadiens selon la méthodologie employée par l'indice de rendement total Standard & Poor's 500[®] (couvert en dollars canadiens).
Placements	<ul style="list-style-type: none"> ► La structure du portefeuille du fonds sous-jacent s'inscrit dans les paramètres indiqués dans le tableau ci-après. Sa politique est de demeurer pleinement investi.

Pondération		
Catégorie d'actif	Minimum	Maximum
Actions américaines	95 %	100 %
Liquidités ²	0 %	5 %

Des fonds négociés en bourse, des produits dérivés et d'autres instruments financiers similaires peuvent être utilisés par le fonds avec couverture de change et le fonds sous-jacent à des fins de couverture ou autres. Aucun produit dérivé ne sera utilisé à des fins de spéculation.

Objectif en matière de rendement

Le principal objectif du Fonds est de procurer aux investisseurs des rendements qui suivent étroitement celui de l'indice de rendement total Standard & Poor's 500[®] (couvert en dollars canadiens).

¹ La politique de placement du Fonds sous-jacent figure à la section II A du présent document.

² La restriction sur les liquidités ne vise pas les liquidités utilisées comme garanties associées aux produits dérivés, le cas échéant.

12. Fonds d'obligations (ISL)

Le Fonds d'obligations (ISL) de la Standard Life a été établi en 1968 et il est géré par Investissements Standard Life inc.

Objectif

Générer un revenu d'intérêts et une appréciation à long terme du capital grâce à un portefeuille constitué principalement de titres à revenu fixe libellés en dollars canadiens.

Stratégie d'investissement

Le Fonds offre une option de placements à revenu fixe gérés activement qui permet une diversification accrue des portefeuilles des régimes d'épargne et de retraite collectifs.

Le processus de placement est centré sur l'anticipation des taux d'intérêt et sur une négociation active en vue d'exploiter les aberrations dans l'évaluation d'émissions ou de secteurs particuliers. Les placements peuvent être faits directement ou indirectement et sont liquides et de haute qualité, afin que la structure du portefeuille puisse être modifiée en fonction des changements observés au chapitre des prévisions ou des valeurs relatives. Des liquidités peuvent être détenues, de temps à autre, pour gérer la position de trésorerie ainsi qu'à des fins stratégiques.

Répartition de l'actif

La structure du portefeuille du Fonds s'inscrit dans les paramètres suivants :

Pondération		
Catégorie d'actif	Minimum	Maximum
Titres à revenu fixe	80 %	100 %
Liquidités	0 %	20 %

Les fonds négociés en bourse, les produits dérivés et autres instruments financiers similaires peuvent être utilisés, de temps à autre, à des fins de couverture ou autres. Aucun produit dérivé ne sera utilisé à des fins de spéculation ou comme levier financier relativement au Fonds.

Diversification

Qualité du crédit

Les titres admissibles aux fins de placement doivent avoir une cote élevée de solvabilité selon la méthodologie utilisée pour la famille d'indices obligataires FTSE TMX Canada. Advenant que la cote d'un titre détenu dans un portefeuille soit abaissée et que le titre n'ait plus une cote de solvabilité de premier rang, le gestionnaire ne sera pas tenu de vendre ce titre, mais il pourra le conserver jusqu'à ce qu'il soit dans le meilleur intérêt des porteurs de parts de le faire.

Durée

La durée modifiée du Fonds s'inscrira généralement dans une fourchette de $\pm 1,5$ an par rapport à celle de l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada, compte tenu des positions dans les produits dérivés.

Secteurs et composition

Pondération ¹		
	Minimum	Maximum
Gouvernement du Canada	20 %	70 %
Provinces et municipalités	20 %	70 %
Sociétés ²	10 %	60 %
Obligations à rendement réel	0 %	10 %
Placements privés	0 %	10 %
Émetteurs étrangers	0 %	30 %
Pondération nette en devises étrangères	0 %	30 %

¹ La classification des titres sera fondée sur la méthodologie FTSE TMX Canada. Il est à noter que les supranationales seront aussi classées par FTSE TMX Canada.

² Incluant des titres adossés à des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances mobilières et des titres adossés à des créances mobilières commerciales et des partenariats publics et privés.

Le nombre de titres en portefeuille sera déterminé sur la base d'une gestion prudente et d'une diversification appropriée. Aucun titre à revenu fixe non garanti par les gouvernements d'un émetteur particulier ne peut représenter plus de 10 % de l'actif du Fonds, au cours du marché.

Objectif en matière de rendement

L'objectif du Fonds en matière de rendement est de surclasser, sur des périodes mobiles de quatre ans, le rendement total de l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada, sur une base annuelle.

13. Fonds d'obligations gouvernementales pour un passif à court terme (ISL)

Le Fonds d'obligations gouvernementales pour un passif à court terme (ISL) de la Standard Life a été établi en janvier 2013. La Standard Life investit principalement les cotisations au titre du Fonds d'obligations gouvernementales pour un passif à court terme (ISL) de la Standard Life dans l'acquisition de parts du Fonds commun d'obligations gouvernementales pour un passif à court terme ISL (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du Fonds est de générer des rendements correspondant étroitement à ceux de l'indice de référence obligataire provincial pour un passif à court terme d'ISL en investissant principalement dans des titres à revenu fixe provinciaux libellés en dollars canadiens émis et garantis par des gouvernements provinciaux.

Stratégie de placement

Le Fonds permet aux caisses de retraite canadiennes qui devront satisfaire à des obligations financières à court terme de réduire les risques liés aux taux d'intérêt tout en assumant des risques de crédit provinciaux de façon à obtenir des rendements supérieurs à long terme.

Indice de référence obligataire provincial pour un passif à court terme d'ISL

Pour atteindre ses objectifs de placement, le Fonds reproduit aussi fidèlement que possible les caractéristiques de l'indice de référence obligataire provincial pour un passif à court terme d'ISL (l'« indice de référence »), comme le rendement à l'échéance et la durée. Cet indice représente un portefeuille théorique de titres à revenu fixe fondé sur les composantes de l'indice obligataire provincial universel FTSE TMX Canada¹ et de l'indice des obligations provinciales à coupons détachés FTSE TMX Canada. Il est établi de façon à permettre des opérations de couverture sur la structure cible des flux de trésorerie du Fonds, tel que décrit ci-après, sous réserve des restrictions figurant dans la présente politique de placement.

L'indice de référence est rééquilibré tous les jours afin de tenir compte des paiements de coupons d'obligations et d'exclure les titres qui ne respectent plus les critères d'admissibilité aux indices FTSE TMX Canada ou qui enfreignent les restrictions du Fonds en matière de placement. De plus, l'indice de référence est rééquilibré une fois par mois pour tenir compte de la composition réelle des indices FTSE TMX Canada, notamment les nouveaux titres qui y ont été ajoutés.

Structure cible des flux de trésorerie du Fonds

La structure cible des flux de trésorerie du présent Fonds a été établie par le gestionnaire de portefeuille selon une méthodologie exclusive. Cette structure cible des flux de trésorerie est associée à une caisse de retraite canadienne type dont les participants sont tous retraités. Le profil démographique sous-jacent a été dérivé de données externes (Statistique Canada) et les prévisions concernant les flux de trésorerie ont été établies d'après les dispositions et hypothèses d'un régime de retraite canadien type. Le gestionnaire de portefeuille ne s'attend pas à ce que la structure cible des flux de trésorerie change fréquemment. Toutefois, elle fera l'objet d'une vérification annuelle et pourrait être modifiée par le gestionnaire de portefeuille au besoin.

Gestion des risques liés aux taux d'intérêt

Pour minimiser l'exposition aux risques liés aux taux d'intérêt, la durée effective et la convexité du Fonds reproduiront aussi fidèlement que possible celles de l'indice de référence.

Risque de rendement structurel

Pour accroître le rendement du Fonds, l'indice de référence assumera des risques de crédit et l'exposition du Fonds aux risques de crédit sera sensiblement la même que celle de l'indice de référence (c.-à-d. selon la répartition sectorielle et l'exposition au crédit de l'indice de référence). Toutefois, le Fonds pourra détenir de temps à autre des titres à revenu fixe autres que des obligations provinciales, notamment, mais pas exclusivement, des titres à revenu fixe du gouvernement fédéral, à des fins de liquidité.

¹ Les indices FTSE TMX sont des marques de commerce déposées de FTSE TMX Global Debt Capital Market Inc., qui n'a pas pris part à la création de l'indice de référence obligataire gouvernemental pour un passif à court terme d'ISL.

Surveillance du risque

Le Fonds fera l'objet d'une surveillance périodique de façon à ce que les risques de crédit et les risques liés aux taux d'intérêt reproduisent aussi fidèlement que possible ceux de l'indice de référence à l'intérieur des limites de risque précisées dans la présente politique de placement. Le portefeuille sera rééquilibré au besoin.

Répartition de l'actif

Le Fonds a pour objectif d'être totalement investi. Toutefois, il peut détenir des liquidités à des fins stratégiques et administratives, car il doit reproduire aussi fidèlement que possible les principales durées des taux d'intérêt des échéances de moins d'un an.

Placements autorisés et restrictions

La section suivante décrit les placements autorisés et les contraintes en matière de placements applicables à diverses catégories d'actifs pouvant être détenues par le Fonds. Si un titre cesse, à un certain moment après son acquisition, de satisfaire aux exigences décrites ci-après, le gestionnaire de portefeuille pourra continuer de détenir le titre en cause dans le portefeuille, et ce, tant qu'il considère prudent et dans l'intérêt supérieur du Fonds d'agir ainsi et que cette décision respecte les lois et les règlements en vigueur jusqu'au moment où il lui semblera opportun de s'en défaire.

a) Titres à revenu fixe

Les titres pouvant faire partie de cette catégorie d'actif comprennent les obligations émises par le gouvernement fédéral (y compris celles de sociétés d'État et d'organismes supranationaux), par des provinces (y compris les obligations émises par des territoires, des sociétés dont les provinces se portent garantes, des universités et des commissions scolaires) et des administrations municipales, libellées en dollars canadiens, selon la classification de la gamme d'indices obligataires FTSE TMX Canada, de même que les titres à revenu fixe de provenance étrangère libellés en dollars canadiens qui sont compris dans l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada ou l'indice des obligations à coupons détachés FTSE TMX Canada sous ces catégories sectorielles. Ces titres peuvent être émis par des entités publiques ou privées.

Aucune valeur à revenu fixe particulière, autre que des obligations du gouvernement du Canada ou des obligations garanties par les provinces, ne représentera plus de 10 % de la valeur marchande des titres à revenu fixe du Fonds.

b) Liquidités

Titres à court terme

Par titres à court terme, on entend les instruments du marché monétaire libellés en dollars canadiens, y compris les titres de créance à taux fixe et les obligations à taux variable, dont la durée à courir jusqu'à l'échéance ou la date de réinitialisation est d'un an ou moins.

Les titres à court terme admissibles sont limités aux titres garantis par les gouvernements.

Autres liquidités

Cette catégorie de placements comprend les liquidités en dépôt auprès d'institutions financières canadiennes membres de la SADC, de même que les espèces détenues sous différentes autres formes, comme les sommes conservées dans les comptes en marge ou auprès des courtiers.

Aucun titre de liquidité, autre que des titres du gouvernement du Canada et des titres garantis par les provinces, ne représentera plus de 10 % de la valeur marchande du Fonds.

c) Pondération en titres non garantis par les gouvernements

De façon générale, la pondération dans des titres d'une seule société, d'un groupe de sociétés apparentées ou de toute autre société non garantie par les gouvernements ne doit pas excéder 10 % de la valeur comptable du Fonds, sauf dans les cas permis en vertu de la législation actuelle.

d) Placements dans d'autres fonds

Le Fonds peut acquérir des parts d'autres fonds, mais à condition que l'actif de ces autres fonds soit investi uniquement dans des catégories d'actif admissibles et que le Fonds respecte sa politique de placement. Dans le cas de ces fonds sous-jacents, la limite de 10 % que peut représenter un seul titre sera appliquée en considérant que les titres sous-jacents sont détenus directement dans le Fonds.

Contrôles du risque

Durée

La durée réelle du Fonds sera maintenue dans une plage de +/- 0,25 an par rapport à celle de l'indice de référence.

Qualité du crédit

Pour pouvoir faire partie de l'indice de référence et du portefeuille du Fonds, les titres à revenu fixe doivent être au moins de bonne qualité selon la méthodologie utilisée par FTSE TMX Canada pour ses indices obligataires.

Secteurs et composition

Pondération du fonds et de l'indice de référence ¹ (% de la valeur marchande)		
	Minimum	Maximum
Gouvernement fédéral ²	0 %	10 %
Gouvernement provincial	80 %	100 %
Tout émetteur provincial particulier	0 %	60 %
Administration municipale	0 %	5 %
Liquidités	0 %	5 %

¹ Les titres seront classés selon la méthodologie des indices FTSE TMX Canada.

² Y compris des institutions supranationales.

Le nombre de titres détenus dans le portefeuille sera établi selon des principes de gestion prudente et de diversification raisonnable.

Objectif de rendement

Le principal objectif du Fonds est de générer un rendement correspondant étroitement à celui de l'indice de référence.

14. Fonds d'obligations gouvernementales pour un passif à moyen terme (ISL)

Le Fonds d'obligations gouvernementales pour un passif à moyen terme (ISL) de la Standard Life a été établi en janvier 2013. La Standard Life investit principalement les cotisations au titre du Fonds d'obligations gouvernementales pour un passif à moyen terme (ISL) de la Standard Life dans l'acquisition de parts du Fonds commun d'obligations gouvernementales pour un passif à moyen terme ISL (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du Fonds est de générer des rendements correspondant étroitement à ceux de l'indice de référence obligataire provincial pour un passif à moyen terme d'ISL en investissant principalement dans des titres à revenu fixe provinciaux libellés en dollars canadiens émis et garantis par des gouvernements provinciaux.

Stratégie de placement

Le Fonds permet aux caisses de retraite canadiennes qui devront satisfaire à des obligations financières à moyen terme de réduire les risques liés aux taux d'intérêt tout en assumant des risques de crédit provinciaux de façon à obtenir des rendements supérieurs à long terme.

Indice de référence obligataire provincial pour un passif à moyen terme d'ISL

Pour atteindre ses objectifs de placement, le Fonds reproduit aussi fidèlement que possible les caractéristiques de l'indice de référence obligataire provincial pour un passif à moyen terme d'ISL (l'« indice de référence »), comme le rendement à l'échéance et la durée. Cet indice représente un portefeuille théorique de titres à revenu fixe fondé sur les composantes de l'indice obligataire provincial universel FTSE TMX Canada¹ et de l'indice des obligations provinciales à coupons détachés FTSE TMX Canada. Il est établi de façon à permettre des opérations de couverture sur la structure cible des flux de trésorerie du Fonds, tel que décrit ci-après, sous réserve des restrictions figurant dans la présente politique de placement.

¹ Les indices FTSE TMX sont des marques de commerce déposées de FTSE TMX Global Debt Capital Market Inc., qui n'a pas pris part à la création de l'indice de référence obligataire gouvernemental pour un passif à moyen terme d'ISL.

L'indice de référence est rééquilibré tous les jours afin de tenir compte des paiements de coupons d'obligations et d'exclure les titres qui ne respectent plus les critères d'admissibilité aux indices FTSE TMX Canada ou qui enfreignent les restrictions du fonds en matière de placement. De plus, l'indice de référence est rééquilibré une fois par mois pour tenir compte de la composition réelle des indices FTSE TMX Canada, notamment les nouveaux titres qui y ont été ajoutés.

Structure cible des flux de trésorerie du Fonds

La structure cible des flux de trésorerie du présent Fonds a été établie par le gestionnaire de portefeuille selon une méthodologie exclusive. Cette structure cible des flux de trésorerie est associée à une caisse de retraite canadienne type dont les participants sont relativement matures et dont 75 % des flux de trésoreries sont associés aux retraités de ce régime de retraite. Le profil démographique sous-jacent a été dérivé de données externes (Statistique Canada) et les prévisions concernant les flux de trésorerie ont été établies d'après les dispositions et hypothèses d'un régime de retraite canadien type. Le gestionnaire de portefeuille ne s'attend pas à ce que la structure cible des flux de trésorerie change fréquemment. Toutefois, elle fera l'objet d'une vérification annuelle et pourrait être modifiée par le gestionnaire de portefeuille au besoin.

Gestion des risques liés aux taux d'intérêt

Pour minimiser l'exposition aux risques liés aux taux d'intérêt, la durée effective et la convexité du Fonds reproduiront aussi fidèlement que possible celles de l'indice de référence.

Risque de rendement structurel

Pour accroître le rendement du Fonds, l'indice de référence assumera des risques de crédit et l'exposition du Fonds aux risques de crédit sera sensiblement la même que celle de l'indice de référence (c.-à-d. selon la répartition sectorielle et l'exposition au crédit de l'indice de référence). Toutefois, le Fonds pourra détenir de temps à autre des titres à revenu fixe autres que des obligations provinciales notamment, mais pas exclusivement, des titres à revenu fixe du gouvernement fédéral, à des fins de liquidité.

Surveillance du risque

Le Fonds fera l'objet d'une surveillance périodique de façon à ce que les risques de crédit et les risques liés aux taux d'intérêt

reproduisent aussi fidèlement que possible ceux de l'indice de référence à l'intérieur des limites de risque précisées dans la présente politique de placement. Le portefeuille sera rééquilibré au besoin.

Répartition de l'actif

Le Fonds a pour objectif d'être totalement investi. Toutefois, il peut détenir des liquidités à des fins stratégiques et administratives, car il doit reproduire aussi fidèlement que possible les principales durées des taux d'intérêt des échéances de moins d'un an.

Placements autorisés et restrictions

La section suivante décrit les placements autorisés et les contraintes en matière de placements applicables à diverses catégories d'actifs pouvant être détenues par le Fonds. Si un titre cesse, à un certain moment après son acquisition, de satisfaire aux exigences décrites ci-après, le gestionnaire de portefeuille pourra continuer de détenir le titre en cause dans le portefeuille, et ce, tant qu'il considère prudent et dans l'intérêt supérieur du Fonds d'agir ainsi et que cette décision respecte les lois et les règlements en vigueur jusqu'au moment où il lui semblera opportun de s'en défaire.

a) Titres à revenu fixe

Les titres pouvant faire partie de cette catégorie d'actif comprennent les obligations émises par le gouvernement fédéral (y compris celles de sociétés d'État et d'organismes supranationaux), par des gouvernements provinciaux (y compris les obligations émises par des territoires, des sociétés dont les provinces se portent garantes, des universités et des commissions scolaires) et par des administrations municipales, libellées en dollars canadiens, selon la classification de la gamme d'indices obligataires FTSE TMX Canada, de même que les titres à revenu fixe de provenance étrangère libellés en dollars canadiens qui sont compris dans l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada ou l'indice des obligations à coupons détachés FTSE TMX Canada sous ces catégories sectorielles. Ces titres peuvent être émis par des entités publiques ou privées.

Aucune valeur à revenu fixe particulière, autre que des obligations du gouvernement du Canada ou des obligations garanties par les provinces, ne représentera plus de 10 % de la valeur marchande des titres à revenu fixe du Fonds.

b) Liquidités

Titres à court terme

Par titres à court terme, on entend les instruments du marché monétaire libellés en dollars canadiens, y compris les titres de créance à taux fixe et les obligations à taux variable, dont la durée à courir jusqu'à l'échéance ou la date de réinitialisation est d'un an ou moins.

Les titres à court terme admissibles sont limités aux titres garantis par les gouvernements.

Autres liquidités

Cette catégorie de placements comprend les liquidités en dépôt auprès d'institutions financières canadiennes membres de la SADC, de même que les espèces détenues sous différentes autres formes, comme les sommes conservées dans les comptes en marge ou auprès des courtiers.

Aucun titre de liquidité, autre que des titres du gouvernement du Canada et des titres garantis par les provinces, ne représentera plus de 10 % de la valeur marchande du Fonds.

c) Pondération en titres non garantis par les gouvernements

De façon générale, la pondération dans des titres d'une seule société, d'un groupe de sociétés apparentées ou de toute autre société non garantie par les gouvernements ne doit pas excéder 10 % de la valeur comptable du Fonds, sauf dans les cas permis en vertu de la législation actuelle.

d) Placements dans d'autres fonds

Le Fonds peut acquérir des parts d'autres fonds, mais à condition que l'actif de ces autres fonds soit investi uniquement dans des catégories d'actif admissibles et que le Fonds respecte sa politique de placement. Dans le cas de ces fonds sous-jacents, la limite de 10 % que peut représenter un seul titre sera appliquée en considérant que les titres sous-jacents sont détenus directement dans le Fonds.

Contrôles du risque

Durée

La durée réelle du Fonds sera maintenue dans une plage de +/- 0,25 an par rapport à celle de l'indice de référence.

Qualité du crédit

Pour pouvoir faire partie de l'indice de référence et du portefeuille du Fonds, les titres à revenu fixe doivent être au moins de bonne qualité selon la méthodologie utilisée par FTSE TMX Canada pour ses indices obligataires.

Secteurs et composition

Pondération du Fonds et de l'indice de référence ¹ (% de la valeur marchande)		
	Minimum	Maximum
Gouvernement fédéral ²	0 %	10 %
Gouvernement provincial	80 %	100 %
Tout émetteur provincial particulier	0 %	60 %
Administration municipale	0 %	5 %
Liquidités	0 %	5 %

¹ Les titres seront classés selon la méthodologie des indices FTSE TMX Canada.

² Y compris des institutions supranationales.

Le nombre de titres détenus dans le portefeuille sera établi selon des principes de gestion prudente et de diversification raisonnable.

Objectif de rendement

Le principal objectif du Fonds est de générer un rendement correspondant étroitement à celui de l'indice de référence.

15. Fonds d'obligations gouvernementales pour un passif à long terme (ISL)

Le Fonds d'obligations gouvernementales pour un passif à long terme (ISL) de la Standard Life a été établi en janvier 2013. La Standard Life investit principalement les cotisations au titre du Fonds d'obligations gouvernementales pour un passif à long terme (ISL) de la Standard Life dans l'acquisition de parts du Fonds commun d'obligations gouvernementales pour un passif à long terme ISL (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du Fonds est de générer des rendements correspondant étroitement à ceux de l'indice de référence obligataire provincial pour un passif à long terme d'ISL en investissant principalement dans des titres à revenu fixe provinciaux libellés en dollars canadiens émis et garantis par des gouvernements provinciaux.

Stratégie de placement

Le Fonds permet aux caisses de retraite canadiennes qui devront satisfaire à des obligations financières à long terme de réduire les risques liés aux taux d'intérêt tout en assumant des risques de crédit provinciaux de façon à obtenir des rendements supérieurs à long terme.

Indice de référence obligataire provincial pour un passif à long terme d'ISL

Pour atteindre ses objectifs de placement, le Fonds reproduit aussi fidèlement que possible les caractéristiques de l'indice de référence obligataire provincial pour un passif à long terme d'ISL (l'« indice de référence »), comme le rendement à l'échéance et la durée. Cet indice représente un portefeuille théorique de titres à revenu fixe fondé sur les composantes de l'indice obligataire provincial universel FTSE TMX Canada¹ et de l'indice des obligations

provinciales à coupons détachés FTSE TMX Canada. Il est établi de façon à permettre des opérations de couverture sur la structure cible des flux de trésorerie du Fonds, tel que décrit ci-après, sous réserve des restrictions figurant dans la présente politique de placement.

L'indice de référence est rééquilibré tous les jours afin de tenir compte des paiements de coupons des obligations et d'exclure les titres qui ne respectent plus les critères d'admissibilité aux indices FTSE TMX Canada ou qui enfreignent les restrictions du Fonds en matière de placement. De plus, l'indice de référence est rééquilibré une fois par mois pour tenir compte de la composition réelle des indices FTSE TMX Canada, notamment les nouveaux titres qui y ont été ajoutés.

Structure cible des flux de trésorerie du Fonds

La structure cible des flux de trésorerie du présent Fonds a été établie par le gestionnaire de portefeuille selon une méthodologie exclusive. Cette structure cible des flux de trésorerie est associée à une caisse de retraite canadienne type dont les participants sont relativement jeunes et dont 25 % des flux de trésoreries sont associés aux retraités de ce régime de retraite. Le profil démographique sous-jacent a été dérivé de données externes (Statistique Canada) et les prévisions concernant les flux de trésorerie ont été établies d'après les dispositions et hypothèses d'un régime de retraite canadien type. Le gestionnaire de portefeuille ne s'attend pas à ce que la structure cible des flux de trésorerie change fréquemment. Toutefois, elle fera l'objet d'une vérification annuelle et pourrait être modifiée par le gestionnaire de portefeuille au besoin.

Gestion des risques liés aux taux d'intérêt

Pour minimiser l'exposition aux risques liés aux taux d'intérêt, la durée effective et la convexité du Fonds reproduiront aussi fidèlement que possible celles de l'indice de référence.

Risque de rendement structurel

Pour accroître le rendement du Fonds, l'indice de référence assumera des risques de crédit et l'exposition du Fonds aux risques de crédit sera sensiblement la même que celle de l'indice de référence (c.-à-d. selon la répartition sectorielle et l'exposition au crédit de l'indice de référence). Toutefois, le Fonds pourra détenir de temps à autre des titres à revenu fixe autres que des obligations provinciales notamment, mais pas exclusivement, des titres à revenu fixe du gouvernement fédéral, à des fins de liquidité.

¹ Les indices FTSE TMX sont des marques de commerce déposées de FTSE TMX Global Debt Capital Market Inc., qui n'a pas pris part à la création de l'indice de référence obligataire gouvernemental pour un passif à long terme d'ISL.

Surveillance du risque

Le Fonds fera l'objet d'une surveillance périodique de façon à ce que les risques de crédit et les risques liés aux taux d'intérêt reproduisent aussi fidèlement que possible ceux de l'indice de référence à l'intérieur des limites de risque précisées dans la présente politique de placement. Le portefeuille sera rééquilibré au besoin.

Répartition de l'actif

Le Fonds a pour objectif d'être totalement investi. Toutefois, il peut détenir des liquidités à des fins stratégiques et administratives, car il doit reproduire aussi fidèlement que possible les principales durées des taux d'intérêt des échéances de moins d'un an.

Placements autorisés et restrictions

La section suivante décrit les placements autorisés et les contraintes en matière de placements applicables à diverses catégories d'actifs pouvant être détenues par le Fonds. Si un titre cesse, à un certain moment après son acquisition, de satisfaire aux exigences décrites ci-après, le gestionnaire de portefeuille pourra continuer de détenir le titre en cause dans le portefeuille, et ce, tant qu'il considère prudent et dans l'intérêt supérieur du Fonds d'agir ainsi et que cette décision respecte les lois et les règlements en vigueur jusqu'au moment où il lui semblera opportun de s'en défaire.

a) Titres à revenu fixe

Les titres pouvant faire partie de cette catégorie d'actif comprennent les obligations émises par le gouvernement fédéral (y compris celles de sociétés d'État et d'organismes supranationaux), par des gouvernements provinciaux (y compris les obligations émises par des territoires, des sociétés dont les provinces se portent garantes, des universités et des commissions scolaires) et par des administrations municipales, libellées en dollars canadiens, selon la classification de la gamme d'indices obligataires FTSE TMX Canada, de même que les titres à revenu fixe de provenance étrangère libellés en dollars canadiens qui sont compris dans l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada ou l'indice des obligations à coupons détachés FTSE TMX Canada sous ces catégories sectorielles. Ces titres peuvent être émis par des entités publiques ou privées.

Aucune valeur à revenu fixe particulière, autre que des obligations du gouvernement du Canada ou des obligations garanties par les provinces, ne représentera plus de 10 % de la valeur marchande des titres à revenu fixe du Fonds.

b) Liquidités

Titres à court terme

Par titres à court terme, on entend les instruments du marché monétaire libellés en dollars canadiens, y compris les titres de créance à taux fixe et les obligations à taux variable, dont la durée à courir jusqu'à l'échéance ou la date de réinitialisation est d'un an ou moins.

Les titres à court terme admissibles sont limités aux titres garantis par les gouvernements.

Autres liquidités

Cette catégorie de placements comprend les liquidités en dépôt auprès d'institutions financières canadiennes membres de la SADC, de même que les espèces détenues sous différentes autres formes, comme les sommes conservées dans les comptes en marge ou auprès des courtiers.

Aucun titre de liquidité, autre que des titres du gouvernement du Canada et des titres garantis par les provinces, ne représentera plus de 10 % de la valeur marchande du Fonds.

c) Pondération en titres non garantis par les gouvernements

De façon générale, la pondération dans des titres d'une seule société, d'un groupe de sociétés apparentées ou de toute autre société non garantie par les gouvernements ne doit pas excéder 10 % de la valeur comptable du Fonds, sauf dans les cas permis en vertu de la législation actuelle.

d) Placements dans d'autres fonds

Le Fonds peut acquérir des parts d'autres fonds, mais à condition que l'actif de ces autres fonds soit investi uniquement dans des catégories d'actif admissibles et que le Fonds respecte sa politique de placement. Dans le cas de ces fonds sous-jacents, la limite de 10 % que peut représenter un seul titre sera appliquée en considérant que les titres sous-jacents sont détenus directement dans le Fonds.

Contrôles du risque

Durée

La durée réelle du Fonds sera maintenue dans une plage de +/- 0,25 an par rapport à celle de l'indice de référence.

Qualité du crédit

Pour pouvoir faire partie de l'indice de référence et du portefeuille du Fonds, les titres à revenu fixe doivent être au moins de bonne qualité selon la méthodologie utilisée par FTSE TMX Canada pour ses indices obligataires.

Secteurs et composition

Pondération du Fonds et de l'indice de référence ¹ (% de la valeur marchande)		
	Minimum	Maximum
Gouvernement fédéral ²	0 %	10 %
Gouvernement provincial	80 %	100 %
Tout émetteur provincial particulier	0 %	60 %
Administration municipale	0 %	5 %
Liquidités	0 %	5 %

¹ Les titres seront classés selon la méthodologie des indices FTSE TMX Canada.

² Y compris des institutions supranationales.

Le nombre de titres détenus dans le portefeuille est établi selon des principes de gestion prudente et de diversification raisonnable.

Objectif de rendement

Le principal objectif du Fonds est de générer un rendement correspondant étroitement à celui de l'indice de référence.

16. Fonds d'obligations à long terme (ISL)

Le Fonds d'obligations à long terme (ISL) de la Standard Life a été établi en décembre 2003 et il est géré par Investissements Standard Life inc.

Objectif

Fournir un instrument de placement permettant l'appariement des engagements à long terme, grâce à un portefeuille constitué principalement d'obligations de bonne qualité libellées en dollars canadiens.

Stratégie d'investissement

Le Fonds offre une option de placements à revenu fixe gérés activement qui peut faciliter l'appariement du passif des régimes de retraite et améliorer la diversification globale des portefeuilles des régimes d'épargne et de retraite collectifs.

L'approche de gestion du portefeuille obligataire est fondée sur une combinaison équilibrée d'anticipation des taux d'intérêt, de répartition par secteurs et de sélection des titres. Le portefeuille est géré en fonction des prévisions quant à l'évolution des taux d'intérêt sur une période de trois à six mois. Une part importante de l'actif du Fonds est investie dans des obligations du Canada, des provinces et de sociétés, d'une durée de plus de 10 ans. Le Fonds peut également investir dans des obligations libellées en monnaie étrangère et des obligations à rendement réel. Les placements peuvent être faits directement et indirectement et sont liquides et de bonne qualité, de sorte que le portefeuille peut être restructuré lorsque surviennent des changements dans les prévisions et les valeurs relatives. Des liquidités peuvent être détenues, de temps à autre, pour gérer la position de trésorerie ainsi qu'à des fins stratégiques.

Répartition de l'actif

La structure du Fonds s'inscrit dans les paramètres suivants :

Pondération		
Catégorie d'actif	Minimum	Maximum
Titres à revenu fixe	80 %	100 %
Liquidités	0 %	20 %

Les fonds négociés en bourse, les produits dérivés et autres instruments financiers similaires peuvent être utilisés, de temps à autre, à des fins de couverture ou autres. Aucun produit dérivé ne sera utilisé à des fins de spéculation ou comme levier financier relativement au Fonds.

Diversification

Qualité du crédit

Les titres admissibles aux fins de placement doivent avoir une cote élevée de solvabilité selon la méthodologie utilisée pour la famille d'indices obligataires FTSE TMX Canada. Advenant que la cote d'un titre détenu dans un portefeuille soit abaissée et que le titre n'ait plus une cote de solvabilité de premier rang, le gestionnaire ne sera pas tenu de vendre ce titre, mais il pourra le conserver jusqu'à ce qu'il soit dans le meilleur intérêt des porteurs de parts de le faire.

Durée

La durée modifiée du Fonds s'inscrira généralement dans une fourchette de ± 2 ans par rapport à celle de l'indice obligataire à long terme FTSE TMX Canada, compte tenu des positions dans les produits dérivés.

Secteurs et composition

Pondération ¹		
	Minimum	Maximum
Gouvernement du Canada	10 %	70 %
Provinces et municipalités	20 %	70 %
Sociétés ²	10 %	60 %
Obligations à rendement réel ³	0 %	10 %
Placements privés	0 %	10 %
Émetteurs étrangers	0 %	30 %
Exposition aux devises étrangères	0 %	30 %

¹ La classification des titres sera fondée sur la méthodologie FTSE TMX Canada. Il est à noter que les supranationales seront aussi classées par FTSE TMX Canada.

² Incluant des titres adossés à des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances mobilières et des titres adossés à des créances mobilières commerciales et des partenariats publics et privés.

³ Y compris d'autres obligations indexées sur l'inflation.

Le nombre de titres en portefeuille sera déterminé sur la base d'une gestion prudente et d'une diversification appropriée. Aucun titre à revenu fixe d'un émetteur particulier non garanti par les gouvernements ne peut représenter plus de 10 % de l'actif du Fonds, au cours du marché.

Objectif en matière de rendement

L'objectif du Fonds en matière de rendement est de surclasser, sur des périodes mobiles de quatre ans, le rendement total de l'indice obligataire à long terme FTSE TMX Canada, sur une base annuelle.

17. Fonds indiciel d'obligations canadiennes (ISL)

Le Fonds indiciel d'obligations canadiennes (ISL) de la Standard Life a été établi en août 1998 et il est géré par Investissements Standard Life inc.

Objectif

Générer un rendement suivant étroitement le rendement total de l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada grâce à un portefeuille constitué principalement de titres à revenu fixe.

Stratégie d'investissement

En plus d'avoir recours à une méthode d'échantillonnage stratifié, la stratégie d'investissement du Fonds consiste à imiter les caractéristiques de l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada. Étant donné que l'indice de référence comprend plus de 900 titres, une stratégie visant à reproduire intégralement les caractéristiques de l'indice n'est pas possible, et on a donc recours à une méthode d'échantillonnage stratifié. Tous les titres de l'indice sont divisés selon les secteurs et les échéances et ils sont regroupés avec d'autres titres affichant les mêmes caractéristiques. La stratégie consiste à investir dans des titres représentatifs du groupe (c'est-à-dire des titres ayant des caractéristiques semblables à celles des titres compris dans le groupe en termes de durée et de convexité). Un remaniement du portefeuille sera effectué à intervalles réguliers afin de tenir compte de l'ajout ou de la suppression de titres au sein de l'indice, de même que de toutes rentrées nettes de fonds.

Répartition de l'actif

La structure du portefeuille du Fonds s'inscrit dans les paramètres indiqués dans le tableau ci-après. L'objectif du Fonds est de demeurer pleinement investi. Toutefois, des liquidités peuvent être détenues de temps à autre pour gérer la position de trésorerie.

Pondération		
Catégorie d'actif	Minimum	Maximum
Titres à revenu fixe	95 %	100 %
Liquidités	0 %	5 %

Les fonds négociés en bourse, les produits dérivés et autres instruments financiers similaires peuvent être utilisés à des fins de couverture ou autres. Aucun produit dérivé ne sera utilisé à des fins de spéculation ou comme levier financier relativement au Fonds.

Objectif en matière de rendement

L'objectif du Fonds est de procurer aux investisseurs des rendements qui suivent étroitement le rendement total de l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada.

18. Fonds d'obligations à rendement réel (ISL)

Le Fonds d'obligations à rendement réel (ISL) de la Standard Life a été établi en décembre 2003 et il est géré par Investissements Standard Life inc.

Objectif

Générer un rendement suivant étroitement le rendement de l'indice obligataire à rendement réel FTSE TMX Canada, grâce à un portefeuille constitué principalement d'obligations canadiennes à rendement réel.

Stratégie d'investissement

La stratégie du Fonds consiste à imiter les caractéristiques de l'indice obligataire à rendement réel FTSE TMX Canada en matière de durée et de pondération par secteurs. Un remaniement du portefeuille sera effectué à intervalles réguliers afin de tenir compte de l'ajout ou de la suppression de titres au sein de l'indice, de même que de toutes rentrées nettes de fonds, mais le portefeuille ne détiendra pas nécessairement tous les titres de l'indice, en raison de la nature illiquide de certains d'entre eux.

Répartition de l'actif

La structure du portefeuille du Fonds s'inscrit dans les paramètres indiqués dans le tableau ci-après. L'objectif du Fonds est de demeurer pleinement investi. Toutefois, des liquidités peuvent être détenues de temps à autre pour gérer la position de trésorerie.

Pondération		
Catégorie d'actif	Minimum	Maximum
Titres à revenu fixe	95 %	100 %
Liquidités	0 %	5 %

Les fonds négociés en bourse, les produits dérivés et autres instruments financiers similaires peuvent être utilisés à des fins de couverture ou autres. Aucun produit dérivé ne sera utilisé à des fins de spéculation ou comme levier financier relativement au Fonds.

Objectif en matière de rendement

L'objectif du Fonds est de procurer aux investisseurs des rendements qui suivent étroitement le rendement total de l'indice obligataire à rendement réel FTSE TMX Canada.

19. Fonds diversifié (ISL)

Le Fonds diversifié (ISL) de la Standard Life a été établi en 1987 et il est géré par Investissements Standard Life inc.

Objectif

Générer des rendements à long terme au moyen de l'appréciation du capital et de revenus d'intérêts et de dividendes, grâce à un portefeuille diversifié constitué principalement d'actions, de titres à revenu fixe et de liquidités et valeurs assimilables.

Stratégie d'investissement

L'actif du Fonds est investi directement ou indirectement dans un portefeuille équilibré de titres négociables, dont le risque à court terme est contrôlé en mettant l'accent sur la qualité et la diversification en actions, en obligations et en liquidités.

La structure du portefeuille est fondée sur une perspective de 12 à 18 mois pour les marchés financiers et vise généralement une pondération en actions variant entre 35 % et 75 %. De façon générale, la variation maximale mensuelle établie par le gestionnaire pour toute catégorie d'actif est de 5 %.

Répartition de l'actif

La structure du portefeuille du Fonds s'inscrit dans les paramètres suivants :

Pondération		
Catégorie d'actif	Minimum	Maximum
Total des actions	35 %	75 %
Actions canadiennes	25 %	55 %
Actions étrangères	10 %	40 %
Actions américaines	5 %	25 %
Actions internationales ¹	5 %	25 %
Total – titres à revenu fixe et liquidités	25 %	65 %
Titres à revenu fixe	20 %	55 %
Liquidités	0 %	20 %

¹ Y compris les parts du Fonds international de la Standard Life (voir le Fonds d'actions internationales [ISL] dans la section C).

Les fonds négociés en bourse, les produits dérivés et autres instruments financiers similaires peuvent être utilisés, de temps à autre, à des fins de couverture ou autres. Aucun produit dérivé ne sera utilisé à des fins de spéculation ou comme levier financier relativement au Fonds.

Diversification

Le portefeuille est diversifié selon cinq catégories d'actif (actions canadiennes, actions américaines, actions internationales, titres à revenu fixe et liquidités) qui sont diversifiées à leur tour selon les secteurs et les titres. La pondération visée en actions internationales (soit autres que nord-américaines) peut être atteinte au moyen d'investissements dans des sociétés d'envergure mondiale inscrites à la cote d'une bourse réglementée à l'extérieur des États-Unis, et dont les actions ou les certificats américains d'actions étrangères se négocient sur le marché boursier américain, ou par l'acquisition de parts du Fonds international de la Standard Life (voir le Fonds d'actions internationales [ISL] dans la section C) ou d'autres fonds de placement.

Objectif en matière de rendement

L'objectif du Fonds en matière de rendement est de surclasser, sur une base annuelle, sur des périodes mobiles de quatre ans, un indice de référence dont la composition est la suivante :

Indice composé S&P/TSX	32 %
Indice Standard & Poor's 500®	14 %
Indice MSCI EAEO® (Morgan Stanley Capital International – Europe, Australasie et Extrême-Orient)	14 %
Indice obligataire universel FTSE TMX Canada	35 %
Indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada	5 %

20. Fonds diversifié Tri-Plan (ISL)

Le Fonds diversifié Tri-Plan (ISL) de la Standard Life a été établi en 1973 et il est géré par Investissements Standard Life inc.

Objectif

Générer des rendements à long terme grâce à l'appréciation du capital, à des revenus d'intérêts et à des dividendes, au moyen d'un portefeuille constitué principalement d'actions, de titres à revenu fixe et de liquidités et valeurs assimilables.

Stratégie d'investissement

L'actif du Fonds est investi directement ou indirectement dans un portefeuille équilibré de titres négociables, dont le risque à court terme est contrôlé en mettant l'accent sur la qualité et la diversification en actions, en obligations et en liquidités.

Le portefeuille est structuré en fonction des perspectives pour les marchés financiers sur 12 à 18 mois, et la pondération cible en actions varie généralement entre 35 % et 75 %. En général, la variation mensuelle maximale établie par le gestionnaire pour toute catégorie d'actif est de 5 %.

Répartition de l'actif

La structure du portefeuille du Fonds s'inscrit dans les paramètres suivants :

Pondération		
Catégorie d'actif	Minimum	Maximum
Total des actions	35 %	75 %
Actions canadiennes	25 %	55%
Actions étrangères	10 %	40 %
Actions américaines	5 %	25 %
Actions internationales ¹	5 %	25 %
Total – titres à revenu fixe et liquidités	25 %	65 %
Titres à revenu fixe	20 %	55 %
Liquidités	0 %	20 %

¹ Y compris les parts du Fonds international de la Standard Life (voir le Fonds d'actions internationales [ISL] dans la section C).

Les fonds négociés en bourse, les produits dérivés et autres instruments financiers similaires peuvent être utilisés, de temps à autre, à des fins de couverture ou autres. Aucun produit dérivé ne sera utilisé à des fins de spéculation ou comme levier financier relativement au Fonds.

Diversification

Le portefeuille est diversifié selon cinq catégories d'actif (actions canadiennes, actions américaines, actions internationales, obligations et liquidités) qui sont diversifiées à leur tour selon les secteurs et les titres. La pondération visée en actions internationales (soit autres que nord-américaines) peut être atteinte au moyen d'investissements dans des sociétés d'envergure mondiale inscrites à la cote d'une bourse réglementée à l'extérieur des États-Unis et dont les actions ou les certificats américains d'actions étrangères se négocient sur le marché boursier américain, ou par l'acquisition de parts du Fonds international de la Standard Life (voir Fonds d'actions internationales [ISL] dans la section C) ou d'autres fonds de placement.

Objectif en matière de rendement

L'objectif du Fonds en matière de rendement est de surclasser, sur des périodes mobiles de quatre ans, le rendement total d'un indice de référence dont la composition est la suivante :

Indice composé S&P/TSX	32 %
Indice Standard & Poor's 500®	14 %
Indice MSCI EAEO® (Morgan Stanley Capital International – Europe, Australasie et Extrême-Orient)	14 %
Indice obligataire universel FTSE TMX Canada	35 %
Indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada	5 %

21. Fonds marché monétaire (ISL)

Le Fonds marché monétaire (ISL) de la Standard Life a été établi en 1975 et il est géré par Investissements Standard Life inc.

Objectif

Assurer la préservation et la liquidité du capital, tout en générant un revenu associé aux effets à court terme du marché monétaire, grâce à un portefeuille constitué principalement de liquidités et valeurs assimilables.

Stratégie d'investissement

Le Fonds constitue une option de placement attrayante pour les caisses de retraite qui sont très sensibles au risque à court terme ou qui font face à des contraintes en matière de liquidité à court terme.

L'actif du Fonds peut être investi dans des liquidités, y compris les obligations à taux variable et autres titres de créance, dont les caractéristiques sont semblables aux équivalents de trésorerie, sous réserve que la durée jusqu'à échéance des titres, ou la durée à courir jusqu'à la date de réinitialisation des obligations à taux variable, est d'un an ou moins. Le Fonds peut aussi investir dans des obligations dont la durée à courir jusqu'à l'échéance est inférieure à un an.

Objectif en matière de rendement

L'objectif du Fonds en matière de rendement est de surclasser, sur des périodes mobiles de quatre ans, le rendement total de l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada sur une base annuelle.

22. Fonds immobilier (ISLI)

Le Fonds immobilier de la Standard Life a été établi en décembre 1982 et il est géré par Investissements Standard Life (immobilier) inc. (ISLI). En vertu de la législation en matière de régimes de retraite, les placements immobiliers (y compris les avoirs miniers canadiens) ne doivent pas excéder 25 % de l'actif des régimes de retraite agréés. On recommande que les placements immobiliers soient limités à 10 %.

Objectif

Générer un revenu et une appréciation à long terme du capital grâce à un portefeuille constitué principalement d'immeubles productifs de revenus.

Stratégie d'investissement

Le Fonds est géré activement et restreint généralement les liquidités à 20 % de sa valeur marchande. La philosophie du Fonds est d'investir dans un portefeuille diversifié d'immeubles ayant généré des revenus par le passé ou qui, avec des aménagements ou des rénovations, pourraient afficher des rendements positifs. Ces immeubles sont situés dans les centres urbains à travers le Canada et offrent un bon potentiel de rendement. Les facteurs qui, selon le gestionnaire, peuvent contribuer à maximiser le rendement sont, entre autres, un choix initial judicieux, un bon emplacement et une conjoncture favorable.

De façon générale, lorsque le Fonds investit dans un immeuble, tout prêt hypothécaire en vigueur est remboursé dès que possible. Le niveau d'endettement est limité à 25 % de l'actif total du Fonds et à 50 % pour un immeuble en particulier, établi à sa valeur marchande. Un même immeuble ne peut représenter plus de 10 % de la valeur marchande de l'actif total net du Fonds.

Les placements immobiliers sont limités à des biens canadiens, dont les suivants :

1. Intérêts francs dans des immeubles et des terrains productifs de revenus
2. Intérêts à bail dans des immeubles et des terrains productifs de revenus
3. Actions de coentreprises ou de sociétés en commandite établies afin de détenir des intérêts francs ou à bail dans des biens immobiliers
4. Actions de sociétés immobilières définies dans la législation canadienne en matière de régimes de retraite
5. Parts de sociétés de placement immobilier cotées et de fonds négociés en bourse (FNB) de sociétés de placement immobilier cotées
6. Intérêts francs ou intérêts à bail dans des immeubles en construction ou en voie de rénovation, jusqu'à concurrence de 20 % de la valeur marchande du Fonds

Répartition de l'actif

La structure du portefeuille du Fonds s'inscrit dans les paramètres suivants :

Pondération		
Catégorie d'actif	Minimum	Maximum
Immobilier	80 %	100 %
Biens immobiliers détenus directement	80 %	100 %
Actions cotées en bourse	0 %	10 %
Liquidités	0 %	20 %

Diversification

Le Fonds affiche une diversification géographique et par type d'immeuble afin de gérer le risque par rapport au produit intérieur brut provincial et aux catégories d'actif.

Par type d'immeuble

De façon générale, la structure du portefeuille s'inscrit dans les fourchettes suivantes :

Pondération		
Type d'immeubles	Minimum	Maximum
Bureaux	0 %	40 %
Commerce de détail	10 %	40 %
Industriel (multilocataires)	10 %	50 %
Industriel (locataire individuel)	0 %	30 %
Résidentiel multilocataires	0 %	25 %

Géographique

De façon générale, la structure du portefeuille s'inscrit dans les fourchettes suivantes :

Pondération		
Région	Minimum	Maximum
Canada atlantique	0 %	15 %
Québec	5 %	40 %
Ontario	25 %	65 %
Manitoba	0 %	15 %
Saskatchewan	0 %	15 %
Alberta	5 %	40 %
Colombie-Britannique	5 %	35 %

Actions cotées en bourse et biens immobiliers détenus directement

Aucune société de placement immobilier ne représentera plus de 2 % de la valeur marchande du Fonds.

Objectif en matière de rendement

L'objectif du Fonds en matière de rendement est de surclasser, sur des périodes mobiles de quatre ans, le rendement total de l'indice Investment Property Databank (IPD), sur une base annuelle.

23. Fonds d'hypothèques (Standard Life)

Le Fonds d'hypothèques (Standard Life) de la Standard Life a été établi en 1969 et il est géré par la Standard Life.

Objectif

Générer un revenu à long terme grâce à un portefeuille constitué principalement d'hypothèques.

Stratégie d'investissement

Afin d'atteindre son objectif, le Fonds s'appuie sur un portefeuille grandement diversifié constitué d'hypothèques sûres et à rendement élevé, souscrites sur des immeubles productifs de revenus situés à travers le Canada.

Le Fonds est géré de façon active et les liquidités généralement limitées à 30 % de sa valeur marchande. L'actif du Fonds est investi dans des hypothèques de qualité, diversifiées selon le type d'immeuble et l'emplacement. Le Fonds peut détenir des obligations garanties par des biens immobiliers.

Advenant que le fonds d'hypothèques doit acquérir le titre de propriété d'un bien cédé en garantie d'une hypothèque, une stratégie en vue de l'aliénation du bien sera établie. Cette stratégie sera dans l'intérêt supérieur du Fonds, et elle tiendra compte des perspectives à moyen et à plus long terme du marché et de leur incidence sur le rendement du Fonds.

Répartition de l'actif

La structure du portefeuille du Fonds s'inscrit dans les paramètres suivants :

Pondération		
Catégorie d'actif	Minimum	Maximum
Titres à revenu fixe	70 %	100 %
Liquidités et Fonds d'obligations à court terme (ISL)	0 %	30 %

Diversification

Le Fonds affiche une diversification géographique et par type d'immeuble afin de gérer le risque par rapport au produit intérieur brut provincial et aux catégories d'actif.

Par type d'immeuble

L'actif du Fonds est investi principalement dans des immeubles à vocation professionnelle, commerciale et industrielle. Bien qu'une partie soit affectée à des hypothèques résidentielles, ces prêts se limitent essentiellement aux immeubles multirésidentiels.

De façon générale, le portefeuille du Fonds s'inscrit dans les fourchettes suivantes :

Pondération		
Type d'immeuble	Minimum	Maximum
Bureaux	0 %	65 %
Commerce de détail	0 %	45 %
Industriel	0 %	60 %
Résidentiel / Multilocataires	0 %	25 %

Géographique

La politique du Fonds consiste à s'assurer des prêts hypothécaires de qualité dans les principaux centres urbains du pays.

De façon générale, le portefeuille s'inscrit dans les fourchettes suivantes :

Pondération		
Région	Minimum	Maximum
Canada atlantique	0 %	10 %
Québec	0 %	30 %
Ontario	0 %	60 %
Ouest du Canada	0 %	50 %

Ratio prêt-garantie

À l'exception des hypothèques assurées par la SCHL, le Fonds n'effectuera pas de placements hypothécaires représentant plus de 75 % de l'évaluation accréditée du bien sous-jacent.

Durée

La durée moyenne de placement du Fonds sera gérée dans une fourchette établie par l'équipe responsable des titres hypothécaires et le gestionnaire du Fonds en tenant compte de leurs évaluations des conditions du marché.

Objectif en matière de rendement

L'objectif du Fonds en matière de rendement est de surclasser, sur des périodes mobiles de quatre ans, le rendement total de l'indice (75 % indice à court terme FTSE TMX Canada et 25 % indice à moyen terme FTSE TMX Canada) sur une base annuelle.

B. Fonds portefeuille dont l'actif sert à l'acquisition de parts de fonds Standard Life, Investissements Standard Life ou d'autres fonds de placement

La Standard Life investit les cotisations destinées à chaque fonds de portefeuille principalement en parts de fonds gérés par la Standard Life, ISL et de tiers gestionnaires.

1. Fonds portefeuille à faible capitalisation (Standard Life)

Le Fonds portefeuille à faible capitalisation (Standard Life) de la Standard Life a été établi en novembre 1998. Il a été connu sous le nom de Fonds d'actions à faible capitalisation (Jarislowsky Fraser) de la Standard Life jusqu'au 31 décembre 2002. Il a adopté la dénomination actuelle le 1^{er} janvier 2003 et sa politique de placement a été modifiée en fonction de sa conversion en fonds de fonds. En septembre 2010, le Fonds d'actions canadiennes à faible capitalisation (BMO Gestion d'actifs) a remplacé le Fonds de sociétés à petite capitalisation Bissett comme l'un des deux fonds sous-jacents du Portefeuille à faible capitalisation (Standard Life).

La Standard Life investit les cotisations destinées au Fonds à faible capitalisation (Standard Life) principalement et également en parts du Fonds d'actions canadiennes à faible capitalisation (BMO Gestion d'actifs) de la Standard Life et du Fonds d'actions canadiennes à faible capitalisation (ISL) de la Standard Life (les fonds sous-jacents). Les caractéristiques des fonds sous-jacents sont les suivantes :

Fonds d'actions canadiennes à faible capitalisation (ISL) de la Standard Life

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Générer une appréciation du capital grâce à un portefeuille composé principalement de titres de participation de sociétés canadiennes à faible capitalisation.
Stratégie/style	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La pondération par secteur et par titre est fonction du potentiel d'appréciation de chacun. ▶ Le Fonds a pour politique d'être présent dans un nombre suffisant de secteurs pour assurer une grande diversification.
Placements	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Aux fins de ce Fonds, un placement dans des sociétés à faible capitalisation inclut les actions de sociétés canadiennes et américaines et les parts de sociétés en commandite ou de fiducies de titrisation (p. ex., les fiducies de revenu) dont la capitalisation boursière est égale ou inférieure à celle du titre le plus important de l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX, au moment de leur ajout initial au portefeuille. ▶ Aux fins de liquidité, la capitalisation boursière totale de chaque titre doit dépasser 50 millions \$. ▶ Le Fonds est généralement composé de 35 à 70 titres et aucun titre ne peut représenter plus de 10 % de la valeur marchande du fonds. ▶ Des fonds négociés en bourse, des produits dérivés et autres instruments financiers similaires peuvent être utilisés occasionnellement à des fins de couverture ou autres. ▶ Les actions américaines ne peuvent représenter plus de 30 % du Fonds.

Fonds d'actions canadiennes à faible capitalisation (BMO Gestion d'actifs) de la Standard Life

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ce fonds a pour objectif d'investir dans un portefeuille de sociétés de croissance à faible capitalisation caractérisées par un fort potentiel d'appréciation du capital. ▶ Il vise à surpasser le rendement de l'indice BMO des actions à faible capitalisation (pondéré) de BMO Marchés des capitaux sur une moyenne mobile de quatre ans. Le rendement du Fonds est également comparé à celui de l'indice composé S&P/TSX en vue de déterminer les avantages d'investir dans des actions à faible capitalisation.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La philosophie de placement du Fonds est fondée sur l'idée qu'un portefeuille diversifié de titres de petites entreprises bien gérées rapportera des rendements supérieurs à long terme. ▶ Gérer le risque du portefeuille par la gestion de l'exposition aux différentes étapes du cycle de vie de l'entreprise.
Placements	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Tout titre détenu par le Fonds ne peut représenter plus de 10 % du portefeuille, tant en fonction de son coût d'acquisition que de sa valeur marchande. ▶ Les titres admissibles à une acquisition initiale auront une capitalisation boursière inférieure à 0,2 % de celle de l'indice composé S&P/TSX. ▶ Le Fonds maintiendra une capitalisation boursière moyenne pondérée d'au plus 0,1 % de la capitalisation boursière de l'indice composé S&P/TSX. ▶ Les placements du Fonds sont en accord avec les modalités de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Fonds portefeuille indiciel de revenu (Standard Life)

Le Fonds portefeuille indiciel de revenu (Standard Life) de la Standard Life a été établi en avril 2000 et était auparavant connu sous le nom Fonds portefeuille indiciel de revenu (ISL), jusqu'en mai 2013.

La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds indiciel d'obligations canadiennes (ISL), du Fonds marché monétaire (ISL), du Fonds indiciel plafonné d'actions canadiennes (ISL), du Fonds indiciel d'actions américaines (ISL) et du Fonds indiciel d'actions internationales (ISL). Veuillez vous référer à la politique de placement des fonds sous-jacents que vous trouverez dans leurs sections respectives dans ce document. Les caractéristiques du fonds portefeuille sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Procurer aux investisseurs un rendement relativement stable à long terme proportionné à un faible degré de risque grâce à un portefeuille constitué principalement de parts d'une sélection de fonds indiciels et de fonds du marché monétaire en gestion commune de la Standard Life.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le Fonds utilise une combinaison de placements « conservatrice » axée sur la protection du capital. ▶ La combinaison de placements et la répartition de l'actif des fonds sous-jacents font l'objet d'une gestion passive. ▶ La combinaison de placements cible est la suivante : 60 % revenu fixe; 40 % actions. ▶ La répartition de l'actif du Fonds est rééquilibrée mensuellement comme suit : <ul style="list-style-type: none"> – 50 % Fonds indiciel d'obligations canadiennes (ISL); – 10 % Fonds marché monétaire (ISL); – 25 % Fonds indiciel plafonné d'actions canadiennes (ISL); – 7,5 % Fonds indiciel d'actions américaines (ISL); – 7,5 % Fonds indiciel d'actions internationales (ISL).

3. Fonds portefeuille indiciel équilibré (Standard Life)

Le Fonds portefeuille indiciel équilibré (Standard Life) de la Standard Life a été établi en avril 2000 et était auparavant connu sous le nom Fonds portefeuille indiciel de revenu (ISL), jusqu'en mai 2013.

La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds indiciel d'obligations canadiennes (ISL), du Fonds marché monétaire (ISL), du Fonds indiciel plafonné d'actions canadiennes (ISL), du Fonds indiciel d'actions américaines (ISL) et du Fonds indiciel d'actions internationales (ISL). Veuillez vous référer à la politique de placement des fonds sous-jacents que vous trouverez dans leurs sections respectives dans ce document. Les caractéristiques du fonds portefeuille sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Procurer aux investisseurs un rendement compétitif à long terme, moyennant un degré de risque modéré, grâce à un portefeuille constitué principalement de parts d'une sélection de fonds indiciels et de fonds du marché monétaire en gestion commune de la Standard Life.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le Fonds utilise une combinaison de placements « modérément » axée sur la croissance du capital. ▶ La combinaison de placements et la répartition de l'actif des fonds sous-jacents font l'objet d'une gestion passive. ▶ La combinaison de placements cible est la suivante : 40 % revenu fixe; 60 % actions. ▶ La répartition de l'actif du Fonds est rééquilibrée mensuellement comme suit : <ul style="list-style-type: none"> – 40 % Fonds indiciel d'obligations canadiennes (ISL); – 30 % Fonds indiciel plafonné d'actions canadiennes (ISL); – 15 % Fonds indiciel d'actions américaines (ISL); – 15 % Fonds indiciel d'actions internationales (ISL).

4. Fonds portefeuille indiciel de croissance (Standard Life)

Le Fonds portefeuille indiciel de croissance (ISL) de la Standard Life a été établi en avril 2000.

La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds indiciel d'obligations canadiennes (ISL), du Fonds marché monétaire (ISL), du Fonds indiciel plafonné d'actions canadiennes (ISL), du Fonds indiciel d'actions américaines (ISL) et du Fonds indiciel d'actions internationales (ISL). Veuillez vous référer à la politique de placement des fonds sous-jacents que vous trouverez dans leurs sections respectives dans ce document. Les caractéristiques du fonds portefeuille sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Procurer aux investisseurs un rendement supérieur à long terme proportionné à un degré de risque modéré, grâce à un portefeuille constitué principalement de parts d'une sélection de fonds indiciels et de fonds du marché monétaire en gestion commune de la Standard Life.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le Fonds utilise une combinaison de placements axée sur la croissance du capital. ▶ La combinaison de placements et la répartition de l'actif des fonds sous-jacents font l'objet d'une gestion passive. ▶ La combinaison de placements est la suivante : 20 % revenu fixe; 80 % actions. ▶ La répartition de l'actif du Fonds est rééquilibrée mensuellement comme suit : <ul style="list-style-type: none"> – 20 % Fonds indiciel d'obligations canadiennes (ISL); – 45 % Fonds indiciel plafonné d'actions canadiennes (ISL); – 17,5 % Fonds indiciel d'actions américaines (ISL); – 17,5 % Fonds indiciel d'actions internationales (ISL).

5. Fonds à date cible (Standard Life)

Les Fonds à date cible ont été établis en janvier 2012¹. Il s'agit d'une série de dix fonds distincts. L'actif des Fonds à date cible peut être investi dans des fonds sous-jacents à gestion active ou passive. Ces fonds sous-jacents sont sélectionnés exclusivement dans le cadre du Programme d'investissement Qualité et Choix et sont administrés par différents gestionnaires de fonds. Les Fonds à date cible sont assortis d'une date d'échéance établie à intervalles de cinq ans, allant de 2015 à 2055, et prévoient également un fonds de retraite. À mesure que chacun des Fonds à date cible arrive à échéance, les parts sont vendues et le produit sert à acheter des parts du Fonds de retraite Standard Life (au cours des deux années civiles qui suivent la date d'échéance du Fonds à date cible).

Fonds à date cible	Date d'échéance
Fonds à date cible 2015 (Standard Life)	Décembre 2014
Fonds à date cible 2020 (Standard Life)	Décembre 2019
Fonds à date cible 2025 (Standard Life)	Décembre 2024
Fonds à date cible 2030 (Standard Life)	Décembre 2029
Fonds à date cible 2035 (Standard Life)	Décembre 2034
Fonds à date cible 2040 (Standard Life)	Décembre 2039
Fonds à date cible 2045 (Standard Life)	Décembre 2044
Fonds à date cible 2050 (Standard Life)	Décembre 2049
Fonds à date cible 2055 (Standard Life)	Décembre 2054
Fonds de retraite (Standard Life)	s.o.

La Standard Life investit les cotisations destinées aux dix (10) Fonds à date cible Standard Life, principalement dans des parts de différents fonds offerts au titre du Programme d'investissement Qualité et Choix.

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les Fonds à date cible visent la plus-value du capital et du revenu.
Stratégie/style	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'actif des Fonds à date cible est investi dans une combinaison bien diversifiée de fonds sous-jacents multigestionnaires pouvant comprendre des fonds à gestion active ou passive. ▶ Chaque Fonds à date cible est conçu pour les investisseurs qui investissent en fonction d'une date précise. ▶ Le portefeuille est généralement composé de fonds de titres à revenu fixe, ainsi que de fonds d'actions canadiennes et étrangères dont le style de placement et le gestionnaire de portefeuille peuvent différer. Les fonds sous-jacents peuvent également comporter des fonds qui s'inscrivent dans des catégories d'actifs spécialisés ou alternatifs, choisies dans le cadre du Programme d'investissement Qualité et Choix. ▶ Afin de refléter l'évolution du profil de risque des investisseurs à mesure qu'ils approchent de la retraite, la répartition de l'actif du Fonds à date cible est rééquilibrée trimestriellement, puis graduellement réalignée (annuellement) en fonction d'un profil d'investisseur plus conservateur. ▶ La Standard Life peut en tout temps décider d'ajouter ou de remplacer n'importe quel fonds sous-jacent (de la plateforme du Programme d'investissement Qualité et Choix) en vue de modifier la répartition de l'actif de chaque Fonds à date cible ou pour s'assurer que chaque fonds sous-jacent est toujours conforme à toutes les exigences en matière de gouvernance du Programme d'investissement Qualité et Choix.

¹Le Fonds à date cible 2055 a été établi en mai 2013.

6. Fonds indiciels à date cible (Standard Life)

Les Fonds indiciels à date cible ont été établis en décembre 2012¹. Il s'agit d'une série de dix fonds distincts. L'actif des Fonds indiciels à date cible est investi dans des fonds sous-jacents à gestion passive. Ces fonds sous-jacents sont sélectionnés exclusivement dans le cadre du Programme d'investissement Qualité et Choix et peuvent être administrés par différents gestionnaires de fonds. Les Fonds indiciels à date cible sont assortis d'une date d'échéance établie à intervalles de cinq ans, allant de 2015 à 2055, et prévoient également un fonds indiciel de retraite. À mesure que chacun des Fonds indiciels à date cible arrive à échéance, les parts sont vendues et le produit sert à acheter des parts du Fonds indiciel de retraite (Standard Life) (au cours des deux années civiles qui suivent la date d'échéance du Fonds indiciel à date cible).

Fonds indiciels à date cible	Date d'échéance
Fonds indiciel à date cible 2015 (Standard Life)	Décembre 2014
Fonds indiciel à date cible 2020 (Standard Life)	Décembre 2019
Fonds indiciel à date cible 2025 (Standard Life)	Décembre 2024
Fonds indiciel à date cible 2030 (Standard Life)	Décembre 2029
Fonds indiciel à date cible 2035 (Standard Life)	Décembre 2034
Fonds indiciel à date cible 2040 (Standard Life)	Décembre 2039
Fonds indiciel à date cible 2045 (Standard Life)	Décembre 2044
Fonds indiciel à date cible 2050 (Standard Life)	Décembre 2049
Fonds indiciel à date cible 2055 (Standard Life)	Décembre 2054
Fonds de retraite (Standard Life)	s.o.

La Standard Life investit les cotisations destinées aux dix (10) Fonds indiciels à date cible Standard Life, principalement dans des parts de différents fonds offerts au titre du Programme d'investissement Qualité et Choix.

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les Fonds indiciels à date cible visent la plus-value du capital et du revenu.
Stratégie/style	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'actif des Fonds indiciels à date cible est investi dans un portefeuille bien diversifié de fonds sous-jacents comprenant des fonds à gestion passive. ▶ Chaque Fonds indiciel à date cible est conçu pour les investisseurs qui investissent en fonction d'une date précise. ▶ Le portefeuille est généralement composé de fonds de titres à revenu fixe, ainsi que de fonds d'actions canadiennes et étrangères dont le gestionnaire de portefeuille peut différer. Les fonds sous-jacents peuvent également comporter des fonds gérés passivement qui s'inscrivent dans des catégories d'actifs spécialisés ou alternatifs, choisies dans le cadre du Programme d'investissement Qualité et Choix. ▶ Afin de refléter l'évolution du profil de risque des investisseurs à mesure qu'ils approchent de la retraite, la répartition de l'actif du Fonds indiciel à date cible est rééquilibrée trimestriellement, puis graduellement réalignée (annuellement) en fonction d'un profil d'investisseur plus conservateur. ▶ La Standard Life peut en tout temps décider d'ajouter ou de remplacer n'importe quel fonds sous-jacent (de la plateforme du Programme d'investissement Qualité et Choix) en vue de modifier la répartition de l'actif de chaque Fonds indiciel à date cible ou pour s'assurer que chaque fonds sous-jacent est toujours conforme à toutes les exigences en matière de gouvernance du Programme d'investissement Qualité et Choix.

¹ Le Fonds indiciel à date cible 2055 a été établi en mai 2013.

C. Fonds en gestion commune dont l'actif sert à l'acquisition de parts d'autres fonds de placement

La Standard Life investit les cotisations destinées aux fonds de tiers gestionnaires principalement en parts de ces fonds. La politique de la Standard Life est de maintenir dans les fonds de tiers gestionnaires tous les capitaux ainsi investis. Toutefois, des liquidités minimales peuvent être détenues de temps à autre aux fins de gestion.

Vous trouverez, ci-après, une description des tiers gestionnaires de placements et de leurs fonds. Des renseignements importants au sujet de ces fonds sont divulgués dans leurs documents d'offre, dont des exemplaires sont disponibles auprès de la Standard Life.

Veillez noter que l'information portant sur le « fonds » qui figure sous les rubriques Objectif, Stratégie/style et Placements de la section C fait référence au fonds sous-jacent et a été fournie ou approuvée par les gestionnaires du fonds en question.

De temps à autre, la Standard Life peut cesser d'offrir un fonds. En pareil cas, nous supprimerons le fonds de la présente section et l'ajouterons, pour une période maximale d'un an après la date de l'avis, à l'Annexe 1 du présent document. Comme il a été mentionné précédemment, nous encourageons les responsables de régimes à consulter les documents d'offre pertinents.

Aberdeen Asset Management Inc.

Aberdeen Asset Management PLC (Aberdeen PLC), société mère d'Aberdeen Asset Management Inc. (AAMI), a été fondée en 1983 au moyen d'un rachat par la direction d'un contrat de gestion de placements d'une fiducie de placement par son chef de la direction, Martin Gilbert.

Depuis ce temps, Aberdeen PLC offre des services de gestion de placements. Elle a été cotée à la Bourse de Londres en 1991. AAMI est inscrite auprès de la SEC depuis août 1995. Son siège social est à Philadelphie, en Pennsylvanie. Au fil des années, la société a pris de l'expansion grâce à des prises de contrôle et à une croissance interne.

Fonds d'actions mondiales

Le Fonds d'actions mondiales (Aberdeen) de la Standard Life a été établi en décembre 2012. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds Aberdeen Canada Funds – Global Equity (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif

- ▶ Générer un rendement global supérieur à celui de l'indice mondial MSCI en dollars canadiens sur une période de trois à cinq ans, en investissant dans un portefeuille diversifié de titres de participation mondiaux.

Stratégie/ style

- ▶ Le Fonds n'investit pas plus de 5 % de la valeur marchande de son actif total dans les titres d'un émetteur donné. Lorsque les titres d'un émetteur atteignent plus de 5 % de la valeur marchande de l'actif total du Fonds à cause de l'évolution du marché, le gestionnaire de portefeuille s'emploiera à réduire de façon judicieuse la position de cet émetteur dans le Fonds, en évitant que cela ait une incidence sur les porteurs de parts du Fonds.
- ▶ Son actif demeurera généralement entièrement investi (moins de 5 % de liquidités), sauf lorsque les achats et les ventes de titres font temporairement grimper le niveau de liquidités. À la discrétion du gestionnaire de portefeuille, le Fonds peut, uniquement à titre provisoire, contenir davantage de liquidités en dollars américains, en dollars canadiens ou dans toute autre monnaie que le gestionnaire juge appropriée.
- ▶ L'actif peut être placé dans une large gamme d'instruments financiers et de titres; y compris des fonds fermés spécialisés dans un pays pour augmenter la pondération du pays en question lorsque l'acquisition de tels instruments est préférable à celle de titres individuels émis dans le pays.

Placements

- ▶ Le Fonds investit principalement dans (i) des actions ordinaires et privilégiées négociées sur les grandes bourses au Canada et aux États-Unis, (ii) des titres convertibles en actions ordinaires, (iii) des bons de souscription et d'autres titres semblables, (iv) des certificats américains représentatifs d'actions étrangères ou (v) des actions se négociant à l'étranger.

Placements AGF inc.

Placements AGF inc. est une filiale de la Société de Gestion AGF limitée, une société canadienne indépendante qui fournit ses services de gestion de placements à des institutions et à des clients particuliers d'un peu partout dans le monde.

Placements AGF inc. est une société de gestion de placements située à Toronto, au Canada. Elle possède des antécédents reconnus en matière de gestion de portefeuille, ses stratégies les plus anciennes datant de 1957. L'équipe de gestion prône la recherche fondamentale et gère une vaste gamme de stratégies dans diverses catégories de titres et régions.

Fonds de marchés émergents

Le Fonds de marchés émergents (AGF) de la Standard Life a été établi en octobre 2010. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds de marchés émergents AGF (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ L'objectif du Fonds est de générer une croissance du capital à long terme en investissant dans des sociétés établies ou principalement actives dans les marchés émergents.▶ L'indice de référence est l'indice de rendement total MSCI Marchés émergents.
-----------------	--

Stratégie/ style

- ▶ Le gestionnaire du portefeuille utilise un processus ascendant de sélection de titres qui favorise les entreprises qui se négocient à des cours attrayants compte tenu de leur potentiel de bénéfices.
- ▶ Ces entreprises doivent avoir la capacité de générer une croissance supérieure à la moyenne de leurs ventes, de leurs bénéfices et de leur flux de trésorerie.
- ▶ L'évaluation des entreprises est fondée sur :
 - une position concurrentielle prépondérante;
 - des fonds autogénérés plus élevés que la moyenne;
 - des bénéfices positifs et durables;
 - la capacité ou capacité éventuelle à verser des dividendes.
- ▶ Le Fonds offre une grande diversification géographique et sectorielle.

Placements

- ▶ Les investissements consistent en titres de participation dans des entreprises situées principalement dans les marchés émergents, au sens de l'indice de rendement total MSCI Marchés émergents.
- ▶ Le Fonds achète également des titres de sociétés établies en Australie, en Autriche, au Canada, à Hong Kong, au Luxembourg, à Singapour, au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Fonds d'actions mondiales

Le Fonds d'actions mondiales (AGF) de la Standard Life a été établi en juin 2013. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds d'actions mondiales AGF (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Générer une croissance à long terme du capital en investissant principalement dans des actions de sociétés dans le monde entier.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le gestionnaire de fonds se concentre sur la répartition et sur l'accroissement des bénéfices des sociétés (valeur économique ajoutée) pour stimuler les rendements à long terme tout en contrôlant les risques.▶ Le gestionnaire de fonds respecte une philosophie de croissance prudente et combine une approche descendante de répartition géographique à une analyse fondamentale ascendante. Un processus d'investissement exclusif à trois volets (pays, sociétés et suivi) permet de cerner l'univers global.▶ La répartition géographique est fonction des marchés sous-évalués offrant de bonnes perspectives de croissance et de faibles caractéristiques de risque. L'examen des liquidités et des facteurs politiques permet d'éliminer les pays qui ne sont pas attrayants. Les sociétés faisant partie de l'univers ainsi redéfini sont évaluées et classées selon la valorisation, la croissance/dynamique et le risque. Les sociétés doivent aussi satisfaire un niveau plancher de capitalisation de 1,5 milliard de dollars.

Placements

- ▶ Les placements dans des titres des marchés émergents peuvent tout au plus correspondre à 25 % de la valeur marchande du Fonds.
- ▶ Un titre individuel ne devrait pas dépasser 6 % de la valeur totale du portefeuille.
- ▶ Le Fonds investira dans au moins 8 des 10 secteurs de la Global Industry Classification Standard.
- ▶ Le Fonds investira dans des actions ordinaires, des reçus de versement, des parts, des titres convertibles et des actions privilégiées, des bons du Trésor, des obligations, des bons de souscription et des options.
- ▶ Le portefeuille sera constitué de 60 à 100 titres.

Beutel Goodman & Compagnie Ltée

Beutel Goodman a été fondée en 1967 sous forme de société constituée en vertu d'une loi fédérale, afin d'offrir des services de gestion de placements dans l'ensemble du Canada.

Beutel Goodman observe une stratégie de gestion de portefeuille reposant sur la valeur intrinsèque des titres et l'analyse ascendante. Elle investit dans des sociétés dont les titres se négocient à escompte par rapport à leur valeur marchande, celle-ci étant simplement définie comme la valeur actualisée des flux de trésorerie disponibles de façon durable. Cette stratégie, combinée à l'accent placé sur des sociétés de qualité qui, en plus d'un bilan solide, ont des activités stables et en croissance, devrait produire un portefeuille disposant d'une marge de sécurité et de protection intrinsèque contre les pertes en capital.

La mission d'entreprise de Beutel Goodman est de générer des résultats à long terme supérieurs à la moyenne en observant constamment une stratégie de placement axée sur la valeur intrinsèque des titres qui bénéficie de l'appui d'un service interne de recherche de premier plan.

Fonds à revenu fixe

Le Fonds à revenu fixe (Beutel Goodman) de la Standard Life a été établi en mai 2005. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds revenu Beutel Goodman (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Obtenir un revenu élevé grâce à un portefeuille constitué principalement de titres à revenu fixe, par exemple des obligations d'État et de sociétés canadiennes, tout en préservant le capital investi.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Beutel Goodman utilise une stratégie dynamique de gestion du portefeuille obligataire visant à bonifier le rendement par rapport à celui de l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada par l'intermédiaire de la gestion de la durée, de la courbe du rendement et du risque de crédit.▶ L'achat d'obligations de sociétés de haute qualité permet de gérer le risque de crédit.▶ Le gestionnaire maintient dans le portefeuille une notation minimum de « A » (DBRS), limitant ainsi le risque de défaillance des positions.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ L'actif du Fonds est investi principalement dans un portefeuille bien diversifié d'obligations du gouvernement du Canada et de sociétés canadiennes assorties d'échéances variées et affichant une cote de crédit de « BBB » ou plus d'une agence de notation reconnue.

Fonds équilibré

Le Fonds équilibré (Beutel Goodman) de la Standard Life a été établi en mai 2005. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds équilibré Beutel Goodman (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Le gestionnaire de ce fonds cherche à en bonifier la valeur, à long terme, en investissant dans des liquidités, des titres à revenu fixe ainsi que des actions canadiennes, américaines et internationales.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Depuis 1967, Beutel Goodman a adopté une méthode de placement axée sur la valeur intrinsèque des titres. Elle recherche des sociétés qui génèrent des flux de trésorerie disponibles.▶ La stratégie consiste à investir dans des sociétés qui, tout en ayant une équipe de direction compétente, peuvent offrir, selon la recherche effectuée à l'interne, des rendements appréciables sur une période de deux à trois ans.▶ La stratégie fait également appel à un processus rigoureux d'achat et de liquidation des titres.▶ Le degré de risque du Fonds est mesuré par rapport à celui de l'indice repère. Toutefois, le processus est centré sur la détermination et la gestion du risque absolu, la priorité étant accordée à la préservation du capital.▶ Beutel Goodman utilise une stratégie dynamique de gestion du portefeuille obligataire visant à bonifier le rendement par rapport à celui de l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada par l'intermédiaire de la gestion de la durée, de la courbe du rendement et du risque de crédit.▶ Le gestionnaire maintient dans le portefeuille une notation minimum de « A » (DBRS), limitant ainsi le risque de défaillance des positions.

Placements

- ▶ L'actif de la composante à revenu fixe du Fonds est investi principalement dans un portefeuille bien diversifié d'obligations du gouvernement du Canada et de sociétés canadiennes assorties d'échéances variées et affichant une cote de crédit de « BBB » ou plus d'une agence de notation reconnue.
- ▶ L'actif de la composante en actions du Fonds est investi dans des titres de participation d'émetteurs canadiens, américains et internationaux.

Fonds d'actions canadiennes

Le Fonds d'actions canadiennes (Beutel Goodman) de la Standard Life a été établi en mai 2005. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds d'actions canadiennes Beutel Goodman (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Le gestionnaire du Fonds vise une appréciation à long terme du capital en investissant principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de participation d'émetteurs canadiens établis.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Depuis 1967, Beutel Goodman a adopté une méthode de placement axée sur la valeur intrinsèque des titres. Elle recherche des sociétés canadiennes qui génèrent des flux de trésorerie disponibles.▶ La stratégie consiste à investir dans des sociétés qui, tout en ayant une équipe de direction compétente, peuvent offrir, selon la recherche effectuée à l'interne, des rendements appréciables sur une période de deux à trois ans.▶ La stratégie fait également appel à un processus rigoureux d'achat et de liquidation prévoyant les conditions de liquidation ou de réévaluation d'une position en fonction des fluctuations des cours.▶ Le degré de risque du Fonds est mesuré par rapport à celui de l'indice repère. Toutefois, le processus est centré sur la détermination et la gestion du risque absolu, la priorité étant accordée à la préservation du capital.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ L'actif du Fonds est investi dans des actions et des fiducies cotées au Canada.

Fonds d'actions canadiennes fondamental

Le Fonds d'actions canadiennes fondamental Standard Life (Beutel Goodman) a été établi en mai 2014. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds en parts du Fonds d'actions canadiennes fondamental Beutel Goodman (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds a pour objectif de maximiser le rendement du portefeuille par l'appréciation du capital et les revenus de placement obtenus en investissant dans des actions canadiennes.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Depuis 1967, Beutel Goodman utilise une méthode de placement axée sur la valeur. Elle recherche des sociétés canadiennes qui génèrent des flux de trésorerie disponibles.▶ La stratégie consiste à investir dans des sociétés qui, selon la recherche effectuée à l'interne, peuvent offrir des rendements appréciables sur une période de deux à trois ans, tout en ayant une équipe de direction compétente.▶ La stratégie fait également appel à un processus rigoureux d'achat et de vente prévoyant les conditions de liquidation ou de réévaluation d'une position en fonction des fluctuations des cours.▶ Le degré de risque du Fonds est mesuré par rapport à celui de l'indice repère. Toutefois, le processus est centré sur la détermination et la gestion du risque absolu, la priorité étant accordée à la préservation du capital.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds est composé de 20 à 45 titres de participation d'émetteurs canadiens.

Fonds d'actions américaines

Le Fonds d'actions américaines (Beutel Goodman) de la Standard Life a été établi en mai 2005. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds d'actions américaines Beutel Goodman (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Le gestionnaire du Fonds vise une appréciation à long terme du capital en investissant principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de participation d'émetteurs américains.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Depuis 1967, Beutel Goodman a adopté une méthode de placement axée sur la valeur intrinsèque des titres. Elle recherche des sociétés qui génèrent des flux de trésorerie disponibles.▶ La stratégie consiste à investir dans des sociétés qui, tout en ayant une équipe de direction compétente, peuvent offrir, selon la recherche effectuée à l'interne, des rendements appréciables sur une période de deux à trois ans.▶ La stratégie fait également appel à un processus rigoureux d'achat et de liquidation prévoyant les conditions de liquidation ou de réévaluation d'une position en fonction des fluctuations des cours.▶ Le degré de risque du Fonds est mesuré par rapport à celui de l'indice repère. Toutefois, le processus est centré sur la détermination et la gestion du risque absolu, la priorité étant accordée à la préservation du capital.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ L'actif du Fonds est investi dans des titres américains.

Fonds d'actions mondiales

Le Fonds d'actions mondiales (Beutel Goodman) de la Standard Life a été établi en mai 2005. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds d'actions mondiales Beutel Goodman (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Le gestionnaire du Fonds vise une appréciation à long terme du capital en investissant principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de participation de sociétés situées à l'extérieur du Canada.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Depuis 1967, Beutel Goodman a adopté une méthode de placement axée sur la valeur intrinsèque des titres. Elle recherche des sociétés qui génèrent des flux de trésorerie disponibles.▶ La stratégie consiste à investir dans des sociétés qui, tout en ayant une équipe de direction compétente, peuvent offrir, selon la recherche effectuée à l'interne, des rendements appréciables sur une période de deux à trois ans.▶ La stratégie fait également appel à un processus rigoureux d'achat et de liquidation prévoyant les conditions de liquidation ou de réévaluation d'une position en fonction des fluctuations des cours.▶ Le degré de risque du Fonds est mesuré par rapport à celui de l'indice repère. Toutefois, le processus est centré sur la détermination et la gestion du risque absolu, la priorité étant accordée à la préservation du capital.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ L'actif du Fonds est investi dans des titres non canadiens.

Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée

Gestion d'actifs BlackRock Canada Limitée est un chef de file en gestion de placements, gestion des risques et services-conseils. La société offre une gamme de solutions allant de la gestion fondamentale rigoureuse et quantitative active aux stratégies indiciaires de haut calibre.

Fonds d'actions canadiennes

Le Fonds d'actions canadiennes (BlackRock) de la Standard Life a été établi en juin 2009. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds BlackRock actif actions canadiennes – CD (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Surpasser le rendement de l'indice composé plafonné S&P/TSX¹.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds investit dans un très grand nombre de titres et limite la position maximum dans un seul titre afin de s'assurer que le portefeuille demeure diversifié.▶ Le gestionnaire de portefeuille s'efforce de bien comprendre comment le marché assimile les nouvelles données et comment il établit la valeur des différentes entreprises afin d'identifier les titres qui auront la meilleure valeur ajoutée. Le gestionnaire de portefeuille contrôle le risque en conservant des positions neutres par rapport aux secteurs de l'indice de référence et ne fait aucun « market timing ».

Placements

- ▶ Le Fonds investit principalement dans des actions canadiennes.
- ▶ Le Fonds peut détenir des petits montants en encaisse ou des titres du marché monétaire (généralement moins de 1 %, non titrisé) pour de la liquidité ou des investissements en attente; un maximum de 5 % du Fonds peut être utilisé pour titriser l'encaisse.
- ▶ Pondération de titre : transigé selon la pondération de l'indice composé plafonné S&P/TSX +/- 1 %.
- ▶ Pondération de secteur : transigé selon le plus élevé entre :
 - a) la pondération du secteur +/- 1 % ou;
 - b) la pondération du secteur +/- 15 % la pondération de l'indice.
- ▶ L'utilisation des produits dérivés est permise pour titriser l'encaisse et pour reproduire les caractéristiques de certains titres ou stratégies qui correspondent aux objectifs d'investissement, de rendement et de risque du Fonds.

¹ Le ou vers le 28 septembre 2012, l'indice de référence a changé pour l'indice composé plafonné S&P/TSX.

Fonds indiciels LifePath®

Les Fonds indiciels LifePath® (BlackRock) de la Standard Life ont été établis en juin 2009¹. Il s'agit d'une série de huit fonds à date cible et d'un Fonds Indiciel LifePath® de retraite gérés par BlackRock. Les dates d'échéance des Fonds indiciels LifePath® s'échelonnent de 2015 à 2050, par tranche de cinq ans.

La Standard Life investit les cotisations destinées à ces fonds principalement en parts des Fonds BlackRock CAD indiciels LifePath® (les fonds sous-jacents), en fonction des Fonds indiciels LifePath® choisis. Les caractéristiques des fonds sous-jacents sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Ces fonds sont conçus pour les investisseurs qui prévoient prendre leur retraite aux alentours de 2015, 2020, 2025, 2030, 2035, 2040, 2045 ou 2050. L'objectif de ces fonds est de maximiser le rendement total tout en respectant le niveau de risque associé à leur horizon d'investissement.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le gestionnaire de portefeuille utilise des méthodes quantitatives dans le but d'obtenir un niveau de risque approprié pour l'investisseur moyen à diverses étapes de sa carrière.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ Les placements peuvent inclure des actions et des titres à revenu fixe d'émetteurs canadiens et non canadiens, des placements immobiliers, des produits de base, des placements alternatifs et des liquidités et quasi-liquidités.▶ Les répartitions d'actifs du Fonds et de l'indice de référence varieront dans le temps. La répartition en actions est plus importante pour les Fonds LifePath® avec une échéance plus longue, et pourra diminuer avec le temps.▶ Qualité du crédit des obligations : minimum « BBB »; lorsqu'une obligation voit sa note de crédit abaissée sous « BBB », celle-ci sera vendue dans les plus brefs délais.▶ Le Fonds peut utiliser une stratégie de couverture.▶ L'utilisation des produits dérivés est permise pour titriser l'encaisse et pour reproduire les caractéristiques de certains titres ou stratégies qui correspondent aux objectifs de placement, de rendement et de risque du Fonds.

¹ Le Fonds indiciel LifePath® 2050 a été établi en août 2012.

Fonds indiciel d'actions mondiales

Le Fonds indiciel d'actions mondiales (BlackRock) de la Standard Life a été établi en décembre 2012. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds BlackRock MSCI ACWI ex-Canada Index (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Reproduire le rendement et le profil de risque de l'indice mondial tous pays MSCI ex-Canada (rendement total et net des retenues d'impôt).
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ BlackRock utilise une approche « indicielle » pour gérer le Fonds.▶ Pour gérer efficacement le Fonds, l'équipe des placements indiciels de BlackRock met l'accent sur trois objectifs : minimiser les coûts de transactions, minimiser l'erreur de répllication et minimiser le risque de placement et le risque opérationnel.▶ Le Fonds procure une grande diversification en investissant dans plus de 2 500 des plus grandes sociétés ouvertes aux États-Unis, en Europe, en Asie et dans les marchés émergents.▶ Afin de reproduire l'indice le plus exactement possible, le gestionnaire investit dans tous les titres composant l'indice avec une répartition très semblable à celle de l'indice de référence.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds investit dans des actions américaines, des actions internationales et des actions de marchés émergents.

Fonds indiciel mondial FPI

Le Fonds indiciel mondial FPI (BlackRock) de la Standard Life a été établi en décembre 2012. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds BlackRock CDN Global Developed Real Estate Index (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	▶ Reproduire le rendement et le profil de risque de l'indice FTSE EPRA/NAREIT développé (rendement total et net des retenues d'impôt).
Stratégie/style	▶ L'équipe de gestion des placements immobiliers a étudié minutieusement l'indice FTSE EPRA/NAREIT développé et ses règles de composition afin de définir tous les événements qui peuvent avoir une incidence notable sur la reproduction du rendement. Pour compenser des événements comme les émissions de droits, les offres publiques d'achat et les ajouts/suppressions au sein de l'indice, elle s'est dotée de règles qui déterminent comment et à quel moment effectuer des rajustements coûteux en fonction de l'indice.
Placements	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le Fonds investit principalement dans des actions faisant partie de l'indice de référence. Le Fonds peut également utiliser d'autres placements – y compris des fonds cotés en bourse et des fonds en gestion commune – qui, lorsqu'ils sont ajoutés au Fonds, aident à reproduire le rendement et le profil de risque de l'indice de référence. ▶ Le portefeuille peut détenir un montant minime en espèces ou en titres du marché monétaire (généralement moins de 3 %) à des fins de liquidité ou en prévision d'un placement; les titres du marché monétaire sont habituellement des billets garantis par l'État, des acceptations bancaires, des dépôts bancaires, du papier commercial, des titres adossés à des créances mobilières et des obligations à taux variable. ▶ Pondérations des titres individuels : selon la pondération au sein de l'indice $\pm 0,75$ %. ▶ Pondérations sectorielles : selon la pondération par pays au sein de l'indice ± 1 %. ▶ L'utilisation de produits dérivés est permise pour reproduire des positions ou des stratégies qui sont compatibles avec l'objectif de placement, le rendement visé et le profil de risque du Fonds.

Fonds indiciel mondial d'infrastructures

Le Fonds indiciel mondial d'infrastructures (BlackRock) de la Standard Life a été établi en décembre 2012. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement dans des parts du Fonds BlackRock CDN Global Infrastructure Equity Index (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	▶ Reproduire le rendement et le profil de risque de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure (rendement total net des retenues d'impôt).
Stratégie/style	▶ L'équipe de gestion des placements dans le secteur mondial des infrastructures a étudié minutieusement l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure et ses règles de composition afin de définir tous les événements qui peuvent avoir une incidence notable sur la reproduction du rendement. Pour compenser des événements comme les émissions de droits, les offres publiques d'achat et les ajouts/suppressions au sein de l'indice, elle s'est dotée de règles qui déterminent comment et à quel moment effectuer des rajustements coûteux en fonction de l'indice.
Placements	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le Fonds investit principalement dans des actions faisant partie de l'indice de référence. Le gestionnaire peut également utiliser d'autres placements – y compris des fonds cotés en bourse et des fonds en gestion commune – qui, lorsqu'ils sont ajoutés au Fonds, aident à reproduire le rendement et le profil de risque de l'indice de référence. ▶ Le portefeuille peut détenir un montant minime en espèces ou en titres du marché monétaire (généralement moins de 3,00 %) à des fins de liquidité ou en prévision d'un placement; les titres du marché monétaire sont habituellement des billets garantis par l'État, des acceptations bancaires, des dépôts bancaires, du papier commercial, des titres adossés à des créances mobilières et des obligations à taux variable.

Placements (suite)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pondérations des titres individuels : selon la pondération au sein de l'indice $\pm 1,10\%$. ▶ Pondérations sectorielles : selon la pondération par pays au sein de l'indice $\pm 1,20\%$. ▶ L'utilisation de produits dérivés est permise pour reproduire des positions ou des stratégies qui sont compatibles avec l'objectif de placement, le rendement visé et le profil de risque du Fonds.
---------------------------	--

Fonds indiciel d'actions internationales

Le Fonds indiciel d'actions internationales (BlackRock) de la Standard Life a été établi en août 1998 et était auparavant connu sous le nom Fonds indiciel d'actions internationales (ISL), jusqu'en mai 2013. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement dans des parts du Fonds BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	▶ Reproduire le rendement et le profil de risque de l'indice MSCI EAEO (rendement total et net des retenues d'impôt).
Stratégie/style	▶ Afin d'atteindre cet objectif, le gestionnaire de fonds utilise une analyse de la constitution de l'indice, ainsi que des techniques de négociation rentables à risque contrôlé.
Placements	<p>▶ Le Fonds investit principalement dans des actions de l'extérieur de l'Amérique du Nord. Le gestionnaire peut également utiliser d'autres placements – y compris des fonds cotés en bourse et des fonds en gestion commune – qui, lorsqu'ils sont ajoutés au Fonds, aident à reproduire le rendement et le profil de risque de l'indice de référence.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Pondérations sectorielles : selon la pondération par pays au sein de l'indice $\pm 1\%$. ▶ Pondérations des titres : selon la pondération au sein de l'indice $\pm 0,5\%$. ▶ L'utilisation des produits dérivés est permise pour convertir des liquidités et reproduire des positions ou des stratégies qui sont compatibles avec l'objectif de placement, le rendement visé et le profil de risque du Fonds.

BMO Gestion d'actifs inc.

BMO Gestion d'actifs inc. (BMO GA) est un gestionnaire canadien de capitaux institutionnels qui offre des solutions de placement novatrices pour toutes les catégories d'actif, tous les styles de placements et tous les niveaux de risque. BMO GA est l'entité juridique canadienne œuvrant sous la marque globale BMO Gestion mondiale d'actifs. Cette structure organisationnelle mondiale a été instituée en 2011 et regroupe des sociétés du Canada, des États-Unis, d'Europe et d'Asie.

BMO GA vise à générer un rendement régulier, fiable et supérieur à la moyenne en employant une méthode de gestion d'actif axée sur le contrôle des risques. Elle cherche à réduire le risque grâce à l'utilisation stratégique de différentes catégories d'actif, à une diversification prudente et à une analyse approfondie des titres individuels. La stratégie fondamentale pour les actions consiste à investir dans des sociétés créatrices de richesse à long terme.

Fonds d'actions canadiennes à faible capitalisation

Le Fonds d'actions canadiennes à faible capitalisation (BMO Gestion d'actifs) de la Standard Life a été établi en juillet 2010. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds de petites capitalisations BMO Gestion d'actifs (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Ce fonds a pour objectif d'investir dans un portefeuille de sociétés de croissance à faible capitalisation caractérisées par un fort potentiel d'appréciation du capital.▶ Il vise à surpasser le rendement de l'indice BMO des actions à faible capitalisation BMO Marchés des capitaux (composé) sur une moyenne mobile de quatre ans. Le rendement du Fonds est également comparé à celui de l'indice composé S&P/TSX en vue de déterminer les avantages d'investir dans des actions à faible capitalisation.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ La philosophie de placement du Fonds est fondée sur l'idée qu'un portefeuille diversifié de titres de petites entreprises bien gérées rapportera des rendements supérieurs à long terme.▶ Gérer le risque du portefeuille par la gestion de l'exposition aux différentes étapes du cycle de vie de l'entreprise.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ Tout titre détenu par le Fonds ne peut représenter plus de 10 % du portefeuille, tant en fonction de son coût d'acquisition que de sa valeur marchande.▶ Les titres admissibles à une acquisition initiale auront une capitalisation boursière inférieure à 0,2 % de celle de l'indice composé S&P/TSX.▶ Le Fonds maintiendra une capitalisation boursière moyenne pondérée d'au plus 0,1 % de la capitalisation boursière de l'indice composé S&P/TSX.▶ Les placements du Fonds sont en accord avec les modalités de la Loi de l'impôt sur le revenu et de la Loi sur les régimes de retraite.

Fonds d'actions américaines

Le Fonds d'actions américaines (BMO Gestion d'actifs) de la Standard Life a été établi en mai 2012. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds d'actions américaines BMO (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Accroître la valeur du Fonds à long terme en investissant dans des actions de sociétés américaines solidement établies qui sont susceptibles d'être sous-évaluées sur le marché.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le gestionnaire de portefeuille utilise les stratégies ci-dessous pour atteindre les objectifs du Fonds :<ul style="list-style-type: none">– Il analyse les données financières des sociétés et sélectionne celles dont les titres se négocient à des cours attrayants, dont les revenus sont stables et dont la direction croît manifestement en l'avenir de l'entreprise.– Il classe les titres des sociétés sélectionnées selon leur potentiel de rendement en se servant des renseignements obtenus. Les titres présentant le meilleur potentiel sont ajoutés au portefeuille.– Il diversifie l'actif du Fonds parmi les industries et les sociétés sélectionnées afin de réduire les risques.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds peut utiliser des produits dérivés, comme des options, des contrats à terme standardisés ou de gré à gré et des swaps pour réduire l'impact des fluctuations des taux de change sur la valeur du Fonds et mettre à contribution les marchés boursiers sans participation directe.▶ Le Fonds peut détenir plus de 10 % de la valeur marchande de son actif net en parts d'autres fonds communs de placement gérés par BMO ou d'autres gestionnaires de fonds communs, y compris par leurs sociétés affiliées ou associées.

Placements CI (Synergy)

Synergy Asset Management a été achetée par Placements CI en 2003. En 2004, le nom du sous-conseiller a été remplacé par Picton Mahoney Asset Management, un sous-conseiller de Placements CI inc. dirigé par David Picton et Michael Mahoney. La société, établie à Toronto, est connue pour son approche de placement unique qui repose sur une équipe de gestion quantitative et une équipe indépendante spécialisée dans la recherche fondamentale, les deux équipes étant axées sur les changements fondamentaux.

Fonds d'actions américaines

Le Fonds d'actions américaines (CI Synergy) de la Standard Life a été établi en juillet 2009. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds américain CI Synergy (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ L'objectif du gestionnaire du Fonds est de générer une appréciation à long terme du capital. Les placements sont composés principalement d'actions et de titres assimilés à des actions de sociétés qui, selon le gestionnaire, offrent des perspectives de croissance attrayantes. Ces sociétés sont établies dans des pays signataires de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le gestionnaire de portefeuille a pour objectif d'obtenir à long terme un rendement supérieur à celui de l'indice S&P 500 moyennant un degré de volatilité équivalent ou inférieur à celui de ce dernier.▶ Il utilise un processus exclusif afin de repérer des titres répondant à des critères minimums en matière de capitalisation boursière, de liquidité et de suivi des analystes, et combinant certaines des caractéristiques suivantes :<ol style="list-style-type: none">1. augmentation des bénéfices trimestriels2. révision à la hausse des prévisions au cours du dernier trimestre3. publication de bénéfices supérieurs aux attentes4. degré élevé de fermeté relative du cours de l'action.

Placements

- ▶ Le gestionnaire de portefeuille peut également utiliser l'analyse quantitative, qui évalue entre autres la qualité de la direction ainsi que la culture, les produits et les clients de la société.
- ▶ L'actif du Fonds est investi principalement dans des titres de participation, y compris les actions et les fiducies.
- ▶ Au besoin, le gestionnaire du portefeuille peut aussi choisir :
 - a) de recourir à des bons de souscription et des produits dérivés (ex. : options, contrats à terme standardisés ou de gré à gré et swaps) pour :
 - protéger le portefeuille contre les pertes causées par des positions en devises ou des changements dans le cours des placements du Fonds;
 - obtenir une participation dans des titres et des marchés particuliers plutôt que d'acheter des titres directement;
 - b) de réaliser des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, dans la mesure permise par la réglementation sur les valeurs mobilières, pour générer un revenu supplémentaire pour le Fonds;
 - c) de détenir temporairement des liquidités ainsi que des titres à revenu fixe pour des raisons stratégiques.
- ▶ Le Fonds peut investir une partie ou la totalité de son actif dans des titres d'autres fonds communs de placement.
- ▶ Le Fonds peut aussi effectuer des ventes à découvert permises par la réglementation sur les valeurs mobilières. Pour établir si les titres d'un émetteur particulier doivent faire l'objet d'une telle opération, le gestionnaire de portefeuille effectue une analyse semblable à celle décrite ci-dessus relativement à la souscription des titres. Le gestionnaire effectuera des ventes à découvert comme complément au processus de décision principal courant du Fonds, qui consiste à acheter des titres dans l'expectative de voir leurs cours augmenter.

Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée

Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée (CC&L) a été fondée en 1982 par Larry Lunn. CC&L, dont le siège social est situé à Vancouver, est devenue l'une des sociétés de gestion de placement indépendantes les plus importantes au Canada. La structure organisationnelle de CC&L repose sur un partenariat privé d'entrepreneurs-experts en placements qui offrent des solutions autant classiques qu'innovatrices à leurs clients.

CC&L fait partie du Connor, Clark & Lunn Financial Group (CC&L Financial Group). Ce groupe a la responsabilité d'investir un actif financier provenant d'institutions et de particuliers, par l'entremise de gestionnaires de portefeuille affiliés. Les partenaires de CC&L s'occupent exclusivement de la gestion des portefeuilles et des relations avec la clientèle. Toutes les fonctions autres que celles entourant la gestion des placements sont centralisées et administrées par CC&L Financial Group.

Fonds d'actions canadiennes de croissance

Le Fonds d'actions canadiennes de croissance (CC&L) de la Standard Life a été établi en mai 2009. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds d'actions canadiennes Q croissance – CC&L Groupe (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Maximiser le rendement global à long terme par rapport à l'indice composé S&P/TSX grâce à une sélection prudente des placements et générer des rendements de 2 % supérieurs à celui de l'indice sur des périodes de quatre ans.
Stratégie/ style/ placements	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds peut détenir divers titres de participation, notamment des actions ordinaires et des titres de sociétés en commandite, de fiducies de redevances, de fiducies de revenu et de sociétés de placement immobilier qui sont négociés sur des marchés boursiers canadiens reconnus, de même que des bons et des droits de souscription, des liquidités et des quasi-liquidités.▶ Les titres sont répartis parmi les secteurs de l'indice composé S&P/TSX. Le pourcentage de la valeur marchande du Fonds qui est investi dans un secteur donné est égal à +/- 8 % de la pondération de ce secteur dans l'indice composé S&P/TSX.▶ La pondération de l'investissement dans un titre de l'indice composé S&P/TSX peut varier de +/- 5 % par rapport à la pondération de ce titre dans l'indice.▶ Le Fonds détient un minimum de 50 titres en tout temps.▶ L'actif du Fonds est pleinement investi en tout temps. Cependant, le Fonds peut détenir jusqu'à 5 % de son actif en liquidités pendant de courtes périodes.▶ Des produits dérivés ne seront utilisés que lorsque cette utilisation respecte les objectifs de placement du Fonds.

Fonds d'actions canadiennes

Le Fonds d'actions canadiennes (CC&L) de la Standard Life a été établi en mai 2012. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds d'actions canadiennes approche fondamentale – CC&L Groupe (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Maximiser le rendement global à long terme tout en protégeant la valeur du capital contre les principales fluctuations du marché grâce à une sélection prudente des placements. Générer des rendements de 2 % supérieurs à celui de l'indice composé plafonné S&P/TSX sur des périodes de quatre ans.
Stratégie/ style/ placements	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds peut détenir divers titres de participation, notamment des actions ordinaires et des titres de sociétés en commandite, de fiducies de redevances, de fiducies de revenu et de sociétés de placement immobilier qui sont négociés sur des marchés boursiers canadiens reconnus, de même que des placements privés de sociétés cotées en bourse, des bons et des droits de souscription, des liquidités et des quasi-liquidités.▶ Les titres sont répartis parmi les secteurs industriels de l'indice composé plafonné S&P/TSX.
Stratégie/ style/ placements (suite)	<ul style="list-style-type: none">▶ Le pourcentage d'investissement dans un secteur donné peut être égal à +/- 10 % de la pondération de ce secteur dans l'indice composé plafonné S&P/TSX. La pondération maximale pour les secteurs représentant plus de 30 % de l'indice est égale à la pondération des secteurs majorée de 5 %.▶ Le Fonds détient un minimum de 30 titres en tout temps. La pondération de l'investissement dans un titre ne peut excéder 10 % du portefeuille d'actions.▶ Les placements privés ne peuvent représenter plus de 5 % de la valeur du portefeuille.▶ Les liquidités peuvent représenter jusqu'à 15 % du portefeuille pendant un maximum de quatre trimestres consécutifs. Les placements en liquidités ou dans des produits du marché monétaire ne doivent pas dépasser 5 % de la valeur totale du portefeuille.▶ Des produits dérivés ne seront utilisés que lorsque cette utilisation respecte les objectifs de placement du Fonds.

Fonds Éthiques

Les Fonds Éthiques sont offerts par Placements NEI, société de gestion de placements qui offre les services de gestionnaires de portefeuille indépendants reconnus aux investisseurs canadiens par l'intermédiaire des Fonds NordOuest et des Fonds Éthiques. Grâce à une vraie gestion active et à une attention rigoureuse aux risques, Placements NEI vise à procurer de solides rendements et la tranquillité d'esprit aux investisseurs afin de les aider à atteindre leurs objectifs financiers et à se préparer un avenir sûr.

En plus d'évaluer tous les placements d'après leur rendement et leurs perspectives sur les plans financier, social, environnemental et éthique, les gestionnaires des Fonds Éthiques travaillent avec les entreprises, le secteur, les organismes de réglementation et les organisations aux vues similaires afin de favoriser la responsabilité sociale des entreprises et l'adoption de pratiques commerciales durables. Fonds Éthiques compte la plus importante équipe interne de spécialistes en placements socialement responsables au Canada.

Pionnier des placements socialement responsables au Canada, Fonds Éthiques a lancé le premier fonds commun de placements socialement responsables au pays en 1986. Aujourd'hui, Fonds Éthiques est reconnu comme étant le principal fournisseur de fonds de placement socialement responsables au Canada et, grâce à une gamme étendue de solutions fiables, a permis à des milliers d'investisseurs canadiens, autant des particuliers que des institutions, d'intégrer des considérations d'ordre environnemental, social et éthique dans la sélection des titres de leurs portefeuilles de placements.

Fonds PSR équilibré

Le Fonds PSR équilibré (Fonds Éthiques) de la Standard Life a été établi en septembre 2001. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds équilibré Éthique NEI (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Augmenter la valeur à long terme du placement, protéger le placement original et verser un revenu élevé.▶ Le portefeuille est composé principalement d'actions canadiennes et américaines et de titres à revenu fixe. Le gestionnaire observe une stratégie de placement socialement responsable.
Stratégie/style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le gestionnaire de portefeuille gère activement la répartition de chaque catégorie d'actif du Fonds en fonction de divers facteurs macroéconomiques, y compris la liquidité des marchés financiers, la solvabilité des États, les écarts de crédit, les flux de capitaux dans le système bancaire international et le comportement des banques centrales.▶ La sélection des titres est effectuée selon un processus ascendant qui recherche une croissance à prix raisonnable. Le processus de sélection des titres met l'accent sur les sociétés qui génèrent des niveaux élevés et croissants de dividendes et de flux de trésorerie disponibles.▶ En ce qui concerne les titres à revenu fixe du Fonds, le gestionnaire du portefeuille détermine la pondération sectorielle et les échéances des titres du Fonds d'après les données macroéconomiques recueillies. Des analyses de crédit sont ensuite effectuées à partir des résultats de recherches internes et externes afin de déterminer les titres dont les cours sont les plus attractifs.

Stratégie/ style (suite)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Des titres peuvent être vendus lorsqu'une pondération ou un cours cible est atteint, que les données fondamentales concernant un titre sont modifiées – comme un changement à la direction de l'entreprise – ou que le gestionnaire du Fonds procède à un ajustement important de la répartition de l'actif. ▶ Le Fonds peut utiliser des produits dérivés à des fins de couverture ou autres, à la condition qu'ils respectent les objectifs du Fonds et la réglementation sur les valeurs mobilières.
Placements	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La pondération sectorielle doit refléter le point de vue macroéconomique du gestionnaire de portefeuille pour tous les titres du Fonds. ▶ En ce qui concerne les titres à revenu fixe, le Fonds doit maintenir en tout temps une cote de crédit moyenne égale ou supérieure à « A » et ne doit pas détenir plus de 10 % de titres de qualité inférieure. ▶ Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, le Fonds peut aussi investir jusqu'à 10 % de son actif net dans les métaux précieux, conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières. ▶ Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de son actif dans des titres non canadiens. ▶ Il peut aussi effectuer des ventes à découvert, conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Fonds PSR d'actions canadiennes

Le Fonds PSR d'actions canadiennes (Fonds Éthiques) de la Standard Life a été établi en septembre 2001 et était auparavant connu sous le nom de Fonds PSR d'actions canadiennes de croissance (Fonds Éthiques). La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds d'actions canadiennes Éthique NEI (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ L'objectif du Fonds est de maximiser les rendements principalement au moyen d'une combinaison de dividendes et de croissance du capital investi dans des sociétés canadiennes. Le gestionnaire observe une stratégie de placement socialement responsable.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le gestionnaire du portefeuille utilise une méthode de recherche fondamentale fondée sur un processus ascendant de sélection des actions qui comprend des visites des entreprises et des entrevues avec la direction.▶ Le processus de sélection du gestionnaire de portefeuille est axé sur le bon jugement, l'engagement et les compétences de la direction, l'antécédent de bénéfice aux actionnaires, l'expansion de leurs franchises, la capacité de financement de la société, l'évaluation de ses titres et ses pratiques en matière de versement des dividendes.▶ Le gestionnaire de portefeuille vise à créer un portefeuille dont la qualité, la valeur et la croissance sont durables, ce qui comprend la croissance des dividendes. Les opérations sur titres sont réduites au minimum afin de limiter les coûts. De plus, le gestionnaire de portefeuille gère les risques et les pondérations sectorielles du portefeuille afin de tenter de réduire la volatilité, d'accroître le revenu, de maintenir la diversification et de garantir un revenu constant. Il analyse également les tendances économiques, financières, politiques et de consommation pour l'aider à déterminer les secteurs et les industries les plus intéressants.

Placements

- ▶ Le Fonds peut investir, directement ou indirectement, au moyen de produits dérivés, une partie ou la totalité de son actif net dans des parts d'un autre fonds commun de placement, y compris des fonds gérés par Fonds Éthiques.
- ▶ L'actif du Fonds peut être investi en partie dans des titres étrangers si ce placement est conforme aux objectifs du Fonds.
- ▶ Bien qu'il n'y ait aucune limite quant au pourcentage de l'actif du Fonds qui peut être investi dans des titres étrangers, il est prévu que le Fonds n'investira pas plus de 10 % de son actif dans des titres étrangers. Habituellement, il n'est pas prévu de couvrir la position en titres étrangers.
- ▶ Le Fonds peut temporairement détenir une partie de son actif dans des espèces ou des titres à revenu fixe pendant qu'il cherche des occasions de placement ou à des fins défensives pendant les périodes où l'on prévoit que les marchés seront volatils.
- ▶ Le gestionnaire peut utiliser des produits dérivés à des fins de couverture seulement.

Fonds PSR d'actions US

Le Fonds PSR d'actions US (Fonds Éthiques) de la Standard Life a été établi en septembre 2001. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds multistratégique américain Éthique NEI (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Augmenter la valeur à long terme du placement grâce à un portefeuille constitué principalement d'actions ordinaires d'un large éventail de sociétés cotées à des bourses nord-américaines.▶ Le gestionnaire observe une stratégie de placement socialement responsable.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le gestionnaire de portefeuille utilise une méthode d'investissement en actions qui repose sur la combinaison de stratégies qualitatives de sélection des sociétés et du respect rigoureux des critères fixés en matière de cours. La mise en œuvre de cette méthode exige une interaction entre l'analyse macro économique descendante, l'analyse sectorielle ascendante et la sélection des titres.▶ Pour la sélection des titres, l'équipe interne d'analystes en actions du gestionnaire de portefeuille mise sur trois grandes stratégies : le profil stratégique, le rendement minimal et la rentabilité intrinsèque.

Placements

- ▶ En termes généraux, la composante « profil stratégique » met l'accent sur les sociétés positionnées pour une solide croissance future. La composante « rendement minimal » vise les sociétés qui évoluent dans des secteurs en déclin, mais qui sont assez solides pour survivre aux périodes difficiles et sont susceptibles d'être les leaders de leur secteur quand les conditions de l'offre et de la demande s'amélioreront. La composante « rentabilité intrinsèque » examine en détail l'actif et les flux de trésorerie courants de l'entreprise en vue de découvrir toute valeur non reflétée dans le cours de l'action.
- ▶ Le Fonds peut détenir des actions ordinaires américaines et valeurs assimilables, y compris, notamment, des actions privilégiées et des titres convertibles (dont des obligations non garanties).
- ▶ Le Fonds peut détenir jusqu'à 10 % en liquidités.
- ▶ Tous les titres doivent respecter les filtres éthiques décrits dans la convention à l'intention des conseillers en placement datée du 13 mai 2005. Au plus 10 % de l'actif total du portefeuille au cours du marché à la date de souscription peuvent être investis dans les titres de tout émetteur.
- ▶ Le portefeuille d'actions doit être bien diversifié afin d'éviter toute exposition indue à un secteur économique ou un groupe industriel particulier, et au plus 30 % de l'actif du Fonds, à la date de souscription, peut être investi dans toute industrie.

Fidelity Investments Canada s.r.i.

Fidelity Investments Canada s.r.i. (FIC) fait partie du groupe Fidelity Investments de Boston (Fidelity), société privée de services financiers fondée en 1946 par Edward Johnson II. FIC a été fondée en 1987.

Fidelity a toujours conservé la même philosophie de placement. Fidelity est d'avis qu'une gestion dynamique des placements faisant appel à des ressources de haut calibre, à un travail d'équipe et à un système d'évaluation au mérite permet d'obtenir à long terme un rendement des placements supérieur au bénéfice des actionnaires du fonds.

La philosophie de Fidelity en matière de placements en actions repose sur le principe que les marchés boursiers sont partiellement efficaces et qu'une recherche fondamentale approfondie sur les sociétés peut aider à repérer les anomalies dans le cours des actions. S'appuyant sur ce principe, l'approche de Fidelity en matière de gestion des placements se caractérise par une sélection fondamentale ascendante des titres.

Fidelity croit également qu'il y a des anomalies sur les marchés des titres à revenu fixe et que des recherches efficaces, tant sur le plan quantitatif qu'en matière de crédit, et des opérations transactionnelles hautement ciblées peuvent permettre de repérer les occasions d'obtenir un rendement relativement avantageux par rapport à l'indice de référence.

Fonds de répartition d'actifs canadiens

Le Fonds de répartition d'actifs canadiens (Fidelity) de la Standard Life a été établi en février 1999. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds Fidelity Répartition d'actifs canadiens (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Générer un rendement global élevé grâce à un portefeuille constitué d'actions, de titres à revenu fixe et d'effets du marché monétaire.
Stratégie/style	<ul style="list-style-type: none">▶ Sélection des titres fondée sur une analyse fondamentale ascendante.▶ Les décisions liées à la répartition de l'actif sont prises en tenant compte des indicateurs suivants : macroéconomie, données fondamentales de la société, évaluations et climat sur le marché. À mesure que les conditions du marché changent, la pondération des catégories d'actif est remaniée afin de maximiser les rendements et préserver le capital.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ L'actif du Fonds est investi principalement en titres canadiens.▶ La combinaison de placements neutre du Fonds s'établit actuellement comme suit : actions 65 %, titres à revenu fixe 30 %, effets du marché monétaire 5 %.

Fonds Frontière Nord

Le Fonds Frontière Nord (Fidelity) de la Standard Life a été établi en février 1999. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD} (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Croissance à long terme du capital grâce à un portefeuille constitué principalement d'actions canadiennes.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le gestionnaire du portefeuille utilise une approche diversifiée ascendante, qui recherche une croissance à prix raisonnable tout en mettant l'accent sur la gestion des risques et le rendement absolu.▶ Actif investi principalement dans des sociétés affichant d'excellentes perspectives de croissance, de solides flux de trésorerie, un bilan vigoureux et une valorisation attrayante.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ L'actif du Fonds peut être investi dans tous les secteurs du marché et selon tous les niveaux de capitalisation boursière.▶ Le Fonds peut investir dans des sociétés à faible capitalisation, mais il se compose surtout d'actions de sociétés à moyenne et à forte capitalisation. L'actif est généralement réparti parmi l'ensemble des principaux secteurs du marché en combinant les styles de gestion axés sur la croissance et axés sur la valeur.▶ En règle générale, moins de 100 titres sont détenus dans le portefeuille.▶ Pondération maximale en actions de toute société : 5 à 7 %.

Fonds de répartition d'actifs mondiaux

Le Fonds de répartition d'actifs mondiaux (Fidelity) de la Standard Life a été établi en février 1999. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds Fidelity Répartition mondiale (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Générer un rendement global élevé grâce à un portefeuille constitué d'actions, de titres à revenu fixe et d'effets du marché monétaire à l'échelle mondiale.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ La sélection des titres selon les principales régions et les principales catégories d'actif est fondée sur une analyse fondamentale ascendante, et elle devrait constituer la principale source de valeur ajoutée. Au fil du temps, des transferts entre les catégories seront effectués graduellement.▶ La structure de catégories à actifs multiples procure une volatilité moindre qu'un portefeuille d'actions mondiales.▶ La répartition de l'actif selon les régions et les catégories d'actif est fondée principalement sur une analyse ascendante, et elle tient compte d'un vaste éventail de variables économiques et du marché.▶ À mesure que les conditions du marché changent, la pondération selon les régions est rajustée progressivement afin de maximiser les rendements globaux.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ La composition neutre du Fonds s'établit comme suit : 65 % actions, 30 % titres à revenu fixe, 5 % titres du marché monétaire.

Foyston, Gordon & Payne Inc.

À sa fondation en 1980, Foyston, Gordon & Payne Inc. (« FGP ») gérait, selon un style valeur, des portefeuilles de placements pour le compte de régimes de retraite, de fondations, de fonds de dotation et de particuliers fortunés. Au moment du départ à la retraite des trois fondateurs à la fin des années 80 et au début des années 90, la propriété a été transférée à l'équipe de la haute direction. L'actionnariat de la société est détenu par ses cadres et par Affiliated Managers Group (« AMG »).

FGP est autonome, sa direction supervisant étroitement les placements et les opérations de la société. AMG préserve l'esprit d'entreprise et la culture de ses sociétés de gestion de placements en accordant à ses sociétés affiliées une entière liberté dans la gestion de leurs activités.

Pour obtenir des rendements supérieurs, FGP prône essentiellement un style de gestion axé sur la valeur et le long terme, et fondé sur des recherches détaillées sur les données fondamentales des entreprises. La société s'intéresse uniquement aux placements dans des entreprises de qualité dont les titres sont offerts à un prix modéré.

FGP applique la méthode ascendante à la sélection des placements. Elle est à l'affût d'entreprises de qualité dont le titre se négocie en dessous de la valeur marchande à long terme indiquée par ses recherches internes.

Ses portefeuilles, gérés avec rigueur, sont à la fois diversifiés et ciblés.

Fonds d'actions canadiennes

Le Fonds d'actions canadiennes (Foyston, Gordon & Payne) de la Standard Life a été établi en juin 2013. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds d'actions canadiennes Foyston, Gordon & Payne (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	► Générer un rendement de placement global attrayant grâce à la croissance à long terme du capital, ainsi qu'aux dividendes et aux autres revenus. Pour atteindre cet objectif, le fonds investit dans une combinaison diversifiée de titres de participation canadiens.
Stratégie/ style	► Pour la sélection des titres, le gestionnaire de fonds utilise une approche ascendante axée sur la valeur à long terme. Avec l'appui de l'équipe de recherche, le gestionnaire de portefeuille s'occupe de la sélection des titres et de la constitution du portefeuille selon les paramètres de diversification et de contrôle du risque fixés par le gestionnaire de fonds.

Placements	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les placements admissibles comprennent des actions ordinaires et privilégiées cotées en bourse, des obligations non garanties convertibles en actions ordinaires ou privilégiées et des parts indiciaires négociées en bourse. Les fiducies de revenu, les sociétés de placement immobilier, les fiducies de redevances et les sociétés en commandite constituent aussi des placements admissibles pourvu qu'elles fassent partie de l'indice S&P/TSX et qu'elles soient domiciliées dans une province canadienne ayant adopté une loi sur la responsabilité limitée. ▶ Les placements en liquidités et les placements à court terme admissibles comprennent les dépôts en espèces et les dépôts à vue, les bons du Trésor émis par les gouvernements fédéraux, provinciaux ou territoriaux ou par l'un de leurs organismes, les acceptations bancaires, les dépôts à terme et le papier commercial. ▶ Le Fonds est habituellement composé de 30 à 50 titres de participation et la pondération pour chaque placement en actions variera selon l'évaluation de la qualité de FGP. La pondération maximale de chaque titre est de 10 % de la valeur marchande du Fonds. La valeur des dix placements en actions les plus importants ne dépassera pas 55 % de la valeur marchande du Fonds. La cote de crédit minimale pour tout titre du marché monétaire à court terme est « A » ou « R1-(faible) ». ▶ Les modalités du Fonds exigent que des titres soient détenus dans au moins 7 des 10 secteurs. Il n'y a aucun placement minimum requis au sein d'un secteur en particulier. Le total des placements dans chaque secteur ne peut pas dépasser de plus de 10 % la pondération du secteur dans l'indice de rendement.
-------------------	---

Fonds d'actions internationales

Le Fonds d'actions internationales (Foyston, Gordon & Payne) de la Standard Life a été établi en juin 2011. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds d'actions internationales FGP (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	▶ Offrir un rendement excédant celui de l'indice MSCI EAEO (net, en dollars canadiens) sur des périodes de cinq ans.
Stratégie/ style	▶ Pour la sélection des titres, le gestionnaire de fonds utilise une approche ascendante axée sur la valeur à long terme. Avec l'appui de l'équipe de recherche, le gestionnaire de portefeuille s'occupe de la sélection des titres et de la constitution du portefeuille selon les paramètres de diversification et de contrôle du risque fixés par le gestionnaire de fonds.
Placements	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Actions EAEO : 85 à 100 %. ▶ Actions de pays émergents : 0 à 15 %. ▶ Liquidités : 0 à 5 %. ▶ Nombre de titres détenus dans le portefeuille : 40 à 75 (excluant les placements indirects). ▶ Pondération maximale d'un titre : 10 % de la valeur marchande du Fonds. ▶ Nombre minimum de secteurs : 7 (classification GICS). ▶ Nombre minimum de pays : 12. ▶ Rotation annuelle : 40 à 60 %.

Société de Placements Franklin Templeton

La Société de Placements Franklin Templeton est une filiale en propriété exclusive de Franklin Resources, Inc., une société de gestion de placements mondiale connue sous le nom de Placements Franklin Templeton. À l'échelle mondiale, Placements Franklin Templeton fournit des solutions de placement internationales et locales gérées par ses équipes de placement, dont celles de Franklin, de Templeton, de la Série Franklin Mutual, de la Fiduciary Trust Company International, de Franklin Templeton Solutions, de Darby et de Franklin Bissett.

a) Templeton

Au Canada depuis 1954, Templeton jouit de l'expérience mondiale de plus d'un demi-siècle en matière de gestion de placements qui est à la base de son éventail de solutions de placements en actions, équilibrées et à des fins de revenu. Chaque fonds Templeton est géré avec l'aide d'analystes et de gestionnaires de portefeuille travaillant dans des bureaux de recherche situés à divers endroits du globe. Au moyen de son style de placements distinctif axé sur la valeur, Templeton repère des titres qui se négocient à des cours inférieurs à leur valeur réelle d'après l'évaluation de l'équipe des investissements. Elle utilise une approche ascendante rigoureuse, fondée sur des visites en personne sur les lieux et des contrôles diligents, afin d'évaluer le potentiel de croissance des sociétés et de leurs bénéfices sur une base individuelle.

Fonds d'actions internationales

Le Fonds d'actions internationales (Templeton) de la Standard Life a été établi en juillet 2006. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds Templeton International Stock Trust (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Générer une appréciation à long terme du capital en investissant dans un portefeuille diversifié de titres de participation de sociétés situées un peu partout dans le monde, à l'exception du Canada et des États-Unis.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Axé sur la valeur.▶ La recherche fondamentale ascendante est utilisée afin de repérer des sociétés de premier ordre dont les titres se négocient à escompte par rapport à leur valeur intrinsèque.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ Les placements en actions sont choisis selon les émetteurs, et ils peuvent comprendre des placements dans des marchés émergents.▶ L'actif du Fonds est investi dans des sociétés sous-évaluées, choisies conformément à l'approche rigoureuse et éprouvée de Templeton en matière de sélection de titres qui est axée sur la valeur.▶ Les investissements du Fonds couvrent tous les secteurs, et la combinaison de secteurs et de pays reflète l'approche ascendante adoptée en matière de sélection de titres.▶ Aucune couverture du risque de change.

Fonds d'actions mondiales

Le Fonds d'actions mondiales (Templeton) de la Standard Life a été établi en novembre 1996. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds Templeton Global Equity Trust (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Générer une appréciation à long terme du capital en investissant dans un portefeuille diversifié de titres de participation de sociétés situées un peu partout dans le monde, à l'exception du Canada.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Axé sur la valeur.▶ La recherche fondamentale ascendante est utilisée afin de repérer des sociétés de premier ordre dont les titres se négocient à escompte par rapport à leur valeur intrinsèque.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ Les placements en actions sont choisis selon les émetteurs, et ils peuvent comprendre des placements dans des marchés émergents.▶ L'actif du Fonds est investi dans des sociétés sous-évaluées, choisies conformément à l'approche rigoureuse et éprouvée de Templeton en matière de sélection de titres qui est axée sur la valeur.▶ Les investissements du Fonds couvrent tous les secteurs, et la combinaison de secteurs et de pays reflète l'approche ascendante adoptée en matière de sélection de titres.▶ Aucune couverture du risque de change.

b) Franklin Equity Group

Les origines de l'équipe Franklin Global Large Cap, un sous-groupe de Franklin Equity Group, remontent à 2004. Ce groupe adopte une approche ascendante axée sur la recherche de sociétés de grande qualité et à croissance soutenue de tous les secteurs et industries. Toutes les décisions d'achat font l'objet d'une recherche exhaustive effectuée par des analystes du secteur mondial sur des sociétés qui atteignent un niveau précis de croissance et de qualité, de critères d'évaluation et d'une discussion systématique entre les membres de l'équipe. Un taux d'écart de rendement est attribué à toutes les actions recommandées en bonne et due forme par les analystes après qu'elles aient été étudiées en détail par toute l'équipe d'investissement et que toutes les actions affichant un taux de rendement supérieur soient incluses dans les portefeuilles du client.

Fonds d'actions mondiales

Le Fonds d'actions mondiales (Franklin) de la Standard Life a été établi en juin 2011. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds Catégorie de société de croissance mondiale Franklin (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds vise à obtenir une appréciation du capital à long terme en investissant principalement (par le Franklin World Growth Fund) dans des actions de sociétés en pleine croissance, peu importe le volume de leur capitalisation, un peu partout dans le monde.▶ L'indice de référence est l'indice mondial MSCI rendement total \$ CA.
Stratégie/style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds utilise une stratégie de croissance.▶ Une approche ascendante axée sur la recherche est utilisée pour déceler les sociétés à croissance soutenue de grande qualité les plus attrayantes dans tous les secteurs et toutes les industries.▶ Le Fonds vise à déceler les sociétés les plus attrayantes, offrant une haute qualité et une croissance soutenue qui respectent leur cadre conceptuel du risque.▶ Le Fonds crée un portefeuille concentré mais diversifié d'actions à croissance soutenue de haute qualité, qui s'inscrit dans un cadre conceptuel de risque qui limite le chevauchement à même les risques économiques.▶ Les investissements du Fonds couvrent tous les secteurs, et la combinaison de secteurs et de pays reflète l'approche ascendante adoptée en matière de sélection de titres.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds peut détenir une participation dans les capitaux propres de sociétés.▶ Le Fonds peut utiliser des produits dérivés dans le cadre de sa stratégie.▶ Le Fonds peut détenir des liquidités et d'autres placements à court terme.▶ Le Fonds peut affecter jusqu'à 35 % de son actif à une dette.▶ Le Fonds peut affecter jusqu'à 20 % de son actif à des marchés émergents.▶ Aucune couverture du risque de change.

Gestion de placements GE

La société GE Asset Management Incorporated (GEAMI) est une filiale en propriété exclusive de General Electric Company (GE), une société ouverte à actionariat étendu. GEAMI a été établie et enregistrée auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis en 1988, sous sa raison sociale antérieure GE Investment Management Incorporated, en vue d'offrir des services de gestion de placements à des investisseurs institutionnels et individuels.

Pour la sélection des titres, GEAMI croit à une approche rigoureuse de type ascendante, axée sur les facteurs fondamentaux. GEAMI cherche à découvrir des sociétés sous-évaluées qui affichent des taux de croissance élevés de façon constante. Son processus comporte des analyses méthodiques des données financières et diverses évaluations qualitatives de la direction de l'entreprise et de sa capacité à mettre à exécution des plans commerciaux. Le réseau mondial d'entreprises diversifiées de GE, y compris des établissements présents à l'échelle du globe dirigés par des gestionnaires de calibre mondial, fournit des renseignements précieux pour le processus de sélection des titres.

Fonds d'actions américaines

Le Fonds d'actions américaines (Gestion de placements GE) de la Standard Life a été établi en janvier 1997. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds GE Institutional U.S. Equity Fund – Investment Class (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	▶ Obtenir une croissance à long terme du capital.
Stratégie/style	▶ Stratégie de placement Multi-Style® combinant les styles de gestion axés sur l'approche diversifiée, la croissance et la valeur.
Placements	▶ L'actif du Fonds est investi principalement dans des actions de sociétés américaines. ▶ Le portefeuille du Fonds affiche des caractéristiques semblables à celles de l'indice d'actions composé de Standard & Poor's® (indice Standard & Poor's 500®), y compris la capitalisation boursière moyenne et le potentiel de rendement boursier.

Guardian Capital LP

Fondée en 1962, Guardian Capital est l'une des plus anciennes sociétés de conseils en placements indépendantes du Canada. Depuis sa fondation, Guardian a offert son savoir-faire en matière de placements à des caisses de retraite, des institutions, des fonds de fonctionnement et des fonds de dotation, des organismes de bienfaisance, des fonds communs et des particuliers aisés. Guardian Capital est une filiale en propriété exclusive de Guardian Capital Group Limited, une société ouverte cotée à la TSX.

Le 15 mai 2001, l'entité mère Guardian Capital Group Limited et la Banque de Montréal ont annoncé qu'elles avaient conclu une entente en vertu de laquelle la Banque de Montréal s'est portée acquéreur de Guardian Group of Funds Ltd. (GGOF). GGOF était une filiale à part entière de Guardian Capital Group Limited. GGOF assure la commercialisation, la promotion et la gestion d'une famille de fonds communs ainsi que sa distribution auprès de courtiers et planificateurs financiers.

Depuis le début de l'année 2004, Guardian Capital Inc. a été renommée Guardian Capital LP. Ce changement a été effectué aux fins de la planification financière générale de l'entreprise et il n'a aucune incidence sur les affaires, l'exploitation, le personnel ou les ententes actuelles. Guardian Capital LP continue de s'efforcer de fournir à ses clients les meilleurs services possible en matière de gestion de placements.

La philosophie de placement de Guardian est d'obtenir, en faisant preuve de prudence, un équilibre entre le degré de tolérance au risque et l'amélioration du rendement. Cet équilibre est la clé de la performance à plus long terme.

Fonds d'obligations

Le Fonds d'obligations (Guardian) de la Standard Life a été établi en juin 1999. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds d'obligations canadiennes Guardian (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Procurer un revenu courant en intérêts élevé, tout en préservant le capital et en recherchant des occasions d'appréciation du capital, grâce à des placements dans des obligations, des débetures, des billets ou d'autres titres de créance.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Guardian est d'avis que le marché obligataire présente suffisamment de possibilités de création de valeur sans devoir exposer le portefeuille à des risques de crédit élevés, et, par conséquent, elle privilégie les obligations de haute qualité.▶ À titre d'investisseur prudent, elle effectue une évaluation du crédit approfondie et examine l'acte de fiduciaire des obligations (et les documents connexes).▶ Les placements sont évalués tant pour leur potentiel de revenu que pour leur potentiel de gain (perte) en capital. Bref, les gestionnaires agissent prudemment et concentrent leurs efforts sur la constitution et la gestion de portefeuilles bien diversifiés et adaptés au risque.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ Portefeuille de premier ordre.▶ Diversification selon les termes, les secteurs et les émetteurs.▶ Importance considérable accordée au contrôle du risque et à la préservation du capital.▶ Stratégie reposant sur la sélection des titres, la pondération sectorielle, la structuration des échéances et la négociation à valeur ajoutée.▶ Gestion active de la courbe de rendement et de sa structure.▶ Durée : plus ou moins un an, mais habituellement moins de 0,3 an.▶ Maximum de 10 % en titres cotés « BBB ».▶ Nombre de titres détenus dans le portefeuille : 25 à 50.

Fonds équilibré

Le Fonds équilibré (Guardian) de la Standard Life a été établi en juin 1999. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds équilibré Guardian (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Atteindre un équilibre entre la croissance à long terme du capital et un revenu raisonnable provenant de placements diversifiés en actions, ou en titres apparentés à des actions, et en titres à revenu fixe, à courte ou à longue échéance.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Guardian Capital utilise une approche exclusive en matière de répartition de l'actif. Elle fait appel à une technique de rééquilibrage systématique qui a produit une valeur ajoutée. Cette approche est conçue de façon à liquider des actions dans les marchés haussiers et à en souscrire de nouvelles lors des creux.▶ Le Fonds combine la gestion active effectuée par ses équipes internes de spécialistes sectoriels suivantes : équipe des actions canadiennes, équipe des actions mondiales et équipe des titres à revenu fixe.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ Répartition habituelle de l'actif : 60 % actions, 40 % obligations.▶ Rééquilibrage systématique dès qu'il y a un écart de plus ou moins 5 % par rapport à la norme.▶ Analyse ascendante des actions fortement axée sur la croissance.

Fonds d'actions canadiennes

Le Fonds d'actions canadiennes (Guardian) de la Standard Life a été établi en mars 1999. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds d'actions canadiennes Guardian (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Générer une croissance du capital à long terme, tout en procurant un revenu de dividendes courant régulier, principalement grâce à des placements dans des actions ou des titres apparentés à des actions émis par des sociétés canadiennes.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Approche ascendante : 80 %; approche descendante : 20 %.▶ Sociétés de qualité.▶ Axé sur la croissance des bénéfiques.▶ Favorise les actions à forte capitalisation.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ Actions canadiennes : 90 à 100 %.▶ Liquidités : 0 à 10 %.▶ Nombre de titres détenus dans le portefeuille : 45 à 65.▶ Placement maximum dans un titre : 7 %.▶ Pondération maximale dans un titre : 7 % (au cours du marché; 10 % à la valeur comptable).▶ Nombre minimum de secteurs : 8 (classification GICS).▶ Rotation annuelle : 20 à 30 %.▶ Aucune utilisation de produits dérivés.

Fonds d'actions canadiennes de croissance

Le Fonds d'actions canadiennes de croissance (Guardian) de la Standard Life a été établi en février 2011. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds d'actions canadiennes de croissance Guardian (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Le principal objectif du Fonds est d'investir dans un portefeuille d'actions canadiennes attrayantes axées sur la croissance dont la valorisation est raisonnable sur le marché.
Stratégie/ style/ placements	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds mettra l'accent sur les actions canadiennes. Toutefois, en raison de l'accroissement de l'intégration mondiale et des transactions transfrontalières des sociétés, il pourrait investir jusqu'à 10 % de sa valeur marchande dans les actions de sociétés étrangères ayant des activités commerciales importantes au Canada ou qui sont inscrites à la Bourse de Toronto.▶ Les actions ordinaires ou les titres assimilés à des actions d'un émetteur donné ne peuvent représenter plus de 7 % de l'actif du Fonds.▶ Aucun secteur ne doit représenter plus de 35 % de l'actif du Fonds, et aucune industrie sous-jacente ne peut constituer plus de 25 % de la valeur marchande du Fonds.▶ Le Fonds détiendra normalement de 30 à 40 titres.▶ Les émetteurs dont la capitalisation boursière est inférieure à 100 millions \$ seront évités.▶ Les liquidités peuvent représenter tout au plus 10 % de l'actif du Fonds.▶ Le Fonds peut investir dans le Fonds de placements canadiens à court terme de Guardian Capital.▶ Un maximum de 10 % de la valeur marchande du Fonds peut être composé de parts d'autres fonds communs de placement.

Fonds d'actions américaines

Le Fonds d'actions américaines (Guardian) de la Standard Life a été établi en mai 1999. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds d'actions américaines Guardian (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Générer une appréciation du capital à long terme grâce à des placements dans des actions et des titres apparentés à des actions d'émetteurs dont les principales activités se déroulent aux États-Unis.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Portefeuille axé sur le marché avec un accent sur la croissance et un processus de recherche systématique fondé sur l'évolution des facteurs fondamentaux.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ Actions américaines : 90 à 100 %.▶ Liquidités : 0 à 10 %.▶ Nombre de titres détenus dans le portefeuille : 30 à 60.▶ Pondération sectorielle<ul style="list-style-type: none">– ± 5 % de la pondération de l'indice;– Sous-secteurs : pondération maximale de 25 %.▶ Nombre maximal de secteurs : 10 (classification GICS).▶ Rotation annuelle : 30 à 70 %.▶ L'utilisation de produits dérivés n'est pas permise.

Fonds d'actions internationales

Le Fonds d'actions internationales (Guardian) de la Standard Life a été établi en juin 1999. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds d'actions internationales Guardian (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Générer une croissance du capital à long terme grâce à des placements dans des actions ou des titres apparentés à des actions d'émetteurs à l'extérieur de l'Amérique du Nord.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Portefeuille axé sur le marché avec un accent sur la croissance et un processus de recherche systématique fondé sur l'évolution des facteurs fondamentaux.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ Actions internationales : 90 à 100 %.▶ Liquidités : 0 à 10 %.▶ Nombre de titres détenus dans le portefeuille : 30 à 60.▶ Pondération sectorielle<ul style="list-style-type: none">– ± 5 % de la pondération de l'indice;– Sous-secteurs : pondération maximale de 25 %.▶ Nombre maximal de secteurs : 10 (classification GICS).▶ Rotation annuelle : 30 à 70 %.▶ L'utilisation de produits dérivés n'est pas permise.

Fonds d'actions mondiales

Le Fonds d'actions mondiales (Guardian) de la Standard Life a été établi en juin 2011. Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds d'actions mondiales Guardian (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Générer une croissance à long terme du capital en investissant dans un portefeuille d'actions et de titres apparentés à des actions d'émetteurs dont les activités se déroulent un peu partout dans le monde.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Portefeuille axé sur le marché avec un accent sur la croissance et un processus de recherche systématique fondé sur l'évolution des facteurs fondamentaux.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ 90 à 100 % d'actions mondiales.▶ 0 à 10 % de liquidités.▶ De 40 à 80 actions par portefeuille.▶ Pondération sectorielle<ul style="list-style-type: none">– +/- 5 % de la pondération de l'indice;– Sous-secteurs : pondération maximale de 25 %.▶ Nombre maximal de secteurs : 10.▶ Rotation annuelle : 30 à 70 %.▶ Aucune utilisation de produits dérivés.

Hexavest Inc.

Hexavest est une firme de gestion de portefeuille fondée en 2004 par six partenaires. Située à Montréal au Canada, elle se spécialise dans la gestion d'actions ainsi que dans la répartition tactique de l'actif pour le compte d'une clientèle institutionnelle.

Hexavest est née du désir de ses six membres fondateurs de travailler ensemble dans un environnement stimulant et dynamique leur permettant de concentrer leurs énergies à obtenir des rendements supérieurs pour leurs clients. Leur équipe possède une solide expérience en placement et partage les mêmes valeurs et la même culture d'investissement. Leurs gestionnaires chevronnés ont su développer une approche de gestion originale et rigoureuse qui leur a permis de générer de la valeur dans tous les types d'environnements économiques, particulièrement pendant les périodes de marchés difficiles.

Hexavest analyse les facteurs macroéconomiques et identifie les excès au niveau de la sélection de titres. Ainsi, l'approche de la firme est principalement descendante et combine la recherche fondamentale et les modèles quantitatifs développés à l'interne. L'emphase est mise sur la préservation du capital des clients, ce qui se traduit par un biais valeur au sein des divers portefeuilles.

Fonds d'actions mondiales

Le Fonds d'actions mondiales (Hexavest) de la Standard Life a été établi en novembre 2009. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds Hexavest mondial (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds vise à offrir aux investisseurs une appréciation du capital ou un revenu.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ L'équipe de gestion des placements privilégie une approche descendante reposant sur une analyse fondamentale.▶ Les gestionnaires de portefeuille sélectionnent les régions, les pays, les devises, les secteurs et les industries à privilégier en se fondant sur leur analyse de l'environnement macroéconomique, des facteurs qui influent sur les évaluations et la confiance des investisseurs (qui incite souvent ces derniers à avoir une opinion inverse et à favoriser les titres de valeur).▶ Des outils quantitatifs exclusifs facilitent la recherche fondamentale et en valident les résultats.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ L'actif du Fonds est investi dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres de participation de sociétés à moyenne ou forte capitalisation de pays développés.▶ Liquidités : 0 à 10 %.▶ Actions et parts de fonds : 90 à 100 %.▶ Placements en devises étrangères : 40 à 100 %.▶ Pondération maximum d'une société individuelle : 10 %.▶ Pondération maximum des pays ne faisant pas partie de l'indice mondial MSCI : 10 %.

Invesco Canada Limited

Grâce à la force combinée de ses capacités exclusives de gestion des placements à l'échelle du globe, dont Invesco, Perpetual, PowerShares, Trimark et WL Ross, Invesco offre des solutions de placement de calibre mondial à des caisses de retraite et des institutions du Canada et d'autres pays dans le monde.

En tant que société indépendante mondiale de gestion de placements visant à aider des gens de partout dans le monde à acquérir la sécurité financière, Invesco offre une gamme complète de solutions de placements durables, à l'échelle planétaire, à des particuliers, des institutions et des clients aisés.

Possédant des bureaux dans 20 pays, la société est inscrite à la Bourse de New York (NYSE) sous le symbole IVZ.

Invesco Canada Limited est une filiale en propriété exclusive d'Invesco Ltd. Elle utilise le travail d'équipe pour ses placements, ce qui permet aux membres de l'équipe de tirer profit des connaissances individuelles de l'ensemble des gestionnaires de portefeuilles et des analystes spécialisés. Les équipes adoptent une approche ascendante, car il s'agit selon elles de la pierre angulaire pour une sélection de placements judicieuse. Les équipes de gestion de portefeuille estiment qu'une analyse fondamentale rigoureuse axée sur les bénéfices et la rentabilité est essentielle à des placements à long terme fructueux. Bien que chaque fonds ait son propre objectif, les gestionnaires de portefeuille suivent tous une approche rigoureuse en matière de placements et sont déterminés à générer un rendement supérieur à long terme.

Fonds d'actions américaines à faible capitalisation

Le Fonds d'actions américaines à faible capitalisation (Invesco) de la Standard Life a été établi en août 2009. Il était auparavant connu sous le nom de Fonds d'actions américaines à faible capitalisation (Morgan Stanley). La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds Invesco Small-Cap Value (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Le gestionnaire du portefeuille cherche à générer une appréciation du capital.
Stratégie/style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le portefeuille est composé principalement d'actions ordinaires de sociétés à faible capitalisation qui sont négociées à une bourse américaine.▶ Au moyen d'une approche ascendante, les gestionnaires du portefeuille cherchent à acheter des actions qu'ils estiment sous-évaluées sur une base absolue.▶ En ce qui concerne la sélection des titres, le gestionnaire du portefeuille met l'accent sur les caractéristiques suivantes :<ul style="list-style-type: none">– Acheter des titres de sociétés dont le prix est significativement inférieur à leur valeur intrinsèque estimée.– Privilégier les entreprises de qualité qui présentent un potentiel de croissance de leur valeur intrinsèque.▶ Les gestionnaires de portefeuille envisageront de vendre un titre s'il se présente une occasion d'achat plus intéressante, si un titre se négocie à un prix équivalent ou supérieur à la valeur intrinsèque estimée par les gestionnaires de portefeuille ou s'il se produit une détérioration fondamentale dans les prévisions commerciales qui entraîne en un potentiel de croissance inadéquat de la valeur intrinsèque estimée.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ Dans une conjoncture normale, au moins 80 % de l'actif du portefeuille est composé d'actions ordinaires de sociétés à faible capitalisation qui sont négociées à une bourse américaine. On entend par société à faible capitalisation une société qui, à la date de souscription, possède une capitalisation boursière qui se situe dans la fourchette de l'indice Russell 2000.▶ Le gestionnaire peut investir jusqu'à 15 % de l'actif du portefeuille dans des sociétés de placement immobilier.▶ Le gestionnaire peut aussi investir jusqu'à 25 % de l'actif en titres d'émetteurs non américains, y compris des titres des marchés émergents ou des pays en voie de développement.

Fonds d'actions internationales

Le Fonds d'actions internationales (Invesco) de la Standard Life a été établi en juillet 2011. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds Invesco Catégorie croissance internationale (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Procurer une croissance du capital à long terme en investissant surtout dans des sociétés à moyenne et à forte capitalisation situées à l'extérieur du Canada et des États-Unis.▶ Le Fonds n'investit habituellement pas plus de 10 % de ses actifs dans des entreprises canadiennes et américaines.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ La stratégie repose sur une approche unique de l'investissement international qui consiste à trouver des entreprises en croissance de qualité dont la croissance s'accélère ou est supérieure à la moyenne ou qui présentent le potentiel de ce type de croissance, mais dont le cours ne tient pas entièrement compte de ces qualités.▶ Le processus de sélection de titres de l'équipe repose sur l'analyse qualitative et quantitative, mais est axé principalement sur la recherche qualitative et fondamentale.▶ L'équipe investit dans des titres qui ont un horizon de placement à long terme, généralement de deux à trois ans au moins.

Placements

- ▶ L'équipe de gestion du portefeuille tente d'acquérir des actions de sociétés qui présentent une forte création de flux de trésorerie, une grande croissance interne des revenus, des marges améliorées, des rendements élevés des capitaux investis et de bons résultats au chapitre de la croissance du bénéfice.
- ▶ L'équipe tente d'éviter les actions qui présentent les caractéristiques suivantes : faible qualité du bénéfice, cycles sectoriels volatils, antécédents douteux de la direction, évaluations gonflées ou normes comptables discutables. (L'équipe a recours à des services de juricomptables pour effectuer une vérification finale des états financiers et du bilan.)
- ▶ Les actions sont vendues lorsqu'une entreprise présente une détérioration de ses données fondamentales, des perspectives concurrentielles limitées, un ralentissement de la croissance de ses bénéfices ou encore une révision décevante ou surprenante de ses bénéfices.
- ▶ L'équipe peut également vendre des actions :
 - si le titre semble surévalué;
 - si une occasion plus attrayante se présente;
 - pour des questions de risque (p. ex. si une position occupe une trop grande place).

Fonds d'actions mondiales

Le Fonds d'actions mondiales (Invesco Trimark) de la Standard Life a été établi en juin 1995. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds Trimark (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ En vue d'assurer une croissance à long terme du capital, le Fonds recherche des actions mondiales de premier ordre dont le cours est attractif par rapport aux cours antérieurs ainsi qu'aux bénéfices et aux flux de trésorerie passés de l'entreprise.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ L'équipe de gestionnaires chargée du portefeuille met l'accent sur des sociétés qui ont une solide équipe de gestionnaires, qui sont parmi les mieux gérées de leur secteur d'activité et qui ont démontré leur engagement à conserver un avantage concurrentiel.▶ Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestionnaires privilégie l'analyse ascendante en vue de découvrir des titres qui se négocient à des cours attractifs.▶ L'équipe utilise une approche de placement à long terme : elle détient généralement un titre pour une période de cinq à dix ans.

Placements

- ▶ L'équipe de gestionnaires chargée du portefeuille investit en général dans des sociétés rentables qui sont des chefs de file de leur secteur d'activité et qui affichent une bonne santé financière, de bonnes perspectives de croissance et une solide équipe de direction.
- ▶ L'équipe de gestionnaires investit dans des sociétés dont les titres se négocient à une valeur inférieure à leur valeur intrinsèque, compte tenu de la valeur actualisée de leurs flux de trésorerie, de leurs ratios cours/flux de trésorerie, cours/bénéfices, cours/valeur comptable et cours/ventes et, enfin, de leur position par rapport à celle de leurs concurrents.
- ▶ Les titres détenus sont liquidés quand les sociétés atteignent leur pleine valeur intrinsèque, quand la raison à la base de la souscription initiale des titres ne tient plus ou quand une meilleure occasion se présente.

Jarislowsky Fraser Limitée

Jarislowsky Fraser Limitée (Jarislowsky Fraser) est une société agréée de conseiller en placements qui gère les fonds des caisses de retraite, des fonds de dotation, des portefeuilles de sociétés et des portefeuilles de particuliers que lui confient des clients d'Amérique du Nord et outremer. Jarislowsky Fraser est une société entièrement privée affiliée à aucune autre société.

Fondée en 1955 à titre de firme de recherche, elle est d'avis qu'une recherche rigoureuse faite à l'interne permet la constitution de portefeuilles qui génèrent une croissance du capital à faible risque.

Fonds d'obligations

Le Fonds d'obligations (Jarislowsky Fraser) de la Standard Life a été établi en novembre 1998. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds d'obligations Jarislowsky Fraser (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Obtenir un revenu régulier et préserver le capital en investissant dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe canadiens.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le processus de sélection des titres à revenu fixe vise à maximiser le revenu tout en minimisant les risques liés aux taux d'intérêt et aux défaillances. Une analyse des facteurs macroéconomiques des obligations de grande qualité, comme la croissance économique, l'inflation, les politiques fiscales et budgétaires, est effectuée afin que les échéances et la qualité de crédit des fonds soient positionnées de manière à faire face aux différents stades du cycle économique. ▶ Les titres ayant une qualité de crédit moindre, comme les obligations de société, sont analysés au moyen d'une méthode ascendante afin de déterminer leur évaluation. L'analyse propre à la société se concentre sur la stabilité des flux de trésorerie et de la valeur de recouvrement des obligations.
Placements	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les trois principes directeurs de la firme sont les suivants : <ol style="list-style-type: none"> 1. sécurité du capital; 2. gestion prudente de la durée; 3. optimisation du rendement. ▶ Qualité moyenne minimum des obligations : « A ». ▶ Nombre moyen d'obligations détenues dans le portefeuille : de 65 à 80.

Fonds équilibré

Le Fonds équilibré (Jarislowsky Fraser) de la Standard Life a été établi en septembre 1998. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds équilibré Jarislowsky Fraser (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Obtenir une croissance modérée du capital en investissant dans un portefeuille diversifié composé principalement d'actions et de titres à revenu fixe canadiens.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le Fonds peut investir dans des actions d'émetteurs canadiens ou étrangers de grande qualité. Il peut également investir dans des titres à revenu fixe de première qualité surtout dans des obligations de société et d'État. ▶ Le Fonds adopte une approche d'investissement prudente visant la préservation du capital. Cette approche est axée sur les titres de sociétés à forte capitalisation qui sont des chefs de file, ont une gestion solide, des antécédents de revenus favorables et un niveau d'endettement raisonnable.
Placements	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le Fonds recherche une pondération cible de 50 à 70 % en actions et de 30 à 50 % en titres à revenu fixe. Le gestionnaire de portefeuille revoit et ajuste la pondération cible pour chaque catégorie d'actif selon la conjoncture et les conditions de marché.

Fonds d'actions canadiennes

Le Fonds d'actions canadiennes (Jarislowsky Fraser) de la Standard Life a été établi en novembre 1998. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds d'actions canadiennes Jarislowsky Fraser (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Obtenir une croissance à long terme du capital en investissant dans un portefeuille composé principalement d'actions d'émetteurs canadiens à forte capitalisation.
Stratégie/style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds utilise une méthode d'évaluation de « croissance à prix raisonnable » tout en ayant un horizon de placement à long terme.▶ En se fondant sur une analyse fondamentale, on sélectionne les sociétés ayant des perspectives de croissance au-dessus de la moyenne et des risques au-dessous de la moyenne. Les titres détenus dans le portefeuille proviennent principalement de sociétés à forte capitalisation qui sont des chefs de file, ont une gestion solide, des antécédents de revenus favorables et un niveau d'endettement raisonnable.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ Le portefeuille est composé de sociétés canadiennes à forte capitalisation œuvrant dans des secteurs non cycliques.▶ Moins d'un tiers du portefeuille est composé d'actions de sociétés cycliques ayant des activités internationales.▶ Pas plus de 15 % du portefeuille est constitué d'actions à moyenne capitalisation représentant des occasions de « croissance » ou de « valeur » spéciale. La plupart des titres sont détenus par le Fonds spécial d'actions JF.▶ Nombre moyen d'obligations détenues dans le portefeuille : 25-45.

Fonds d'actions américaines

Le Fonds d'actions américaines (Jarislowsky Fraser) de la Standard Life a été établi en septembre 1999. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds d'actions américaines Jarislowsky Fraser (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Obtenir une croissance à long terme du capital en investissant dans un portefeuille composé principalement d'actions d'émetteurs à forte capitalisation des États-Unis ayant des activités multinationales.
Stratégie/style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds utilise une méthode d'évaluation de « croissance à prix raisonnable » tout en ayant un horizon de placement à long terme.▶ En se fondant sur une analyse fondamentale, on sélectionne les sociétés ayant des perspectives de croissance au-dessus de la moyenne et des risques au-dessous de la moyenne. Les titres détenus dans le portefeuille proviennent principalement de sociétés à forte capitalisation qui sont des chefs de file, ont une gestion solide, des antécédents de revenus favorables et un niveau d'endettement raisonnable.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ Le portefeuille est axé sur les sociétés à forte capitalisation des États-Unis ayant des activités internationales afin de maximiser la liquidité et minimiser le risque de change. Les sociétés doivent également afficher une croissance soutenue, générer des rendements élevés sur les capitaux propres et occuper des positions dominantes sur le marché.▶ Moins de 10 % du portefeuille est constitué d'actions cycliques ou d'actions de croissance à moyenne capitalisation.▶ Nombre moyen d'obligations détenues dans le portefeuille : 45-60.

Lazard Asset Management (Canada), Inc.

Lazard Asset Management LLC, filiale indirecte en propriété exclusive de Lazard Ltd., est reconnue pour ses perspectives mondiales sur les placements et ses années d'expérience en gestion de portefeuilles mondiaux, régionaux et nationaux. La société offre aux investisseurs de tous genres un éventail de solutions de placement en actions, en titres à revenu fixe et non traditionnelles par l'intermédiaire des 280 membres du personnel d'investissement à travers son réseau de bureaux dans 11 pays différents. Son approche de la gestion de portefeuilles, qui repose sur le travail d'équipe, permet à Lazard de servir efficacement ses clients au fil des ans et de tisser avec eux des liens solides afin d'utiliser ses capacités dans l'intérêt de ses clients.

Fonds mondial d'infrastructures

Le Fonds mondial d'infrastructures (Lazard) de la Standard Life a été établi en décembre 2012. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds Lazard Global Listed Infrastructure (Canada) (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif

- ▶ Générer des rendements globaux (provenant des revenus et de l'appréciation du capital, avant déduction des frais¹ et de l'impôt) supérieurs à l'inflation telle que mesurée par l'indice canadien des prix à la consommation (publié par le gouvernement du Canada), en investissant dans des sociétés cotées en bourse qui possèdent des infrastructures matérielles.

Stratégie/style

- ▶ La stratégie de placement que le gestionnaire du Fonds applique pour atteindre l'objectif de placement se présente comme suit :
- ▶ Rechercher des sociétés cotées en bourse qui possèdent des infrastructures matérielles (y compris des concessions et des contrats à long terme à cet effet), dont les investissements sont concentrés dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques, qui respectent un seuil de capitalisation et dont les activités d'exploitation assurent la stabilité des revenus (p. ex. un monopole ou une concession à long terme) (les « sociétés d'infrastructures privilégiées »).
- ▶ Sélectionner les sociétés d'infrastructures privilégiées (caractérisées par des revenus plus sûrs, une rentabilité manifeste et la stabilité).
- ▶ Établir le classement qualitatif des actions en fonction du risque de rendement, en identifiant les sociétés d'infrastructures privilégiées à l'aide d'une carte de pointage.
- ▶ Effectuer une analyse fondamentale et établir un classement fondé sur la valeur afin de déterminer le rendement prévu des placements.

Placements

- ▶ Le Fonds investira dans des sociétés cotées en bourse qui possèdent des infrastructures matérielles.
- ▶ Aucun titre individuel ne peut représenter plus de 15 % de la valeur du Fonds.
- ▶ Le Fonds ne peut détenir plus de 10 % des actions en circulation de tout émetteur au moment de leur achat.

¹ Veuillez noter que les renseignements fournis dans les sections Objectif, Stratégie/style et Placements ainsi que toute référence à des frais s'appliquent au fonds sous-jacent.

Placements Mackenzie

Fondée en 1967, Placements Mackenzie est une importante société de gestion de placements qui offre des services-conseils et des services connexes en matière de placement. La société propose ses services de placement aux particuliers et aux investisseurs institutionnels par l'intermédiaire de multiples canaux de distribution. Placements Mackenzie fait partie du groupe d'entreprises de la Société financière IGM Inc. (IGM au TSX).

Fonds d'actions américaines

Le Fonds d'actions américaines (Mackenzie) de la Standard Life a été établi en juin 2012. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds Catégorie Mackenzie Grandes capitalisations américaines (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds cherche à obtenir une plus-value du capital à long terme en effectuant surtout des placements dans des titres de participation de sociétés américaines à forte capitalisation (« valeur sûre »).
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Selon la situation du marché, le style de placement du gestionnaire de portefeuille peut donner lieu à un taux de rotation des titres supérieur à celui de fonds gérés de façon moins dynamique. Lorsque les titres du portefeuille ne répondent plus aux attentes de gains soutenus, les placements peuvent être vendus et le produit de la vente réinvesti.

Placements

- ▶ En général, le Fonds investira de 50 à 100 % de son actif dans des titres de participation de sociétés américaines à forte capitalisation. Cependant, le Fonds peut investir un pourcentage moins important de son actif dans ces titres lorsque le sous-conseiller juge que cela pourrait être avantageux pour les épargnants du Fonds. Il est entendu que les titres dans lesquels le Fonds peut investir peuvent comprendre (sans toutefois s'y limiter) des actions ordinaires versant des dividendes, des actions privilégiées et des actions privilégiées convertibles, des fiducies (y compris des fiducies de revenu, des fiducies commerciales, des fiducies de placements immobiliers [FPI], des fiducies de redevances de ressources naturelles, des fiducies de services publics et d'infrastructures), et des titres agrafés.
- ▶ Aux fins du présent Fonds, le gestionnaire de portefeuille considère généralement que « forte capitalisation » signifie une capitalisation boursière d'au moins dix milliards de dollars américains.
- ▶ Le gestionnaire de portefeuille prévoit que la plupart des placements du Fonds dans des sociétés à forte capitalisation seront effectués dans des sociétés faisant partie de l'indice Standard & Poor's S&P 500®.
- ▶ Le Fonds peut également effectuer des placements dans des certificats américains d'actions étrangères ou des certificats internationaux d'actions étrangères de sociétés qui sont principalement cotées à des bourses situées en dehors de l'Amérique du Nord.
- ▶ Le Fonds peut détenir des liquidités et des titres de créance à court terme afin de gérer la liquidité de son portefeuille ou de gérer les risques associés aux conditions de marché défavorables.

Placements (suite)

- ▶ À l'occasion, le Fonds peut investir une partie de son actif net (généralement pas plus de 10 %) dans des titres de Fonds Mackenzie autres que les titres de Fonds de rendement à court terme. Les critères de sélection pour ces titres de fonds communs de placement sont les mêmes critères de sélection que ceux utilisés pour la sélection des titres individuels, conformément aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds. Il n'y aura aucun dédoublement des frais de gestion, des frais liés à des programmes de rémunération incitative ou des frais d'acquisition entre les fonds communs de placement.
- ▶ Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières applicables ou dans la mesure permise par les dispenses accordées à l'égard de ces règlements décrites dans le prospectus, le Fonds peut :
 - utiliser des dérivés à des fins de couverture ou autres;
 - conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
 - sur préavis écrit de 60 jours aux épargnants détenant alors des titres du Fonds, réaliser des ventes à découvert et investir dans des FNB, de l'or, de l'argent ainsi que dans d'autres instruments (comme des dérivés et des FNB) qui offrent une exposition à ces métaux.
- ▶ S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Mawer Investment Management Ltd.

La société Mawer a été fondée en 1974 par Charles Mawer pour fournir des services indépendants de conseil en placements à des particuliers et à des institutions. Au début, Mawer concentrait ses activités à Calgary et dans l'ouest du Canada. Entre 1987 et 1992, Mawer a lancé une famille de fonds communs de placement afin d'offrir à sa clientèle une plus grande variété d'options de placement. En 1999, la société a proposé aux investisseurs institutionnels une nouvelle famille de fonds en gestion commune.

Mawer est encore aujourd'hui une société indépendante, dont la propriété est concentrée entre les mains de ses employés, et qui gère des placements pour des fondations et des organismes sans but lucratif, des régimes de retraite d'entreprise, des alliances stratégiques avec d'autres sociétés de services financiers et des investisseurs privés.

Fonds d'actions internationales

Le Fonds d'actions internationales (Mawer) de la Standard Life a été établi en janvier 2008. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds d'actions internationales Mawer (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Générer un rendement à long terme supérieur en investissant dans des titres de sociétés à l'extérieur des États-Unis.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Méthode ascendante, analyse des données fondamentales.▶ Créer systématiquement des portefeuilles largement diversifiés de titres de sociétés créatrices de richesse dirigées par d'excellents gestionnaires et dont les données fondamentales sont en progression, achetés à un prix en deçà de leurs valeurs intrinsèques.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ Principalement des pays à l'extérieur du continent nord-américain, notamment en Europe, en Asie, en Amérique latine et en Australie.▶ Nombre de titres détenus dans le portefeuille : 40 à 80.▶ Pondération maximale d'un titre : 0 à 10 %.▶ Liquidités maximales : 10 %.▶ Rotation annuelle : 15 à 20 %.▶ Aucune utilisation de produits dérivés.

MFS Gestion de Placements Canada Limitée

MFS Investment Management (MFSMD) compte des clients investisseurs dans plus de 75 pays grâce à ses bureaux situés dans neuf principaux centres financiers (Boston, Hong Kong, Londres, Mexico, São Paulo, Singapour, Sydney, Toronto et Tokyo). La société utilise une approche unique axée sur la collaboration afin d'obtenir les meilleures analyses pour ses clients en se basant sur les trois principes de travail suivants : recherche intégrée, collaboration mondiale et gestion active des risques. Elle analyse les occasions de placement à l'échelle mondiale en intégrant les données fondamentales, quantitatives et les perspectives de crédit. Son équipe et sa structure de récompense assurent la collaboration au sein de la société. La gestion active des risques est la responsabilité de tous les membres de l'équipe de gestion des placements et elle oriente la prise de décision et les résultats.

Fonds à revenu fixe

Le fonds à revenu fixe de la Standard Life (MFS) a été établi en janvier 1999. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds de titres à revenu fixe canadiens MFS (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Générer un rendement réel modéré, provenant de revenu et de gains en capital, en investissant dans un portefeuille diversifié constitué principalement de titres de créance libellés en dollars canadiens et, occasionnellement, en dollars américains. Le Fonds investira principalement dans des titres de créances de bonne qualité.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Les rendements en sus du revenu seront obtenus grâce à la gestion active des durées, des taux de rendement et des secteurs d'activité, ainsi qu'à la sélection des titres.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ Titres émis par le gouvernement canadien et des gouvernements étrangers, des organismes gouvernementaux, des sociétés ou des fiducies.▶ La durée du Fonds variera de 60 à 140 % de la durée de l'indice Univers obligataire FTSE TMX Canada.▶ Maximum de 60 % en obligations de société.▶ Maximum de 25 % en titres ayant une cote « BBB » ou inférieure.▶ Au plus 10 % du Fonds peut être investi dans des titres de créances libellés en dollars américains.▶ L'exposition du Fonds au risque de change peut être couverte à l'aide de produits dérivés sur devise.

Fonds d'actions américaines

Le Fonds d'actions américaines (MFS) de la Standard Life a été établi en octobre 1999. La Standard Life investit les cotisations destinées au Fonds d'actions américaines (MFS) de la Standard Life (anciennement le Fonds d'actions américaines [MFS McLean Budden]) principalement en parts du Fonds d'actions américaines core MFS (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Générer une appréciation du capital en investissant dans un portefeuille diversifié, géré activement et composé principalement de titres de sociétés américaines dont le cours est abordable. ▶ MFS considère qu'un émetteur est américain si le siège social de ce dernier est situé aux États-Unis ou si ce dernier a des liens économiques avec les États-Unis.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La stratégie tire avantage de la plateforme de recherche mondiale ascendante pour repérer les sociétés américaines à forte capitalisation de grande qualité dont le cours est raisonnable et qui génèrent une croissance durable et supérieure à la moyenne.
Placements	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Actions (min : 90 %, max : 100 %). ▶ Liquidités (min : 0 %, max : 10 %). ▶ En règle générale, la pondération maximale d'un émetteur ne peut pas dépasser la valeur la plus élevée entre 5 % de l'actif du Fonds et 1,5 fois sa pondération dans l'indice au moment de l'achat. ▶ Le fonds détient généralement de 70 à 100 titres. ▶ En règle générale, la pondération d'un secteur boursier individuel ne peut pas dépasser 25 % de l'actif du Fonds. ▶ Pas de minimum ni de maximum pour les secteurs. ▶ Le Fonds peut investir jusqu'à 20 % de son actif dans des titres non américains. ▶ Le risque de change du Fonds peut être couvert à l'aide de produits dérivés sur devise (p. ex. : options sur devise, contrats à terme et contrats à terme de gré à gré). Le Fonds peut avoir recours à des produits dérivés, y compris à des options et des contrats à terme standardisés, à des fins de couverture ou comme moyen d'usage pour réaliser l'objectif de placement du portefeuille.

Fonds d'actions internationales

Le Fonds d'actions internationales (MFS McLean Budden) de la Standard Life a été établi en juin 2013. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds d'actions internationales MFS MB (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Assurer l'appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des actions de sociétés qui exercent leurs activités à l'extérieur du Canada et des États-Unis.
Stratégie/ style/ placements	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pour chercher à atteindre son objectif de placement, le Fonds investit principalement dans des sociétés de qualité affichant une croissance des bénéfices durable supérieure à la moyenne, dont les titres se négocient à des cours inférieurs à ceux prévus en fonction de la croissance des bénéfices ou des flux de trésorerie. Le portefeuille peut comprendre un certain nombre de sociétés canadiennes ou américaines qui ont une participation économique importante dans des marchés autres que ceux du Canada ou des États-Unis, respectivement. ▶ Les placements dans des titres d'émetteurs de pays émergents (comme ils sont définis par le conseiller) peuvent tout au plus correspondre à 15 % de l'actif du Fonds. ▶ Les placements en titres canadiens et américains sont permis. ▶ En général, tout au plus 25 % de l'actif du Fonds peut être investi dans un secteur donné (comme ils sont définis par le conseiller). ▶ En général, le placement maximal dans les titres de tout émetteur se limite généralement à 5 % de l'actif du Fonds ou à 1,5 fois sa pondération dans l'indice de référence.

Placements OceanRock inc. (Fonds ISR Meritas)

Meritas est entièrement voué à la création et à la commercialisation de solutions de placement socialement responsable (« PSR ») destinées non seulement aux particuliers, sous le nom commercial Fonds communs de placement Meritas, mais aussi aux entreprises, aux fonds de dotations, aux fondations, aux régimes de retraite et à d'autres grands investisseurs. Soucieuse de respecter les trois principes des PSR, Meritas se sert de lignes directrices fondées sur l'application de filtres positifs et négatifs, favorise l'activisme des actionnaires et met l'accent sur des placements axés sur le développement communautaire, et ce, afin d'aider les investisseurs à se doter d'un portefeuille qui cadre davantage avec leurs préoccupations environnementales, éthiques, sociales et de gouvernance.

En 2010, Meritas Financial Inc. a fusionné avec Qtrade Fund Management Inc. afin de permettre à Meritas de faire valoir davantage et plus rapidement sa mission, sa vision et ses valeurs.

Étant donné que les Fonds Meritas investissent d'une manière socialement responsable, ils doivent se conformer aux « Critères de placement socialement responsable ». Ces critères sont résumés ci-dessous sur la base des documents d'offre fournis par Meritas.

Critères de placement socialement responsable (applicables aux Fonds d'investissement socialement responsable Meritas)

L'objectif des Fonds d'investissement socialement responsable Meritas est d'allier les convictions et les actes au moyen d'outils de placement socialement responsable. Les Fonds d'investissement socialement responsable Meritas sont régis par une politique qui applique des critères de sélection sociaux et financiers à ses décisions en matière de placement. Pour assurer une gestion fidèle, Meritas doit consacrer les actifs que les épargnants leur ont confiés à la promotion de résultats économiques en harmonie avec leurs convictions éthiques.

Lorsqu'ils examinent un placement, le conseiller et les sous-conseillers en valeurs des Fonds d'investissement socialement responsable Meritas analysent le rendement de la société émettrice non seulement en fonction de sa solidité financière et de ses perspectives, mais également du comportement de la société par

rapport à des questions sociales. En utilisant une grille de sélection des placements axée sur l'aspect social, les Fonds d'investissement socialement responsable Meritas peuvent inciter les entreprises à bien gérer leurs ressources, à prendre soin de l'environnement et à créer un milieu de travail favorable.

Parmi les critères sociaux des Fonds d'investissement socialement responsable Meritas, que les conseillers et sous-conseillers en valeurs utilisent pour évaluer les placements potentiels, se trouvent les suivants :

Respecter la dignité et la valeur de tous

Toutes les sociétés émettrices devraient :

- ▶ Respecter et soutenir les droits de l'homme fondamentaux, qui consistent à vivre sans peur, violence et intimidation, à être bien nourri et à vivre en santé, ainsi qu'à avoir accès à un logement adéquat et à des services sanitaires.
- ▶ Traiter toutes les personnes équitablement, sans discrimination et stéréotype, et chercher à tirer parti de la diversité et à la favoriser dans tous les aspects des activités de l'entreprise.
- ▶ Respecter la dignité des personnes et des groupes culturels et ethniques.
- ▶ Ne pas chercher à tirer profit des malheurs qui accablent des personnes ou collectivités désavantagées ni de relations avec des dirigeants ou régimes politiques oppresseurs.

Bâtir un monde sans violence où règne la paix

Toutes les sociétés émettrices devraient :

- ▶ S'occuper de produits et services qui favorisent la vie et non conçus pour tuer, mutiler ou blesser, directement ou par l'intermédiaire de la croissance ou promotion des établissements militaires dans le monde. Meritas évitera les sociétés dont l'énergie, les ressources et le développement des marchés sont axés sur les contrats militaires et la production d'armes.
- ▶ Bénéficier d'activités et de pratiques qui favorisent les relations saines et pacifiques entre les personnes, les collectivités, les nations et au sein de la société en général.
- ▶ S'engager dans des efforts qui réduisent la violence et les agressions dans notre culture et qui font la promotion de formes alternatives et non violentes de résolution de conflits.

Intégrer le souci de justice dans une communauté mondiale

Toutes les sociétés émettrices devraient :

- ▶ Offrir une rémunération juste et durable à tous leurs employés et sous-traitants.
- ▶ Offrir des possibilités aux personnes qui souffrent d'un handicap ou qui sont désavantagées, ainsi qu'aux collectivités marginalisées.
- ▶ Offrir des produits et services avec honnêteté et sans discrimination ou préférence indue.
- ▶ Affirmer que les personnes et les collectivités ont droit à une juste participation aux questions et décisions qui touchent leur vie.
- ▶ Agir en fonction d'un partage de la prospérité qui reconnaît la valeur et les contributions de tous les intervenants dans la création et le maintien d'un succès durable.

Faire preuve de pratiques de gestion responsable

Toutes les sociétés émettrices devraient :

- ▶ Exercer leurs activités de manière honnête, fiable, responsable et avec compassion en faisant preuve d'autant de transparence et d'ouverture que possible pour ce qui est des politiques, des finances et du comportement de la société.
- ▶ Valoriser leurs employés et les rendre autonomes, ainsi que prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer leur santé et sécurité.
- ▶ Respecter les droits des travailleurs à communiquer avec la direction, à s'organiser et à se syndiquer.
- ▶ Meritas s'attend à ce que la société négocie et communique de bonne foi ainsi que de manière juste et respectueuse avec tous les intervenants.
- ▶ Recourir à une gestion responsable des ressources et se conformer à toutes les lois pertinentes en matière de préoccupation environnementale, de sécurité, d'information publique, etc. ou les surpasser.
- ▶ Recourir à de saines pratiques de régie d'entreprise, y compris en ce qui concerne les questions d'indépendance du conseil, de rémunération de la direction et du conseil ainsi que d'intégrité structurelle.
- ▶ Éviter les litiges inutiles et rechercher d'autres moyens de régler les différends dans la mesure du possible.

- ▶ Être fermement engagées sur le marché de la concurrence, mais d'une manière qui respecte les concurrents et qui met l'accent sur les valeurs dans le processus décisionnel.

Faire preuve de soutien et d'engagement à l'égard des collectivités

Toutes les sociétés émettrices devraient :

- ▶ Reconnaître que les collectivités, au sein de la main-d'oeuvre, autour des installations de la société ou qui représentent divers groupes culturels et ethniques, contribuent directement et indirectement au succès des efforts de la société.
- ▶ S'engager, de manière raisonnable, à mettre son personnel, son expertise et ses ressources au service et au développement de ces mêmes collectivités. Meritas s'attend à ce que les sociétés s'engagent de manière active, créative et dynamique dans des pratiques de dons d'entreprise. Le bénévolat du personnel, la participation communautaire et les dons de charité personnels devraient également être favorisés.
- ▶ Faire participer les collectivités, le cas échéant, au processus décisionnel sur des questions qui les concernent.
- ▶ Faire des investissements qui ajoutent de la valeur à la main-d'oeuvre locale, à l'environnement et à l'infrastructure de la collectivité. Meritas s'attend à ce que les sociétés surveillent et évaluent les effets que leurs produits et méthodes de production peuvent avoir sur les efforts visant à bâtir des collectivités productives et saines, et qu'elles en tiennent compte. À cette fin, Meritas évite les sociétés qui sont engagées de façon importante dans la production de tabac et d'alcool ainsi que dans l'industrie du jeu et de la pornographie.

Faire preuve d'une administration soucieuse de l'environnement

Toutes les sociétés émettrices devraient :

- ▶ Reconnaître que le milieu naturel constitue une ressource limitée et l'héritage des générations à venir.
- ▶ Utiliser des politiques qui reconnaissent et respectent les limites réelles des ressources naturelles et viser des pratiques et des modèles de durabilité de l'environnement. Meritas s'attend à ce que les sociétés « réduisent, réutilisent et recyclent » et privilégient des modes de production toujours plus efficaces et moins polluants.

- ▶ Pratiquer une communication transparente et honnête sur l'environnement qui soutient des principes environnementaux reconnus et faire la promotion publique de la valeur de l'environnement dans notre monde.
- ▶ Faire montre d'un intérêt réel pour le bien-être des animaux et la réduction au minimum des expériences effectuées sur les animaux, dans la mesure du possible.

Axer les placements sur le développement communautaire (s'applique aux Fonds d'investissement socialement responsable Meritas)

Conformément aux critères de placement en matière de responsabilité sociale qui précèdent, chacun des Fonds d'investissement socialement responsable Meritas effectue certains types de placements qui visent le développement communautaire, lesquels sont limités à 2 % de l'actif total de chaque Fonds au moment où le placement est effectué. Il s'agit de placements dans des programmes de placement orientés vers des collectivités locales conçus pour favoriser la croissance économique et les possibilités dans des régions jugées favorables pour les placements de ce type. L'objectif de tels placements axés sur le développement communautaire consiste à favoriser le bien-être économique et social durable par l'utilisation de placements cibles.

Les placements visant le développement communautaire peuvent être effectués dans une grande variété de titres, y compris, des certificats de placement garanti, des dépôts à terme, des achats d'actions précises et des achats de parts d'autres fonds communs de placement. Ces placements seront soumis aux « critères de placement socialement responsable ».

En choisissant les placements axés sur le développement communautaire, les conseillers et sous-conseillers en valeurs cherchent des placements qui, selon eux, seront les plus aptes à favoriser le bien-être économique et social durable et auront la plus grande influence dans la collectivité. Le taux de rendement potentiel sera également utilisé comme critère au cours du processus de sélection, mais sera secondaire par rapport au critère social. Les conseillers et sous-conseillers en valeurs cherchent la sélection disponible la plus prudente et procéderont à des placements dont le capital, si possible, est garanti.

Fonds PSR mensuel de dividendes et de revenu

Le Fonds PSR mensuel de dividendes et de revenu (Meritas) de la Standard Life a été établi en novembre 2011. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement dans des parts du Fonds mensuel de dividendes et de revenu Meritas (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'objectif de placement fondamental du Fonds est d'offrir une combinaison de revenus provenant de dividendes, d'intérêts et de gains en capital. ▶ Étant donné que ce Fonds investit d'une manière socialement responsable, il doit se conformer aux « critères de placement socialement responsable ».
Stratégie/style	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le Fonds investit principalement dans des titres sous-évalués de sociétés à moyenne ou à forte capitalisation qui, de l'avis du sous-conseiller, offrent des produits et services qui répondent aux critères de placement socialement responsable. ▶ Conformément à son objectif de placement, le Fonds : <ul style="list-style-type: none"> – investit la quasi-totalité (mais jamais moins de 50 %) de la valeur de son actif total dans des titres de participation; – investit dans les types de titres de participation suivants : actions ordinaires, actions privilégiées, actions convertibles en actions ordinaires, bons de souscription et droits de souscription d'actions ordinaires; – peut également investir dans des parts de fiducie de revenu et des titres à revenu fixe. ▶ Le Fonds pourrait investir une partie ou la totalité de son actif dans des instruments du marché monétaire, si le sous-conseiller juge que les conditions du marché ne permettent pas d'investir dans les placements typiques du Fonds; le sous-conseiller prendrait une telle décision afin d'adopter temporairement un style défensif dans une conjoncture inhabituelle. ▶ Le Fonds peut investir une proportion maximale de 10 % de son actif dans des titres de participation étrangers.

Fonds PSR indiciel Jantzi SocialMD

Le Fonds PSR indiciel Jantzi Social^{MD} (Meritas) de la Standard Life a été établi en novembre 2011. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement dans des parts du Fonds indiciel Jantzi Social^{MD} Meritas (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif

- ▶ L'objectif de placement fondamental du Fonds est de rechercher une plus-value du capital, l'obtention d'un revenu à court terme étant un objectif de placement secondaire.
- ▶ Le Fonds investit principalement dans les titres de participation canadiens qui composent l'indice Jantzi Social^{MD} (JSI^{MD}).
- ▶ Il se pourrait que le Fonds ne produise pas tout à fait le même rendement que celui du JSI^{MD}, car le gestionnaire a ajouté certains critères supplémentaires qui influenceront sur le rendement du Fonds par rapport à l'indice qu'il reproduit.
- ▶ Étant donné que ce Fonds investit d'une manière socialement responsable, il doit se conformer aux « critères de placement socialement responsable ».

Stratégie/ style

- ▶ À l'heure actuelle, l'indice JSI^{MD} n'exclut pas les sociétés qui exercent leurs activités dans les domaines suivants : alcool, jeu et pornographie. Le gestionnaire a toutefois choisi d'appliquer des filtres d'exclusion à l'égard de ces sociétés qui sont comprises dans l'indice.
- ▶ Le JSI^{MD} est un indice pondéré en fonction du marché, mais le gestionnaire, en se fondant sur un test de marché, a choisi de limiter à 10 % de la valeur du Fonds la pondération de toute société donnée.
- ▶ Le gestionnaire engagera aussi jusqu'à 2 % de l'actif du Fonds dans des placements conformes à l'initiative « Axer les placements sur le développement communautaire ».
- ▶ Lorsqu'un titre donné est exclu du portefeuille ou que sa pondération est réduite afin de respecter les lignes directrices ci-dessus, les capitaux qui auraient ainsi été affectés à ce titre seront répartis au prorata entre les autres titres du portefeuille, en tenant compte de leur pondération respective au sein de l'indice.
- ▶ Si les filtres additionnels mentionnés ci-dessus entraînent l'exclusion de cinq titres ou plus du portefeuille, la désignation du Fonds devra être modifiée.

Fonds PSR d'actions américaines

Le Fonds PSR d'actions américaines (Meritas) de la Standard Life a été établi en novembre 2011. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement dans des parts du Fonds d'actions américaines Meritas (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ L'objectif de placement fondamental du Fonds est de rechercher une plus-value du capital, l'obtention d'un revenu à court terme étant un objectif de placement secondaire.▶ Le Fonds investit principalement dans des titres de participation de sociétés américaines à moyenne ou à forte capitalisation.▶ Étant donné que ce Fonds investit d'une manière socialement responsable, il doit se conformer aux « critères de placement socialement responsable ».
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds investit principalement dans des titres sous-évalués de sociétés à moyenne ou à forte capitalisation (c.-à-d. dont l'actif dépasse 200 millions \$ au moment de l'investissement) qui, de l'avis du sous-conseiller, offrent des produits et services qui répondent aux critères de placement socialement responsable.▶ Conformément à son objectif de placement, le Fonds :<ul style="list-style-type: none">– investit dans les types de titres de participation suivants : actions ordinaires, actions privilégiées, actions convertibles en actions ordinaires, bons de souscription et droits de souscription d'actions ordinaires.▶ Le Fonds pourrait investir une partie ou la totalité de son actif dans des instruments du marché monétaire, si le sous-conseiller juge que les conditions du marché ne permettent pas d'investir dans les placements typiques du Fonds; le sous-conseiller prendrait une telle décision afin d'adopter temporairement un style défensif dans une conjoncture inhabituelle.

Fonds PSR d'actions internationales

Le Fonds PSR d'actions internationales (Meritas) de la Standard Life a été établi en novembre 2011. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement dans des parts du Fonds d'actions internationales Meritas (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ L'objectif de placement fondamental du Fonds est de rechercher une plus-value du capital, l'obtention d'un revenu à court terme étant un objectif de placement secondaire.▶ Le Fonds investit principalement dans des titres de participation de sociétés situées ailleurs qu'en Amérique du Nord.▶ Étant donné que ce Fonds investit d'une manière socialement responsable, il doit se conformer aux « critères de placement socialement responsable ».
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le sous-conseiller s'efforce de repérer des occasions de placement génératrices de rendement en s'appuyant sur une stratégie misant sur des marchés boursiers qui, de l'avis du sous-conseiller, sont sous-évalués. Il n'hésitera pas à surpondérer ces marchés tout en contrôlant le risque au moyen d'une diversification par pays et par émetteur.

**Stratégie/
style
(suite)**

- ▶ Conformément à son objectif de placement, le Fonds :
 - investit dans des actions ordinaires de sociétés étrangères;
 - investit dans des certificats d’actions étrangères parrainés et non parrainés;
 - investit dans des options, des bons de souscription et d’autres titres de participation convertibles en actions ordinaires;
 - peut recourir à des produits dérivés, à des fins de couverture uniquement.
- ▶ Le Fonds pourrait investir une partie ou la totalité de son actif dans des actions canadiennes ou américaines, dans des instruments du marché monétaire ou encore dans des obligations du gouvernement du Canada ou des bons du Trésor américain, et ce, si le sous-conseiller juge que les conditions du marché ne permettent pas d’investir dans les placements typiques du Fonds; le sous-conseiller prendrait une telle décision afin d’adopter temporairement un style défensif.

Pyramis Global Advisors

Fidelity Investments gère des actifs institutionnels depuis 1981. En 2005, Fidelity a changé la dénomination sociale de sa division institutionnelle pour Pyramis Global Advisors (Pyramis) et lui a confié la gestion exclusive des comptes de placement de ses clients institutionnels. Pyramis offre une démarche clairement définie en matière de placements traditionnels en actions à positions longues exclusivement, de placements alternatifs, de stratégies de répartition d'actif, de placements dans des titres à revenu fixe et de solutions personnalisées afin d'aider les investisseurs institutionnels à atteindre leurs objectifs de placement. Les clients de Pyramis sont principalement des caisses de retraite d'employés des secteurs publics et privés, des fonds de dotation, des fondations et d'autres types d'investisseurs institutionnels.

Fonds d'actions canadiennes

Le Fonds d'actions canadiennes (Pyramis) de la Standard Life a été établi en juin 2012. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds Pyramis Actions canadiennes de base (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	▶ Le Fonds vise la plus-value du capital à long terme en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions canadiennes.
Stratégie/ style	▶ Le Fonds tente de maintenir des pondérations sectorielles semblables à celles de l'indice composé plafonné S&P/TSX (« l'indice »). Le Fonds a recours à une stratégie de placement fondamentale ascendante. Les membres d'une équipe d'analystes sont affectés à chaque secteur de l'indice. Ils recommandent des placements pour le Fonds parmi les entreprises de leur secteur, compte tenu de l'évaluation des dirigeants, de la situation financière et du potentiel de croissance des bénéficiaires à long terme de chaque entreprise, mais il incombe au gestionnaire de portefeuille principal de prendre les décisions de placement.
Placements	▶ L'objectif du Fonds est de détenir un portefeuille diversifié d'actions canadiennes. Le Fonds peut également détenir un maximum de 5 % en espèces et quasi-espèces.

Fonds institutionnels Passage

Les Fonds institutionnels Passage (Pyramis) de la Standard Life ont été établis en juin 2012¹. Il s'agit d'une série de neuf Fonds institutionnels Passage à date cible et un Fonds institutionnel Passage Revenu gérés par Pyramis Global Advisors. Les Fonds institutionnels Passage (Pyramis) ont une échéance allant de 2015 à 2055, par tranches de cinq ans. La Standard Life investit les cotisations destinées à ces fonds principalement en parts des portefeuilles institutionnels Fidelity Passage (les fonds sous-jacents). Les caractéristiques des fonds sous-jacents sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Conçus pour les épargnants qui prévoient prendre leur retraite vers 2015, 2020, 2025, 2030, 2035, 2040, 2045, 2050 ou 2055. L'objectif de chaque Fonds institutionnel Passage est d'obtenir un rendement global élevé surtout en investissant dans une combinaison de fonds sous-jacents et en ayant recours à une stratégie de répartition de l'actif conçue pour les épargnants qui prévoient prendre leur retraite autour de la date cible. L'objectif premier du Fonds institutionnel Passage Revenu est d'obtenir un revenu régulier élevé et son objectif secondaire est la plus-value du capital.
-----------------	--

Stratégie/ style

- ▶ Chaque Fonds institutionnel Passage (Pyramis) de la Standard Life est géré conformément à sa répartition cible actuelle de fonds sous-jacents (la « répartition cible ») qui investissent dans des actions, des titres à revenu fixe et des titres du marché monétaire. Depuis la date de création jusqu'à la date cible stipulée et pendant environ 10 ans par la suite, une proportion de plus en plus élevée de l'actif du Fonds sera investie dans des titres de fonds à revenu fixe et de fonds du marché monétaire. La répartition cible prévue d'actions de chaque Fonds à sa date cible est de 36 %. Chaque Fonds est conçu pour les épargnants qui prévoient conserver leurs placements, ou les retirer graduellement, une fois à la retraite.
- ▶ Ce qui suit s'applique au Fonds institutionnel Passage Revenu (Pyramis) :
Le Fonds institutionnel Passage Revenu (Pyramis) est géré conformément à sa combinaison cible actuelle de fonds sous-jacents (la « répartition cible ») qui investissent dans des titres à revenu fixe, des actions et des instruments du marché monétaire. La répartition cible du Fonds prévoit une pondération de 30 % en actions, de 35 % en titres à revenu fixe et de 35 % en instruments du marché monétaire et en obligations à court terme. La répartition cible du Fonds devrait demeurer relativement stable.

Placements

- ▶ Les Fonds investissent dans des titres à revenu fixe, des actions et des titres du marché monétaire émis par des sociétés canadiennes et étrangères, des gouvernements et d'autres organismes.

¹ Le Fonds institutionnel Passage 2055 a été établi en mai 2013.

Investissements Russell Canada Limitée

Investissements Russell fournit des conseils stratégiques, une mise en place de calibre mondial, des indices repères de pointe et des produits de placement de qualité institutionnelle. Fondée en 1936, Russell est une filiale de The Northwestern Mutual Life Insurance Company.

Chez Russell, on croit que la gestion active de qualité supérieure génère une valeur ajoutée. Au moyen d'un processus de recherche indépendante fondé sur l'analyse objective et des entrevues en personne exhaustives, les analystes de Russell cherchent à repérer des talents exceptionnels en matière de placements et à donner à leurs clients un accès aux meilleurs gestionnaires de capitaux à l'échelle mondiale. Russell croit également à l'importance d'un suivi constant des gestionnaires et, au besoin, ils assurent le remplacement ou la réaffectation de ceux qui ont été choisis pour leurs portefeuilles.

Fonds portefeuille de revenu équilibré LifePoints

Le Fonds portefeuille de revenu équilibré LifePoints (Russell) de la Standard Life a été établi en juin 2000. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Portefeuille équilibré de revenu LifePoints Russell (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif

- ▶ L'objectif de placement du Fonds consiste à générer un revenu accompagné d'une certaine croissance à long terme du capital, principalement au moyen de placements dans des titres à revenu fixe canadiens et, dans une moindre mesure, dans des actions canadiennes et étrangères. Pour atteindre l'objectif du Fonds, le gestionnaire investira principalement dans d'autres fonds communs de placement.

Stratégie/ style

- ▶ Le Fonds portefeuille de revenu équilibré LifePoints est un portefeuille constitué au moyen de multiples catégories d'actif, styles de placement et gestionnaires de placement.
- ▶ La répartition du Fonds d'actions américaines et du Fonds d'actions outre-mer sera gérée selon les pondérations régionales respectives de ceux-ci dans l'indice mondial MSCI¹ et, par conséquent, elle pourra fluctuer légèrement.
- ▶ Un processus de rééquilibrage rigoureux et l'affectation possible de liquidités aux fonds d'actions sous-jacents permettent d'accroître le contrôle des risques lors de la constitution du portefeuille.

Placements

- ▶ Pour atteindre son objectif, le gestionnaire du Fonds investira principalement dans les fonds sous-jacents², notamment :
 - Fonds de revenu à court terme Russell, 10 %
 - Fonds d'investissement à revenu fixe canadien Russell, 53 %
 - Fonds d'obligations mondiales à revenu élevé Russell, 5 %
 - Fonds de dividendes canadien Russell, 6 %
 - Fonds ciblé d'actions canadiennes Russell, 5 %
 - Fonds ciblé d'actions américaines Russell, 6 %
 - Fonds d'investissement d'actions outre-mer Russell, 5 %
 - Fonds ciblé d'actions mondiales Russell, 6 %
 - Fonds d'infrastructures mondiales Russell, 2 %
 - Fonds immobilier mondial Russell, 2 %

¹ Indice adapté calculé par MSCI. La valeur de l'indice mondial MSCI tient compte du réinvestissement quotidien des dividendes nets.

² Russell a l'intention de gérer les portefeuilles selon les pondérations stratégiques indiquées, cependant, les véritables pondérations peuvent varier. Russell peut également modifier les objectifs de temps à autre.

Fonds portefeuille de croissance équilibré LifePoints

Le Fonds portefeuille de croissance équilibré LifePoints (Russell) de la Standard Life a été établi en juin 2000. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Portefeuille équilibré de croissance LifePoints Russell (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ L'objectif de placement du Fonds consiste à offrir une croissance à long terme du capital conjuguée à un certain revenu, principalement au moyen de placements dans des actions canadiennes et étrangères et dans une moindre mesure, dans des titres à revenu fixe canadiens. Pour atteindre l'objectif du Fonds, le gestionnaire investira principalement dans d'autres fonds communs de placement.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds portefeuille de croissance équilibré LifePoints est un portefeuille constitué au moyen de multiples catégories d'actif, styles de placement et gestionnaires de placement.▶ La répartition du Fonds d'actions américaines et du Fonds d'actions outre-mer sera gérée selon leurs pondérations régionales respectives dans l'indice mondial MSCI¹ et, par conséquent, elle pourra fluctuer légèrement.▶ Un processus de rééquilibrage rigoureux et l'affectation possible de liquidités aux fonds d'actions sous-jacents permettent d'accroître le contrôle des risques lors de la constitution du portefeuille.

Placements

- ▶ Pour atteindre son objectif, le gestionnaire du Fonds investira principalement dans les Fonds sous-jacents², notamment :
 - Fonds d'investissement à revenu fixe canadien Russell, 38 %
 - Fonds d'obligations mondiales à revenu élevé Russell, 5 %
 - Fonds d'investissement d'actions canadiennes Russell, 19 %
 - Fonds de petites sociétés Russell, 3 %
 - Fonds d'investissement d'actions américaines Russell, 10 %
 - Fonds d'investissement d'actions outre-mer Russell, 9 %
 - Fonds d'investissement d'actions mondiales Russell, 7 %
 - Fonds d'actions marchés émergents Russell, 3 %
 - Fonds d'infrastructures mondiales Russell, 3 %
 - Fonds immobilier mondial Russell, 3 %

¹ Indice adapté calculé par MSCI. La valeur de l'indice mondial MSCI tient compte du réinvestissement quotidien des dividendes nets.

² Russell a l'intention de gérer les portefeuilles selon les pondérations stratégiques indiquées, cependant, les véritables pondérations peuvent varier. Russell peut également modifier les objectifs de temps à autre.

Fonds portefeuille de croissance à long terme LifePoints

Le Fonds portefeuille de croissance à long terme LifePoints (Russell) de la Standard Life a été établi en juin 2000. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Portefeuille de croissance à long terme LifePoints Russell (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ L'objectif de placement du Fonds consiste à offrir une croissance à long terme du capital, principalement grâce à des actions canadiennes et étrangères. Le Fonds aura une certaine pondération en placements à revenu fixe canadiens, ce qui réduira la volatilité et générera une certaine croissance grâce à l'appréciation de ces placements, en plus d'un revenu. Pour atteindre l'objectif du Fonds, le gestionnaire investira principalement dans d'autres fonds communs de placement.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds portefeuille de croissance à long terme LifePoints est un portefeuille constitué au moyen d'actifs multiples, de styles de placement multiples et de gestionnaires de placement multiples.▶ La répartition du Fonds d'actions américaines et du Fonds d'actions outre-mer sera gérée selon leurs pondérations régionales respectives dans l'indice mondial MSCI¹ et, par conséquent, elle pourra fluctuer légèrement.▶ Un processus de rééquilibrage rigoureux et l'affectation possible de liquidités aux fonds d'actions sous-jacents permettent d'accroître le contrôle des risques lors de la constitution du portefeuille.

Placements

- ▶ Pour atteindre son objectif, le gestionnaire du Fonds investira principalement dans les fonds sous-jacents², notamment :
 - Fonds d'investissement à revenu fixe canadien Russell, 18 %
 - Fonds d'obligations mondiales à revenu élevé Russell, 5 %
 - Fonds d'investissement d'actions canadiennes Russell, 24 %
 - Fonds de petites sociétés Russell, 4 %
 - Fonds d'investissement d'actions américaines Russell, 14 %
 - Fonds d'investissement d'actions outre-mer Russell, 13 %
 - Fonds d'investissement d'actions mondiales Russell, 10 %
 - Fonds d'actions marchés émergents Russell, 4 %
 - Fonds d'infrastructures mondiales Russell, 4 %
 - Fonds immobilier mondial Russell, 4 %

¹ Indice adapté calculé par MSCI. La valeur de l'indice mondial MSCI tient compte du réinvestissement quotidien des dividendes nets

² Russell a l'intention de gérer les portefeuilles selon les pondérations stratégiques indiquées, cependant, les véritables pondérations peuvent varier. Russell peut également modifier les objectifs de temps à autre.

Schroder Investment Management North America Inc.

Fondée en 1804, Schroders plc est une société de gestion de placements mondiale comptant plus de 200 ans d'histoire sur les marchés financiers internationaux.

L'ampleur de son savoir-faire, de sa présence sur le marché et de l'actif de ses clients découle d'une croissance à long terme échelonnée sur plusieurs décennies. L'entreprise est une société exclusivement centrée sur la gestion de capitaux qui offre à ses clients un éventail exceptionnel de produits gérés localement, fournis au moyen d'une plate-forme de distribution pleinement intégrée à l'échelle mondiale. La firme croit que le fait d'être axée strictement sur la gestion de placements fait en sorte que ses intérêts à long terme vont dans le même sens que les objectifs de placements de ses clients – avoir accès à des occasions de placement (dans les différentes catégories d'actif et les différents secteurs géographiques) et générer constamment des rendements concurrentiels rajustés en fonction du risque.

Schroders compte plus de 90 années d'expérience sur le marché nord-américain. Elle compte des investisseurs institutionnels et individuels parmi ses clients et possède des bureaux à New York (depuis 1923), à Philadelphie (depuis 2003) et à Mexico (depuis 1997). Elle offre des produits de placement nationaux et internationaux et est conseillée par les deux filiales suivantes, inscrites à la Securities and Exchange Commission (SEC) :

- ▶ Schroder Investment Management North America Inc. (fondée en 1980 sous le nom de Schroder Capital Management) fournit à ses clients d'Amérique du Nord des conseils sur les placements reliés aux actions canadiennes et aux titres à revenu fixe canadiens.
- ▶ Schroder Investment Management North America Limited fournit, grâce à une entente de sous-traitance conclue avec Schroder Investment Management North America Inc., des conseils à ses clients d'Amérique du Nord dans le cadre de mandats internationaux.

Trois groupes principaux se partagent la propriété de Schroders plc. Au 31 décembre 2013, la famille Schroder possédait environ 47,75 % des actions avec droit de vote dans divers comptes de prête-nom, les employés détenaient environ 6 % du capital total, et le capital restant appartenait à des investisseurs individuels et institutionnels.

Fonds de marchés émergents

Le Fonds de marchés émergents (Schroders) de la Standard Life a été établi en mars 1997. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds de marchés émergents (Canada) Schroders (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	▶ Générer une croissance à long terme du capital grâce à des placements dans des titres de sociétés situées dans des pays en voie de développement. La stratégie vise à surpasser l'indice des marchés émergents MSCI de 3,5 % par année (avant les frais) sur des périodes mobiles de trois ans.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Approche équilibrée axée sur une combinaison des analyses descendante et ascendante, et visant à produire 50 % de la valeur ajoutée au moyen de la répartition géographique et 50 % au moyen de la sélection des titres.▶ Les décisions ayant trait à la sélection des pays sont fondées sur l'analyse quantitative, à laquelle l'équipe applique, de façon contrôlée, une orientation fondée sur son propre jugement.▶ La sélection des titres repose sur la recherche fondamentale effectuée par une équipe d'analystes travaillant sur place et disposant de ressources leur permettant de couvrir l'ensemble des occasions de placements à l'échelle du globe.▶ La gestion du risque est effectuée au moyen d'un système interne. Le risque est géré activement par l'application rigoureuse, à l'échelle du portefeuille global et de chaque pays, de cibles quant aux erreurs de réplification.▶ Les erreurs de réplification à l'échelle des pays sont rajustées en fonction du facteur alpha, et un principe directeur sur la minimisation des pertes sur actions est mis en œuvre.
Placements	▶ Actions de sociétés situées dans des marchés en développement ou émergents.

Investissements Standard Life inc.

En tant que division canadienne de Standard Life Investments Limited, Investissements Standard Life inc. (ISL) offre des services de gestion de placements depuis 1973.

ISL dispose d'une équipe d'experts en placements, en poste à Montréal et Toronto ainsi qu'à ses compagnies soeurs et affiliées, pour effectuer sa propre recherche indépendante et prendre des décisions d'investissement. ISL a pour mission de veiller aux intérêts et d'atteindre les objectifs financiers à long terme de ses clients en leur offrant un service de calibre supérieur et des produits de qualité.

Standard Life Investments (USA) Limited est une filiale en propriété exclusive de Standard Life Investments Limited. Elle fournit des services de gestion de placement aux États-Unis depuis 2002, année d'ouverture du bureau à Boston. Cette filiale gère tous les placements autonomes actifs en actions américaines des clients de ISL au Canada.

Créée en 2006, Investissements Standard Life (immobilier) inc. (ISLI) est une filiale en propriété exclusive de gestion immobilière d'Investissements Standard Life inc. ISLI gère le Fonds immobilier Standard Life et sa mission consiste à faire croître l'actif immobilier sous gestion au Canada grâce au développement de produits et à l'innovation, en tirant parti des ressources internationales de Standard Life Investments Limited dans le domaine de l'immobilier.

Fonds d'obligations à court terme

Le Fonds d'obligations à court terme (ISL) a été établi en juin 2012. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds commun d'obligations à court terme (ISL) (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif

Procurer un revenu d'intérêts et limiter les fluctuations du capital en investissant principalement dans des titres à revenu fixe de courte durée libellés en dollars canadiens.

Stratégie d'investissement

L'approche de gestion du Fonds est fondée sur une combinaison équilibrée d'anticipation des taux d'intérêt, de répartition sectorielle et de sélection des titres. Toutefois, le Fonds devrait être structuré de façon à afficher une surpondération dans les obligations de société de première qualité. Une part importante de l'actif du Fonds est investie dans des obligations d'État, de provinces et de sociétés. Le Fonds peut également investir dans des obligations libellées en monnaie étrangère et des obligations à rendement réel. Les placements peuvent être effectués directement ou indirectement et sont généralement liquides et de haute qualité afin de pouvoir restructurer le portefeuille en fonction de l'évolution des prévisions et des valeurs relatives. Le Fonds n'investira pas dans les titres à revenu fixe dont l'échéance est supérieure à cinq (5) ans. Il est possible qu'il détienne des liquidités de temps à autre pour gérer la position de trésorerie, ainsi qu'à des fins stratégiques.

Répartition de l'actif

La structure du portefeuille du Fonds s'inscrit dans les paramètres ci-après :

Pondération		
Catégorie d'actif	Minimum	Maximum
Titres à revenu fixe	80 %	100 %
Liquidités ¹	0 %	20 %

¹ Les restrictions concernant les liquidités excluent les liquidités conservées à titre de protection contre les risques associés aux produits dérivés, le cas échéant.

Placements autorisés et restrictions

La section suivante décrit les contraintes en matière de placements applicables à diverses catégories de placements pouvant être détenues par le Fonds. Si un placement cesse, à un certain moment après son acquisition, de satisfaire les exigences décrites ci-après, le gestionnaire de portefeuille pourra continuer de détenir le placement en cause dans le portefeuille pour autant qu'il considère prudent et dans l'intérêt supérieur du fonds commun d'agir ainsi et que cette décision respecte les lois et règlements en vigueur, et ce, jusqu'au moment où il lui semblera opportun de s'en défaire.

a) Titres à revenu fixe

Les valeurs admissibles faisant partie de cette catégorie d'actif comprennent les titres intérieurs et étrangers suivants :

- ▶ obligations garanties par l'État, y compris par des organismes supranationaux;
- ▶ obligations et débentures;
- ▶ obligations à taux variable;
- ▶ parts de fonds cotés en bourse;
- ▶ obligations à rendement réel;
- ▶ obligations libellées en monnaie étrangère;
- ▶ titres adossés à des créances mobilières ou hypothécaires;
- ▶ dépôts à terme;
- ▶ certificats de placements garantis et autres titres de créances émis par d'importantes sociétés ou institutions financières.

Ces titres peuvent être placés par voie privée ou non.

Aucune valeur à revenu fixe particulière, autre que des obligations du gouvernement du Canada ou des obligations garanties par les provinces, ne représentera plus de 10 % de la valeur marchande des titres à revenu fixe du Fonds. En outre, pas plus de 10 % de la valeur marchande de l'actif net du Fonds ne peut être investie dans les titres d'un seul émetteur.

b) Produits dérivés

Des produits dérivés, comme des contrats à terme de taux d'intérêt, des contrats à terme, des swaps (y compris des swaps sur défaillance), des options et d'autres instruments financiers similaires peuvent être utilisés à l'occasion à des fins de couverture ou autres. Aucun produit dérivé ne sera utilisé comme levier financier relativement au Fonds.

L'utilisation de produits dérivés par le Fonds sera assujettie aux restrictions suivantes :

- ▶ Les engagements financiers relatifs aux produits dérivés seront comptabilisés de façon distincte.
- ▶ Dans le cas des contrats sur produits dérivés autres qu'à des fins de couverture ou de couverture de change croisée, le Fonds détiendra des liquidités et des titres équivalents appropriés à la transaction sous-jacente nette qui, jumelés à la marge en compte et à la valeur marchande du produit dérivé, évalué à la valeur du marché, sont suffisants pour couvrir l'exposition sous-jacente nette au marché des produits dérivés.
- ▶ Les contrats à terme standardisés et les options utilisés seront cotés sur un marché réglementé et l'exposition sous-jacente devra être admissible comme placement autorisé en vertu des contraintes en matière de placements décrites aux présentes.
- ▶ Les contrats de gré à gré et les swaps (produits dérivés hors cote) seront conclus avec des contreparties approuvées dont la cote de solvabilité minimale, selon Standard & Poor's ou une agence de notation comparable, est de A ou l'équivalent, et l'exposition sous-jacente doit constituer un placement autorisé selon les contraintes décrites aux présentes. Une entente de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) doit être conclue avec chaque contrepartie. L'ISDA sera également accompagnée d'une Credit Support Annex pour s'assurer que la sûreté soit mise de côté pour atténuer le plus possible le risque de crédit de contrepartie.

Aux fins de la présente section, les fonds négociés en bourse (comme les unités de participation dans un indice), les titres convertibles traditionnels, les titres adossés à des créances hypothécaires, les titres adossés à des créances mobilières, les fiducies de revenu, les fonds de redevances, les certificats américains d'actions étrangères et les bons et droits de souscription ne sont pas réputés être des produits dérivés.

c) Liquidités et titres équivalents

Titres à court terme

Par liquidités, on entend les effets du marché monétaire, y compris les titres de créance à taux fixe et les obligations à taux variable, dont la durée à courir jusqu'à l'échéance ou la date de réinitialisation est de un an ou moins.

Les liquidités admissibles sont limitées aux titres garantis par les gouvernements ou qui sont émis par d'importantes institutions financières, des sociétés ou d'autres émetteurs dont la cote de solvabilité à court terme est d'au moins R-1 ou l'équivalent selon le DBRS ou une autre agence de notation comparable.

Autres liquidités

Cette catégorie de placements comprend les liquidités en dépôt auprès d'institutions financières canadiennes membres de la SADC, de même que les espèces détenues sous différentes autres formes, comme les sommes conservées dans les comptes en marge ou auprès des courtiers.

Aucun titre de liquidité, autre que des titres du gouvernement du Canada et des titres garantis par les provinces, ne représentera plus de 10 % de la valeur marchande du Fonds.

d) Pondération en titres non garantis par les gouvernements

De façon générale, la pondération dans des titres d'une même société, d'un groupe de sociétés apparentées ou d'une autre société non garantie par les gouvernements ne doit pas excéder 10 % de la valeur comptable de l'actif net du Fonds, sauf dans les cas permis en vertu des législations actuelles.

e) Investissement dans d'autres fonds

Le Fonds peut acquérir des parts d'autres fonds communs de placement, sous réserve que l'actif de ces autres fonds soit investi dans des catégories d'actif admissibles et que le Fonds respecte sa politique de placement particulière. Dans le cas de ces fonds sous-jacents, nous appliquerons la limite de 10 % que peut représenter un seul titre en considérant le fonds sous-jacent.

Diversification

Qualité du crédit

Les titres (autres que les produits dérivés) admissibles aux fins de placements doivent être au moins cotés comme des investissements de bonne qualité selon la méthodologie utilisée par FTSE TMX Canada pour ses indices obligataires. Toutefois, pas plus de 5 % de la valeur nette de l'actif du Fonds ne peut être investie dans des obligations cotées « BB ».

Les contrats à terme de gré à gré et les swaps seront conclus avec des contreparties approuvées dont la cote de solvabilité minimale, selon Standard & Poor's ou une agence de notation comparable, est de « A » ou l'équivalent.

Secteurs et composition

Pondération ¹		
Catégorie d'actif	Minimum	Maximum
Canada	0 %	100 %
Provinces et municipalités	0 %	100 %
Sociétés ²	0 %	100 %
Obligations à rendement réel	0 %	10 %
Placements privés	0 %	10 %
Émetteurs étrangers	0 %	30 %
Liquidités	0 %	30 %

¹ Les titres seront classifiés selon la méthodologie de l'indice FTSE TMX Canada. Notez que les titres émis par des organismes supranationaux sont également classifiés selon la méthodologie de l'indice FTSE TMX Canada.

² Comprend les titres adossés à des créances hypothécaires, les titres adossés à des actifs particuliers ou commerciaux, et les titres de PPP (partenariat public-privé).

Le nombre de titres détenus dans le portefeuille sera établi selon des principes de gestion prudente et de diversification raisonnable. Aucun titre à revenu fixe non garanti par les gouvernements d'un émetteur particulier ne peut représenter plus de 10 % de l'actif du fonds, au cours du marché.

Objectif de rendement

L'objectif de rendement du Fonds est de surclasser le rendement annualisé total de l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada sur des périodes mobiles de quatre ans.

Fonds d'actions canadiennes valeur

Le Fonds d'actions canadiennes valeur (ISL) de la Standard Life a été établi en 2003. Le 10 décembre 2007, l'approche de placement du fonds a été remplacée par une approche fondée sur un fonds en gestion commune sous-jacent. À cette date, les titres du Fonds d'actions canadiennes (ISL) de la Standard Life ont été convertis en parts du Fonds d'actions canadiennes valeur en gestion commune d'ISL. Ce changement a été effectué uniquement pour des raisons administratives et il n'a pas modifié la stratégie et le style de gestion du Fonds.

La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds en parts du Fonds d'actions canadiennes valeur en gestion commune d'ISL (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif

Générer une croissance du capital et un revenu de dividende supérieur en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'actions de premier ordre générant un rendement élevé, inscrites à la cote d'une bourse canadienne reconnue et ayant démontré leur capacité de verser des dividendes et de maintenir ces versements au fil du temps.

Stratégie d'investissement

L'actif du fonds sous-jacent est investi principalement dans un portefeuille diversifié d'actions versant des dividendes et de fiducies de revenu. Jusqu'à 20 % du Fonds peuvent être investis dans des titres ne versant pas de dividendes, mais qui rencontrent d'autres critères de style « valeur ». Le portefeuille est structuré de façon à bonifier les rendements grâce à une analyse fondamentale ciblant les caractéristiques « valeur » et les contrôles du risque. Le portefeuille est diversifié selon les secteurs, les industries et la capitalisation boursière. Les liquidités peuvent être détenues, de temps à autre, pour gérer la position de trésorerie.

Répartition de l'actif

La structure du portefeuille du fonds sous-jacent s'inscrit dans les paramètres suivants :

Pondération ¹		
Catégorie d'actif	Minimum	Maximum
Actions canadiennes ¹	90 %	100 %
Liquidités	0 %	10 %

¹ Incluant des compagnies inscrites au TSX et incorporées à l'étranger jusqu'à un maximum de 10 % de la valeur marchande du Fonds.

Produits spécifiques autorisés

Les produits dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés et les contrats à terme de gré à gré, peuvent être utilisés, de temps à autre, à des fins de couverture ou autres. Aucun produit dérivé ne sera utilisé à des fins de spéculation ou comme levier financier relativement au Fonds. L'exposition aux marchés sous-jacents des produits dérivés n'excédera pas 10 % de la valeur marchande de l'actif total du Fonds.

Diversification

La pondération accordée à chaque secteur et à chaque titre dépend de leur potentiel respectif. La politique du Fonds consiste à être présent dans au moins 7 des 10 secteurs, avec une pondération de plus ou moins 15 % (en termes absolus) par rapport à celle de l'indice composé plafonné S&P/TSX.

Le Fonds détient normalement plus de 45 titres et aucun titre en particulier ne représente plus de 10 % de l'actif du Fonds, établi au cours du marché.

Objectif en matière de rendement

Le principal objectif du Fonds en matière de rendement est de surclasser, sur des périodes mobiles de quatre ans, le rendement total de l'indice composé plafonné S&P/TSX.

Fonds d'actions internationales

Le Fonds d'actions internationales (ISL) de la Standard Life sert principalement à l'acquisition de parts du Fonds international de la Standard Life (le fonds sous-jacent) dont la gestion est assurée par Investissements Standard Life inc., avec le concours de sa société mère, Standard Life Investments Limited, située à Édimbourg. Le Fonds international a été établi à titre de fonds commun de placement aux termes de la législation de l'Ontario en vertu d'une convention de fiducie datée du 1^{er} octobre 1991.

Objectif

Profiter de l'appréciation à long terme du capital offerte par les actions d'émetteurs situés principalement à l'extérieur de l'Amérique du Nord, grâce à un portefeuille constitué essentiellement de parts du Fonds international de la Standard Life.

Stratégie d'investissement

Le principal objectif du fonds sous-jacent est d'offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié de titres de sociétés cotées à des bourses reconnues situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord. Le fonds sous-jacent offre également aux investisseurs la possibilité de participer à la croissance d'économies étrangères. Le style de gestion d'ISL en ce qui a trait aux actions internationales est fondé sur l'analyse fondamentale.

Le portefeuille est structuré de façon à bonifier les rendements en mettant l'accent sur l'analyse ascendante afin de déterminer quels seront les titres et les secteurs d'activité qui enregistrent les meilleurs résultats en fonction des principaux agents catalyseurs et des perspectives futures. L'analyse descendante vient compléter les analyses ascendantes afin d'offrir un point de vue différent. Le portefeuille est diversifié selon les secteurs et les industries afin de contrôler sa volatilité par rapport à l'indice MSCI EAEO®. Le fonds sous-jacent sera habituellement composé de titres provenant de moyennes et de grandes entreprises qui sont suffisamment liquides. Les liquidités peuvent être détenues, de temps à autre, pour gérer la position de trésorerie ainsi qu'à des fins stratégiques. Le revenu de placements étrangers est assujéti à des retenues d'impôt à la source.

Le fonds sous-jacent est composé principalement d'actions ordinaires, mais il peut également comprendre d'autres titres, dont des actions privilégiées, des obligations convertibles et des bons de souscription. L'actif du fonds sous-jacent peut être investi dans tout pays où il existe un marché boursier établi, incluant des pays classés comme marchés émergents qui ne font pas partie de l'indice MSCI EAEO.

Répartition de l'actif

La structure du portefeuille du fonds sous-jacent s'inscrit dans les paramètres suivants :

Pondération		
Catégorie d'actif	Minimum	Maximum
Actions internationales	90 %	100 %
Liquidités	0 %	10 %

Les fonds négociés en bourse, les produits dérivés et autres instruments financiers similaires peuvent être utilisés, de temps à autre, à des fins de couverture ou autres. Aucun produit dérivé ne sera utilisé à des fins de spéculation ou comme levier financier relativement au fonds sous-jacent.

Diversification

Géographique

Afin d'assurer une diversification appropriée, le fonds est pondéré à l'intérieur des fourchettes suivantes par rapport à l'indice MSCI EAEO® :

Pondération		
Catégorie d'actif	Minimum	Maximum
Région	MSCI EAEO - 15 %	MSCI EAEO + 15 %
Pays	MSCI EAEO - 10 %	MSCI EAEO + 10 %
Marchés émergents	0 %	10 %
Liquidités	0 %	10 %

Aux fins de la diversification ci-dessus, les régions suivantes sont définies : l'Europe (y compris le Royaume-Uni), le Moyen-Orient et l'Extrême-Orient (y compris le Japon et l'Australasie).

Secteurs et composition

La pondération accordée à chaque secteur et à chaque titre dépend de leur potentiel respectif. La politique du fonds sous-jacent consiste à être présent dans suffisamment de secteurs pour assurer une bonne diversification. Toutefois, en général, la pondération pour un secteur sera de $\pm 8\%$ (en termes absolus) par rapport à celle de l'indice MSCI EAEO®.

Le portefeuille détient normalement de 80 à 120 titres et aucun titre en particulier ne représente plus de 10 % de l'actif du fonds sous-jacent, établi au cours du marché.

Objectif en matière de rendement

L'objectif du fonds sous-jacent en matière de rendement est de surclasser, sur des périodes mobiles de quatre ans, le rendement total de l'indice MSCI EAEO® (Morgan Stanley Capital International – Europe, Australasie et Extrême-Orient), sur une base annuelle.

¹ Le fonds sous-jacent fait partie de la SICAV (société d'investissement à capital variable) mondiale Standard Life Investments, une société de placement autogérée à capital variable enregistrée au Luxembourg. En vertu des lois luxembourgeoises, le sous-fonds est considéré comme un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et il est offert par l'intermédiaire d'un prospectus dans plusieurs pays. Le portefeuille est géré conformément aux restrictions de placement imposées aux OPCVM.

² Veuillez noter que le gestionnaire du fonds sous-jacent a mis en œuvre une mesure antidilution pour tous les fonds sous-jacents de sa SICAV, mesure appelée « single swinging price ». Pour obtenir un complément d'information sur les mesures antidilution et l'évaluation des actifs, veuillez consulter la section « Généralités » du présent document.

³ Pour obtenir un complément d'information sur la couverture du risque de change, veuillez consulter la section « Généralités » du présent document.

Fonds de stratégies mondiales à rendement absolu

Le Fonds de stratégies mondiales à rendement absolu (ISL) a été établi en mai 2011. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts de la SICAV mondiale Fonds de stratégies mondiales à rendement absolu de Standard Life Investments (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif de placement

Généraliser un rendement absolu positif, indépendamment de la conjoncture, grâce à la croissance du capital à moyen et à long terme en investissant principalement, directement ou indirectement, dans un portefeuille composé de contrats sur produits dérivés, de titres à revenu fixe, d'actions, d'espèces ou quasi-espèces et de titres d'autres fonds.

Stratégie de placement

Le Fonds de stratégies mondiales à rendement absolu Standard Life est investi initialement jusqu'à 100 % de sa valeur liquidative dans la SICAV mondiale Fonds de stratégies mondiales à rendement absolu de Standard Life Investments (le « fonds sous-jacent ») au moyen d'actions de capitalisation Z couvertes libellées en dollars canadiens.¹ Le fonds sous-jacent est géré par Standard Life Investments Limited (le « gestionnaire »).²

Le gestionnaire utilise à la fois des actifs conventionnels (par exemple, des actions et des obligations) et des stratégies de placement fondées sur des techniques perfectionnées faisant appel à des produits dérivés pour constituer un portefeuille hautement diversifié. Au moyen de contrats sur produits dérivés, le gestionnaire peut prendre des positions vendeur (à découvert) et des positions acheteur (à couvert) sur les marchés, notamment des positions liées à des titres boursiers individuels ou à des groupes de titres. Les liquidités sont détenues à des fins administratives et stratégiques.

Le fonds sous-jacent détient des catégories d'actions libellées en plusieurs monnaies, dont la monnaie de base est l'euro. La catégorie d'actions libellées en dollars canadiens a pour objectif de couvrir de façon efficace et efficiente l'exposition à la monnaie de base (en euros) du fonds sous-jacent en dollars canadiens au moyen de contrats de change à terme négociés de gré à gré.³

Le rendement du fonds n'est pas garanti et la valeur de celui-ci peut fluctuer, comme celle de tout autre fonds distinct en gestion commune de la Standard Life.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des restrictions de placement du fonds sous-jacent en vigueur à la date des présentes. Aussi longtemps que le fonds sera investi dans le fonds sous-jacent, les restrictions de placement indiquées dans le prospectus du fonds sous-jacent auront préséance sur celles qui figurent dans les présentes, sous réserve qu'elles soient incompatibles avec celles de la présente politique de placement.

Placements autorisés et restrictions

Le fonds sous-jacent peut investir dans des contrats sur produits dérivés (y compris des contrats à terme standardisés, des options, des swaps, des contrats de change à terme et autres produits dérivés), des titres à revenu fixe, des actions et des espèces. De plus, il peut investir dans d'autres formes de valeurs mobilières admissibles, dépôts, instruments du marché monétaire et parts d'autres fonds gérés à l'interne ou à l'externe.

Le fonds sous-jacent peut utiliser des produits dérivés pour gérer plus efficacement le portefeuille (par exemple, pour réduire les frais de transaction, réduire les risques ou générer du capital ou un revenu additionnel) et pour atteindre ses objectifs de placements, à condition que l'utilisation de ces produits dérivés n'amène pas le gestionnaire à s'écarter des objectifs de placement du fonds sous-jacent.

En général, le fonds sous-jacent n'emprunte pas régulièrement pour investir, mais il lui est permis d'emprunter temporairement – pour un maximum de trois mois – jusqu'à 10 % de sa valeur liquidative totale si l'emprunt a pour objectif de faciliter le règlement des transactions.

Le fonds sous-jacent doit en tout temps maintenir des liquidités suffisantes pour répondre aux demandes de rachat dans des conjonctures normales.

- ⁴ La somme ex ante du risque de stratégie indépendante est la somme des risques attendus associés à chacune des stratégies sous-jacentes lorsqu'elles sont considérées comme isolées. C'est l'équivalent du risque de portefeuille si l'on présume que toutes les stratégies sous-jacentes sont pleinement corrélées.
- ⁵ Une stratégie de rendement de marché est un ensemble de sous-stratégies dont les caractéristiques font en sorte qu'elles se comportent à peu près au rythme des grands changements économiques. Les stratégies actuelles de marché comprennent la sélection de titres, l'inflation, les valeurs immobilières, le crédit, la volatilité, la monnaie, la durée et les actions.
- ⁶ Une sous-stratégie est une exposition pondération ciblée qui est censée correspondre à un thème d'investissement et à une stratégie de rendement donnée de marché.
- ⁷ Selon la définition du gestionnaire du fonds sous-jacent.
- ⁸ Pour obtenir un complément d'information sur le risque de contrepartie, consultez la section « Généralités » du présent document.
- ⁹ Le rendement du marché monétaire (la référence) est mesuré d'après le CDOR (Canadian Dealer Offered Rate) à six mois. Le CDOR est le taux moyen des acceptations bancaires canadiennes pour des échéances déterminées, établi à partir d'un sondage quotidien sur les taux acheteurs offerts par les principaux teneurs de marché, dont les grandes banques canadiennes. Analogie au LIBOR ou Euribor, le CDOR sert de taux variable de référence pour les transactions en dollars canadiens.

Diversification

Conformément aux principes de diversification des risques, le gestionnaire du fonds sous-jacent adopte diverses pondérations maximales pour limiter l'exposition de son actif net dans des instruments ou groupe d'instruments émis par un même organisme ou contrepartie, ou à des parts d'autres fonds selon la qualité ou la nature du crédit sous-jacent.

a) Diversification des risques

Le fonds sous-jacent ne fait l'objet d'aucune pondération cible quant à la répartition de l'actif. Il adopte plutôt une approche de gouvernance fondée sur le risque en ce qui a trait à la gestion et au suivi du fonds sous-jacent, ce qui fait que le gestionnaire s'attend à ce que la volatilité se situe entre le tiers et la moitié de celle d'un portefeuille d'actions géré de manière conventionnelle et dont les objectifs de rendement à long terme sont comparables. Les principes de gouvernance qui s'appliquent actuellement au fonds sous-jacent sont les suivants :

1. Pas plus de 40 % de l'actif net du fonds sous-jacent ne peut dépendre de l'expertise en sélection de titres d'un seul gestionnaire de catégorie d'actif
2. Pas plus de 40 % de la somme ex ante du risque de stratégie indépendante⁴ ne peut être associé à une seule stratégie de rendement de marché⁵
3. Pas plus de 30 % de la somme ex ante du risque de sous-stratégie indépendante ne peut être associé à une seule sous-stratégie⁶

Vu la nature du produit, la somme des quantités nominales de toutes les pondérations tangibles et dérivées du fonds sous-jacent donnera généralement une exposition nominale totale variant entre 200 % et 400 % des actifs tangibles⁷.

b) Risque de contrepartie⁸

Comme le fonds sous-jacent utilise couramment des produits dérivés, il est exposé à un risque de contrepartie. Pour réduire ce risque, le gestionnaire du fonds sous-jacent maintient une liste de contreparties autorisées pour la négociation de gré à gré de produits dérivés. Les transactions de produits dérivés ne peuvent être exécutées qu'avec des contreparties approuvées, qui font l'objet d'évaluations de crédit internes continues en vue de maintenir un niveau de crédit approprié. Les évaluations de crédit internes comportent une analyse de crédit détaillée et utilisent de l'information provenant de l'externe, comme les cotes des agences de notation.

Selon le pays où est enregistré le bureau de l'institution de contrepartie, l'exposition au risque de contrepartie dans le cadre d'une transaction de gré à gré de produit dérivé ne peut dépasser une limite préétablie. Celles-ci sont définies comme un pourcentage de l'actif du fonds sous-jacent et ne peut pas dépasser 10 % de l'actif.

Le risque de contrepartie est atténué par l'intermédiaire d'un programme quotidien de garantie couvrant tous les produits dérivés à l'exception des opérations de change à terme qui sont traitées conformément aux pratiques en usage sur le marché.

Objectif de rendement

Le Fonds vise à produire un rendement (brut) équivalent au rendement du marché monétaire⁹ plus 5 % par an sur des périodes mobiles de trois ans.

Réglementation régissant les régimes de retraite

Comme le Fonds investit pratiquement tout son actif dans le fonds sous-jacent et que celui-ci n'est pas assujéti aux contraintes de placement de la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension (LNPP) et ses règlements (la législation fédérale), les investisseurs soumis aux exigences de la législation fédérale ou à des exigences provinciales semblables en matière de régimes de retraite devront limiter leurs placements dans le Fonds en fonction des plafonds prévus par la loi (soit 10 % de la valeur comptable de leur actif total en vertu de la législation fédérale à la date d'effet de la présente politique).

Fonds de placement Standard Life ltée

La Standard Life investit les sommes destinées à ces fonds en gestion commune en parts des Fonds de placement Standard Life (FPSL) identifiés. Des renseignements importants au sujet de ceux-ci sont divulgués dans les documents d'offre des fonds, qui sont disponibles auprès de la Standard Life.

Les fonds FPSL sont des fiducies de fonds communs de placement établies en vertu d'une déclaration de fiducie datée du 1^{er} octobre 1992 et modifiée de temps à autre, conformément à la législation de la province d'Ontario. Chacun des fonds a adopté les restrictions et les pratiques normales prévues dans la législation en matière de valeurs mobilières, y compris la Norme canadienne 81-102, Les organismes de placement collectif. La Société de fiducie Standard Life est le fiduciaire des fonds FPSL et le propriétaire des titres détenus par ces fonds.

Depuis le 31 janvier 2000, Fonds de placement Standard Life ltée, une société du groupe Standard Life, gère les fonds FPSL et assure les services de gestion générale et d'administration reliés à ceux-ci. Investissement Standard Life inc. (ISL) est le gestionnaire de portefeuille de chaque fonds FPSL et Standard Life Investments Limited (Édimbourg) agit à titre de sous-conseiller du Fonds de dividendes mondiaux de croissance. Les fonds FPSL sont distribués aux particuliers par l'entremise de distributeurs autorisés dans l'ensemble du Canada.

La Standard Life investit les cotisations destinées aux fonds décrits dans cette section uniquement en parts de certains fonds particuliers gérés par FPSL. La politique de la Standard Life est de maintenir dans ces fonds tous les capitaux ainsi investis. Toutefois, des liquidités peuvent être détenues de temps à autre pour gérer la position de trésorerie ainsi qu'à des fins stratégiques.

Fonds d'obligations de sociétés

Le Fonds d'obligations de sociétés (FPSL) de la Standard Life a été établi en avril 2000.

Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement¹ en parts du Fonds d'obligations de sociétés de la Standard Life (le fonds sous-jacent), géré par Fonds de placement Standard Life ltée. Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Constituer un portefeuille d'obligations offrant un revenu supérieur en comparaison avec les fonds d'obligations classiques.▶ L'actif du Fonds est investi principalement en obligations de sociétés canadiennes, et le portefeuille affiche en tout temps une notation moyenne d'au moins « BBB ».
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds investit principalement dans des obligations de sociétés canadiennes.▶ Le Fonds peut aussi investir dans des obligations de sociétés étrangères.▶ L'actif du Fonds pourrait également être investi dans des obligations, des titres adossés à des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances mobilières et d'autres titres à revenu fixe libellés en monnaie canadienne ou étrangère. Ces titres peuvent provenir d'émetteurs canadiens ou étrangers.▶ Le Fonds peut utiliser des produits dérivés pour d'autres raisons qu'à des fins de couverture, dans le but d'investir indirectement dans des titres ou sur des marchés financiers, ou, encore, pour obtenir des positions dans d'autres monnaies.▶ Le Fonds peut également utiliser des produits dérivés à des fins de couverture.▶ Le Fonds peut affecter une partie de son actif à des liquidités ou des instruments du marché monétaire pour des raisons stratégiques.▶ Le gestionnaire de portefeuille s'attend à négocier activement les placements du Fonds. En conséquence, il se peut que le taux de rotation du portefeuille du Fonds soit supérieur à 70 %.

¹ Étant donné que le Fonds d'obligations de sociétés (FPSL) a été fusionné au Fonds d'obligations de sociétés (ISL) en date du 20 novembre 2012, le Fonds d'obligations de sociétés (FPSL) investit aussi dans des parts du Fonds d'obligations de sociétés (ISL), jusqu'à ce que ce dernier ait disposé de tous les titres détenus.

Fonds d'obligations internationales

Le Fonds d'obligations internationales Standard Life (FPSL) a été établi en décembre 2013. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds en parts du Fonds d'obligations internationales Standard Life (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Procurer un revenu élevé ainsi qu'une diversification sur le marché des changes. ▶ Le Fonds investit principalement dans des titres de créance libellés en devise étrangère d'émetteurs de premier ordre.
Stratégie/style	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le Fonds investit dans des obligations et des débetures libellées en devise étrangère d'émetteurs canadiens et étrangers et d'organismes internationaux tels que la Banque mondiale. Le fonds sous-jacent est géré de manière active selon les prévisions de rendements totaux découlant à la fois des fluctuations des taux d'intérêt et des mouvements des taux de change. ▶ Le gestionnaire de portefeuille s'attend à négocier activement les placements du Fonds. Par conséquent, il se peut que le taux de rotation annuel du portefeuille excède 70 %.
Placements	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le Fonds peut investir dans des obligations, des titres adossés à des créances mobilières, des titres adossés à des créances hypothécaires et d'autres titres à revenu fixe libellés en devise canadienne ou étrangère d'émetteurs canadiens ou étrangers de premier ordre. ▶ Le Fonds peut utiliser des dérivés conformément à son objectif de placement et à la législation en valeurs mobilières applicable. Ces dérivés peuvent comprendre des options, des contrats à terme standardisés, des contrats à terme de gré à gré, des swaps et d'autres instruments semblables à des fins de couverture ou d'autres fins. Le Fonds peut utiliser de tels instruments pour obtenir des positions sur titres, sur indices ou sur devises sans avoir à y investir directement. Les dérivés peuvent aussi être utilisés pour gérer les risques auxquels le portefeuille de placement est exposé.

Placements (suite)

- ▶ Le Fonds peut affecter une partie de son actif à des liquidités et à des instruments du marché monétaire à des fins administratives ou dans des conditions boursières, économiques ou politiques difficiles.
- ▶ Le Fonds a obtenu une dispense des organismes canadiens de réglementation en valeurs mobilières lui permettant d'investir jusqu'à :
 - 20 % de sa valeur liquidative, calculée à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance d'un émetteur si ces titres de créance 1) sont émis ou entièrement garantis quant au remboursement du capital et au paiement des intérêts par un organisme supranational accrédité ou par des gouvernements autres que le gouvernement du Canada, le gouvernement d'un territoire ou le gouvernement des États-Unis d'Amérique, et 2) s'ils ont reçu la note « AA » de Standard & Poor's ou une note équivalente par une ou plusieurs autres agences de notation reconnues; et
 - 35 % de sa valeur liquidative, calculée à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance d'un émetteur si ces titres de créance 1) sont émis ou entièrement garantis quant au remboursement du capital et au paiement des intérêts par un organisme supranational accrédité ou par des gouvernements autres que le gouvernement du Canada, le gouvernement d'un territoire ou le gouvernement des États-Unis d'Amérique, et 2) s'ils ont reçu la note « AAA » de Standard & Poor's ou une note équivalente par une ou plusieurs autres agences de notation reconnues (ces titres de créance sont collectivement désignés « titres de gouvernements étrangers »).
- ▶ Le Fonds n'investit que dans des titres de gouvernements étrangers qui sont négociés sur un marché établi et liquide et dont l'acquisition est conforme à ses objectifs de placement fondamentaux.

Fonds d'obligations tactique

Le Fonds d'obligations tactique Standard Life (FPSL) a été établi en décembre 2013. La Standard Life investit les cotisations à ce fonds en parts du Fonds d'obligations tactique Standard Life (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Procurer une combinaison de croissance du capital et de revenu.▶ L'actif du Fonds est investi principalement dans des titres à revenu fixe d'émetteurs canadiens et étrangers.
Stratégie/style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le gestionnaire de portefeuille recourra à une stratégie de répartition tactique des placements entre diverses catégories d'actif de titres à revenu fixe. Les décisions tactiques de répartition de l'actif (répartition tactique de l'actif) reposent sur l'analyse du gestionnaire de portefeuille qui évalue un certain nombre de facteurs, notamment les rendements disponibles et la qualité de la gestion.▶ Le gestionnaire de portefeuille s'attend à négocier activement les placements du Fonds. Par conséquent, il se peut que le taux de rotation annuel du portefeuille excède 70 %.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds se compose d'une sélection diversifiée de titres à revenu fixe qui peuvent comprendre des obligations, des titres adossés à des créances mobilières, des titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres instruments à revenu fixe. Il peut également investir dans des titres libellés en devise canadienne ou étrangère d'émetteurs canadiens ou étrangers.

Placements (suite)

- ▶ Le Fonds n'investira pas plus de 50 % de son actif net dans des titres étrangers.
- ▶ Le Fonds peut utiliser des dérivés conformément à son objectif de placement et à la législation en valeurs mobilières applicable. Ces dérivés peuvent comprendre des options, des contrats à terme standardisés, des contrats à terme de gré à gré, des swaps et d'autres instruments semblables à des fins de couverture ou d'autres fins. Le Fonds peut utiliser de tels instruments pour obtenir des positions sur titres, sur indices ou sur devises sans avoir à y investir directement. Les dérivés peuvent aussi être utilisés pour gérer les risques auxquels le portefeuille de placement est exposé.
- ▶ Le Fonds peut affecter une partie de son actif à des liquidités et à des instruments du marché monétaire à des fins administratives ou dans des conditions boursières, économiques ou politiques difficiles.
- ▶ Le Fonds peut aussi investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des titres d'autres fonds, dont certains sont également gérés par la Standard Life.

Fonds de revenu de dividendes

Le Fonds de revenu de dividendes Standard Life (FPSL) a été établi en décembre 2013. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds en parts du Fonds de revenu de dividendes Standard Life (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Procurer une combinaison de croissance du capital et de revenu. Il investit principalement dans un portefeuille diversifié d'actions ou de titres s'apparentant à des actions qui génèrent un rendement élevé.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le gestionnaire de portefeuille se concentre principalement sur des sociétés dont la situation financière est supérieure à la moyenne et dont la capacité à verser des dividendes relativement élevés et à maintenir ces paiements au fil du temps est bien établie.▶ Le gestionnaire de portefeuille s'attend à négocier activement les placements du Fonds. Par conséquent, il se peut que le taux de rotation annuel du portefeuille excède 70 %.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ Le gestionnaire de portefeuille investit principalement dans des actions ou des titres s'apparentant à des actions, notamment des actions ordinaires et des actions privilégiées, des titres convertibles, des fiducies de revenu, des fiducies de placements immobiliers (FPI), des certificats représentatifs d'actions étrangères, des parts indicielles et des fonds négociés en bourse. Ces actions et ces titres peuvent provenir d'émetteurs canadiens ou étrangers. Les certificats représentatifs d'actions étrangères peuvent comprendre notamment des certificats américains d'actions étrangères, et les fonds négociés en bourse peuvent inclure, entre autres, des iShares et des SPDR.

Placements (suite)

- ▶ Le Fonds peut aussi investir dans des titres qui ne versent pas de dividendes actuellement, mais qui pourront vraisemblablement le faire à l'avenir.
- ▶ Le Fonds peut aussi investir dans des titres à revenu fixe, qui peuvent inclure des obligations, des titres adossés à des créances mobilières, des titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres instruments à revenu fixe d'émetteurs canadiens ou étrangers.
- ▶ Le Fonds peut aussi investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des titres d'autres fonds, dont certains sont également gérés par la Standard Life.
- ▶ Le Fonds peut aussi investir jusqu'à 30 % de son actif net dans des actions étrangères.
- ▶ Le Fonds peut utiliser des dérivés conformément à son objectif de placement et à la législation en valeurs mobilières applicable. Ces dérivés peuvent comprendre des options, des contrats à terme standardisés, des contrats à terme de gré à gré, des swaps et d'autres instruments semblables à des fins de couverture ou d'autres fins. Le Fonds peut utiliser de tels instruments pour obtenir des positions sur titres, sur indices ou sur devises sans avoir à y investir directement. Les dérivés peuvent aussi être utilisés pour gérer les risques auxquels le portefeuille de placement est exposé.
- ▶ Le Fonds peut affecter une partie de son actif à des liquidités et à des instruments du marché monétaire à des fins administratives ou dans des conditions boursières, économiques ou politiques difficiles.

Fonds de revenu mensuel

Le Fonds de revenu mensuel (FPSL) de la Standard Life a été établi en mai 2012. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds de revenu mensuel Standard Life (le fonds sous-jacent), géré par Fonds de placement Standard Life ltée. Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Procurer un flux régulier de revenu mensuel.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds investira dans une combinaison de placements fondée sur les perspectives des marchés financiers pour les 12 à 18 mois suivants et mettra l'accent sur la qualité et la liquidité des placements. Le Fonds gère l'incidence des fluctuations du marché boursier en diversifiant la composition de son actif.
Placements (suite)	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds investit dans un portefeuille diversifié composé principalement d'actions et de titres à revenu fixe libellés en monnaie canadienne ou étrangère. Ces titres peuvent provenir d'émetteurs canadiens ou étrangers.▶ La composante à revenu fixe du Fonds se compose d'un éventail diversifié d'obligations, qui peuvent comprendre, notamment, des titres adossés à des créances mobilières, des titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres instruments à revenu fixe.

Placements

- ▶ La partie du Fonds qui est investie en actions se compose d'une sélection diversifiée d'actions, telles que des actions ordinaires, des actions privilégiées, des parts de fiducie (par exemple, des parts de fiducies de redevances, de fiducies de revenu ou de sociétés de placement immobilier), des titres convertibles, des certificats représentatifs d'actions étrangères, des IPU et des fonds négociés en bourse. Les certificats représentatifs d'actions étrangères peuvent comprendre, notamment, des certificats américains d'actions étrangères, et les fonds négociés en bourse peuvent inclure, entre autres, des iShares et des SPDR. De plus, le Fonds peut aussi investir dans des parts d'autres fonds, dont certains sont également gérés par Fonds de placement Standard Life ltée.
- ▶ Le Fonds peut utiliser des produits dérivés qui respectent son objectif de placement et la législation applicable aux valeurs mobilières. Ces produits dérivés peuvent comprendre des options, des contrats à terme standardisés, des contrats à terme de gré à gré, des swaps et d'autres instruments semblables à des fins de couverture ou d'autres fins. Le Fonds peut aussi utiliser des produits dérivés pour mettre à contribution les marchés boursiers, les indices et les devises sans participation directe. Les produits dérivés peuvent aussi être utilisés pour gérer les risques auxquels le portefeuille de placements est exposé.
- ▶ Le Fonds peut détenir une partie de son actif en liquidités ou dans des instruments du marché monétaire à des fins stratégiques ou administratives. Le gestionnaire de portefeuille s'attend à négocier activement les placements du Fonds. En conséquence, il se peut que le taux de rotation du portefeuille soit supérieur à 70 %.

Fonds de revenu tactique

Le Fonds de revenu tactique Standard Life (FPSL) a été établi en décembre 2013. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds en parts du Fonds de revenu tactique Standard Life (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Procurer un revenu et offrir des possibilités de croissance du capital à long terme.
Stratégie/style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le gestionnaire de portefeuille recourra à une stratégie de répartition tactique des placements entre les diverses catégories d'actif de titres à revenu fixe et d'actions. Les décisions tactiques de répartition de l'actif (répartition tactique de l'actif) reposent sur l'analyse du gestionnaire de portefeuille qui évalue un certain nombre de facteurs, notamment les rendements disponibles, la qualité de la gestion, la croissance du bénéfice et des dividendes de la société, ainsi que les perspectives économiques de son secteur et en général.▶ La répartition tactique de l'actif constitue en général une approche plus active que la gestion de placements traditionnelle, et le gestionnaire du portefeuille peut opter pour la surpondération ou la sous-pondération de catégories d'actif et de titres en fonction des facteurs susmentionnés. Cette méthode peut se traduire par des changements plus fréquents de la répartition de l'actif ainsi que par des surpondérations ou des sous-pondérations plus importantes que dans le cadre d'une gestion de placements traditionnelle.▶ Le gestionnaire de portefeuille s'attend à négocier activement les placements du Fonds. Par conséquent, il se peut que le taux de rotation annuel du portefeuille excède 70 %.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds investit dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe et de titres de participation d'émetteurs canadiens et étrangers.

Placements (suite)

- ▶ La partie du Fonds qui est investie en titres à revenu fixe se compose d'une sélection diversifiée de titres à revenu fixe qui peuvent comprendre des obligations, des titres adossés à des créances mobilières, des titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres instruments à revenu fixe.
- ▶ La partie du Fonds qui est investie en actions se compose d'une sélection diversifiée d'actions telles que des actions ordinaires, des actions privilégiées, des parts de fiducie (par exemple, des parts de fiducies de redevances, de fiducies de revenu ou de fiducies de placements immobiliers [FPI]), des titres convertibles, des certificats représentatifs d'actions étrangères, des parts indicelles et des fonds négociés en bourse. Les certificats représentatifs d'actions étrangères peuvent comprendre notamment des certificats américains d'actions étrangères, et les fonds négociés en bourse peuvent inclure, entre autres, des iShares et des SPDR. Le Fonds peut aussi investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des titres d'autres fonds, dont certains sont également gérés par la Standard Life.
- ▶ Le Fonds peut utiliser des dérivés conformément à son objectif de placement et à la législation en valeurs mobilières applicable. Ces dérivés peuvent comprendre des options, des contrats à terme standardisés, des contrats à terme de gré à gré, des swaps et d'autres instruments semblables à des fins de couverture ou d'autres fins. Le Fonds peut utiliser de tels instruments pour obtenir des positions sur titres, sur indices ou sur devises sans avoir à y investir directement. Les dérivés peuvent aussi être utilisés pour gérer les risques auxquels le portefeuille de placement est exposé.
- ▶ Le Fonds peut affecter une partie de son actif à des liquidités et à des instruments du marché monétaire à des fins administratives ou dans des conditions boursières, économiques ou politiques difficiles.

Fonds de dividendes canadiens

Le Fonds de dividendes canadiens (FPSL) de la Standard Life a été établi en juin 1998. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds de dividendes canadiens de croissance Standard Life (le fonds sous-jacent), lequel est géré par Fonds de placement Standard Life ltée. Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Procurer une croissance du capital et un revenu.▶ L'actif du Fonds est investi principalement dans un portefeuille diversifié d'actions canadiennes.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le gestionnaire de portefeuille privilégie les actions de sociétés dont la situation financière est supérieure à la moyenne et dont les antécédents ont démontré leur capacité de verser des dividendes relativement élevés et de continuer à verser ceux-ci sur une base régulière.▶ L'actif du Fonds est investi principalement dans des actions ordinaires canadiennes, mais il peut aussi investir dans des actions privilégiées. De plus, jusqu'à 30 % de la valeur du Fonds peut être investi dans des titres similaires d'émetteurs étrangers.

Placements

- ▶ L'actif du Fonds peut aussi investir dans des obligations, des bons et droits de souscription, ou d'autres titres convertibles en actions ordinaires. Il peut également investir dans des fiducies de redevances et des fiducies de revenu, des sociétés en commandite et des fonds négociables en bourse. Ceux-ci peuvent inclure, entre autres, des iShares, des SPDR, des IPU et des WEBS. Le Fonds a pour pratique d'acheter principalement des titres sur lesquels des distributions sont versées, des titres convertibles et des fiducies.
- ▶ Le Fonds peut aussi investir dans des titres ne versant pas de dividendes.
- ▶ Le Fonds peut utiliser des produits dérivés pour d'autres raisons qu'à des fins de couverture, dans le but d'investir indirectement dans des titres ou sur des marchés financiers, ou, encore, pour obtenir des positions dans d'autres monnaies. Il peut également utiliser des produits dérivés à des fins de couverture.
- ▶ Pour des raisons stratégiques, le Fonds peut affecter une partie de son actif à des liquidités ou des instruments du marché monétaire.

Fonds de dividendes US de croissance

Le Fonds de dividendes US de croissance Standard Life (FPSL) a été établi en décembre 2013. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds en parts du Fonds de dividendes US de croissance Standard Life (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Procurer une combinaison de croissance du capital et de revenu.▶ L'actif du Fonds est investi principalement dans un portefeuille diversifié composé de titres de participation et d'autres placements productifs de revenus émis par des sociétés américaines.
Stratégie/style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le gestionnaire de portefeuille s'attend à négocier activement les placements du Fonds. Par conséquent, il se peut que le taux de rotation annuel du portefeuille excède 70 %.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds investit dans un portefeuille diversifié composé d'actions et de titres s'apparentant à des actions de première qualité et à rendement élevé, émis par des sociétés américaines. Il investit principalement dans des actions ordinaires, mais il peut également investir dans des actions privilégiées. Le Fonds peut aussi investir dans des obligations, des bons et droits de souscription ou d'autres titres convertibles en actions ordinaires qui ont la caractéristique de verser régulièrement des dividendes élevés. Il peut également investir dans des fiducies de redevances, des fiducies de revenu, des fiducies de placements immobiliers, des sociétés en commandite, des parts indicielles et des fonds négociés en bourse. Les fonds négociés en bourse peuvent inclure, entre autres, des iShares et des SPDR.

Placements (suite)

- ▶ Le Fonds peut aussi investir dans des titres qui ne versent pas de dividendes actuellement, mais qui pourront vraisemblablement le faire à l'avenir.
- ▶ Le Fonds peut utiliser des dérivés conformément à son objectif de placement et à la législation en valeurs mobilières applicable. Ces dérivés peuvent comprendre des options, des contrats à terme standardisés, des contrats à terme de gré à gré, des swaps et d'autres instruments semblables à des fins de couverture ou d'autres fins. Le Fonds peut utiliser de tels instruments pour obtenir des positions sur titres, sur indices ou sur devises sans avoir à y investir directement. Les dérivés peuvent aussi être utilisés pour gérer les risques auxquels le portefeuille de placement est exposé.
- ▶ Le Fonds peut affecter une partie de son actif à des liquidités et à des instruments du marché monétaire à des fins administratives ou dans des conditions boursières, économiques ou politiques difficiles.

Fonds de revenu diversifié

Le Fonds de revenu diversifié Standard Life (FPSL) a été établi en décembre 2013. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds en parts du Fonds de revenu diversifié Standard Life (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Procurer un flux de revenu régulier.▶ L'actif du Fonds est investi principalement dans un portefeuille diversifié composé de titres de créance ou de titres de capitaux propres assimilables à des titres de créance et d'actions ou de titres s'apparentant à des actions.
Stratégie/ style	<p>Afin d'atteindre l'objectif susmentionné, le gestionnaire de portefeuille recourra aux stratégies suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Investir dans des titres à revenu fixe libellés en devise canadienne ou étrangère d'émetteurs canadiens ou étrangers.▶ Investir dans des actions et des titres s'apparentant à des actions.▶ Le gestionnaire de portefeuille s'attend à négocier activement les placements du Fonds. Par conséquent, il se peut que le taux de rotation annuel du portefeuille excède 70 %.

Placements

- ▶ La partie du Fonds qui est investie en titres à revenu fixe se compose notamment d'obligations et de débentures, d'obligations à rendement réel, de dépôts à terme, de certificats de placement garanti, de titres adossés à des créances hypothécaires, de titres adossés à des créances mobilières et d'obligations convertibles.
- ▶ Le Fonds peut aussi investir jusqu'à 30 % de son actif net dans des titres étrangers.
- ▶ Le Fonds peut utiliser des dérivés conformément à son objectif de placement et à la législation en valeurs mobilières applicable. Ces dérivés peuvent comprendre des options, des contrats à terme standardisés, des contrats à terme de gré à gré, des swaps et d'autres instruments semblables à des fins de couverture ou d'autres fins. Le Fonds peut utiliser de tels instruments pour obtenir des positions sur titres, sur indices ou sur devises sans avoir à y investir directement. Les dérivés peuvent aussi être utilisés pour gérer les risques auxquels le portefeuille de placement est exposé.
- ▶ Le Fonds peut affecter une partie de son actif à des liquidités et à des instruments du marché monétaire à des fins administratives ou dans des conditions boursières, économiques ou politiques difficiles.

Fonds de dividendes mondiaux

Le Fonds de dividendes mondiaux (FPSL) de la Standard Life, établi en avril 2000 sous le nom de Fonds RER d'actions mondiales (FPSL) de la Standard Life, a été restructuré en décembre 2005.

La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds de dividendes mondiaux de croissance Standard Life (le fonds sous-jacent), lequel est géré par Fonds de placement Standard Life ltée. Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Procurer une croissance du capital ainsi qu'un revenu.▶ L'actif du Fonds est investi principalement dans un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale d'actions, de titres s'apparentant à des actions et d'autres placements productifs de revenus.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ L'actif du Fonds est investi principalement dans des actions de première qualité et des titres s'apparentant à des actions, y compris des actions ordinaires et des actions privilégiées, des titres convertibles, des sociétés de placement immobilier, des sociétés en commandite, des certificats de titres en dépôt, des parts liées à un indice (IPU) et des fonds négociés en bourse. Les certificats de titres en dépôt peuvent comprendre, entre autres, des certificats américains d'actions étrangères. Les fonds négociés en bourse peuvent inclure, notamment, des iShares, des SPDR et des WEBS.▶ L'actif du Fonds est aussi investi dans des titres à revenu fixe et dans d'autres fonds, certains de ces fonds pouvant aussi être gérés par FPSL.

Stratégie/ style (suite)

- ▶ Le gestionnaire du portefeuille sélectionnera des titres parmi les émetteurs mondiaux de taille moyenne ou de grande taille qui affichent une solide situation financière et dont les antécédents ont démontré leur capacité de verser des distributions. Ils doivent également être en mesure de générer des bénéfices et des dividendes au fil des ans. Le Fonds peut aussi investir dans des titres qui ne versent pas de dividendes actuellement, mais qui pourront vraisemblablement le faire à l'avenir.
- ▶ Le Fonds peut utiliser des produits dérivés pour d'autres raisons qu'à des fins de couverture, dans le but d'investir indirectement dans des titres ou sur des marchés financiers, ou, encore, pour obtenir des positions dans d'autres monnaies. Le Fonds peut également utiliser des produits dérivés à des fins de couverture.
- ▶ Le Fonds peut affecter une partie de son actif à des liquidités ou des instruments du marché monétaire pour des raisons stratégiques.
- ▶ Le gestionnaire du portefeuille s'attend à négocier activement les placements du Fonds. En conséquence, il se peut que le taux de rotation du fonds soit supérieur à 70 %.

Fonds d'actions mondiales

Le Fonds d'actions mondiales (FPSL) de la Standard Life a été établi en juin 2011. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds d'actions mondiales Standard Life (le fonds sous-jacent) lequel est géré par Fonds de placement Standard Life Ltée. Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Procurer une appréciation du capital, à moyen et à long termes.▶ Le Fonds investit principalement dans des actions et des titres s'apparentant à des actions de sociétés multinationales d'un peu partout dans le monde. Le Fonds peut aussi investir dans des sociétés qui, selon le sous-gestionnaire, deviendront des multinationales.▶ Il est prévu que le revenu ne constituera pas un élément primordial pour les épargnants du Fonds.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ La stratégie de placement du Fonds est d'investir dans un portefeuille diversifié d'actions et de placements s'apparentant à des actions dans des marchés émergents et développés.▶ Le Fonds peut aussi affecter une partie de son actif à des liquidités et des instruments du marché monétaire à des fins stratégiques et administratives.▶ Le choix des actions découle des analyses et rapports du sous-gestionnaire, qui, outre la situation économique globale, évalue divers autres éléments, y compris, notamment, la croissance des bénéfices de toute société visée, ses valorisations boursières, son secteur d'activité ainsi que la qualité de sa direction.▶ Le gestionnaire de portefeuille s'attend à négocier activement les placements du Fonds. Par conséquent, il se peut que le taux de rotation soit supérieur à 70 %.

Placements

- ▶ Les placements s'apparentant à des actions comprennent notamment des actions convertibles, des bons de souscription inscrits à la cote d'une bourse et des certificats représentatifs d'actions étrangères, ainsi que des fonds négociés en bourse. Les certificats représentatifs d'actions étrangères peuvent comprendre, notamment, des certificats américains d'actions étrangères, et les fonds négociés en bourse peuvent inclure, entre autres, des iShares et des SPDR.
- ▶ Le Fonds peut aussi investir dans des instruments s'apparentant à des actions lorsque le cours des instruments en question est, de l'avis du sous-gestionnaire, influencé de façon importante par le rendement boursier des actions ordinaires de la société.
- ▶ Le Fonds peut utiliser des produits dérivés pour d'autres raisons qu'à des fins de couverture, par exemple pour investir indirectement dans des titres ou des marchés des capitaux, ou pour obtenir des positions en devises. Le Fonds peut également utiliser des produits dérivés à des fins de couverture.

Fonds de placement immobilier FPI mondial

Le Fonds de placement immobilier FPI mondial Standard Life (FPSL) a été établi en décembre 2013. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds en parts du Fonds immobilier mondial Standard Life (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Procurer une combinaison de croissance du capital et de revenu. Il est principalement constitué de parts de fiducies de placements immobiliers et de titres de sociétés qui participent aux marchés immobiliers mondiaux.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ Le Fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié de titres de fiducie de placements immobiliers (FPI) et de sociétés cotées en bourse à participation dans le secteur immobilier, principalement d'émetteurs d'actions mondiales.▶ La sélection des titres repose sur une analyse ascendante qui permet de repérer les placements les plus attrayants selon le rajustement en fonction du risque. Le gestionnaire de portefeuille tirera parti de l'expertise macroéconomique à l'interne afin d'appuyer l'analyse fondamentale et évaluera un certain nombre de facteurs, notamment les rendements offerts, la qualité de la gestion, la croissance du bénéfice et des dividendes de la société, ainsi que les perspectives économiques de son secteur et en général.▶ Le gestionnaire de portefeuille s'attend à négocier activement les placements du Fonds. Par conséquent, il se peut que le taux de rotation annuel du portefeuille excède 70 %.

Placements

- ▶ Le Fonds investit principalement dans des actions ordinaires et des FPI, mais il peut également investir dans des actions privilégiées. Il peut aussi investir dans des obligations, des bons de souscription, des droits de souscription et d'autres titres convertibles en actions ordinaires. Ses placements peuvent aussi comporter des fiducies de redevances, des fiducies de revenu, des sociétés en commandite, des unités de participation indicielle et des fonds négociés en bourse. Les fonds négociés en bourse peuvent inclure, entre autres, des iShares et des SPDR.
- ▶ Le Fonds peut utiliser des dérivés conformément à son objectif de placement et à la législation en valeurs mobilières applicable. Ces dérivés peuvent comprendre des options, des contrats à terme standardisés, des contrats à terme de gré à gré, des swaps et d'autres instruments semblables à des fins de couverture ou d'autres fins. Le Fonds peut utiliser de tels instruments pour obtenir des positions sur titres, sur indices ou sur devises sans avoir à y investir directement. Les dérivés peuvent aussi être utilisés pour gérer les risques auxquels le portefeuille de placement est exposé.
- ▶ Le Fonds peut affecter une partie de son actif à des liquidités et à des instruments du marché monétaire à des fins administratives ou dans des conditions boursières, économiques ou politiques difficiles.
- ▶ De plus, le Fonds peut investir jusqu'à 50 % de son actif net dans des titres d'autres fonds, dont des FPI, gérés par des tiers et d'autres fonds de placement gérés par la Standard Life. Le gestionnaire de portefeuille peut décider d'investir dans d'autres fonds si, par exemple, la diversification des autres fonds est supérieure à celle dont il pourrait profiter en investissant directement, ou dans d'autres situations lorsque de tels placements sont jugés être dans l'intérêt des porteurs de parts en vue de réaliser les objectifs de placement du Fonds.

Gestion de placements TD

Gestion de placements TD inc. (GPTD), membre du Groupe Financier Banque TD et composante du groupe de sociétés de gestion du patrimoine TD, est l'un des principaux gestionnaires de capitaux au Canada. GPTD est une société nord-américaine de gestion de placements très diversifiée qui occupe une place importante sur le marché dans la gestion active, quantitative et passive de portefeuilles. Au service d'une clientèle vaste et diversifiée, dont des caisses de retraite, des sociétés, des institutions, des fonds de dotation et des fondations, elle offre aussi des services de gestion privée et gère des fonds communs de placement destinés aux particuliers.

En tant que société de gestion de placements de premier plan, GPTD vise à rester près de ses clients afin de bien comprendre leurs objectifs de placement à court et à long terme. Puis, comme une équipe intégrée, elle leur propose des solutions stratégiques.

Fonds international indiciel synthétique neutre en devises

Le Fonds international indiciel synthétique neutre en devises (GPTD) de la Standard Life a été établi en juillet 2010. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds en gestion commune synthétique couvert d'actions internationales Émeraude TD (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	► L'objectif de placement du Fonds est, à long terme, de calquer le rendement du Fonds sur celui de l'indice MSCI EAO ¹ ou de tout autre indice couvert en dollars canadiens, choisi par le gestionnaire du Fonds, qui sert à suivre le rendement des titres libellés en devises (« l'indice d'actions internationales »).
Stratégie/style	► Le Fonds a l'intention d'atteindre son objectif en investissant principalement dans des titres de créance d'émetteurs canadiens (principalement en dollars canadiens) de même que dans des contrats à terme standardisés sur indice boursier ou d'autres produits dérivés ayant trait à l'indice d'actions internationales, sous réserve des restrictions en matière de placement du Fonds. Le Fonds peut également investir dans des titres de participation figurant dans l'indice d'actions internationales.

¹ Marque de commerce de Morgan Stanley Capital International Inc.

III. Contraintes en matière de placements

La section suivante décrit les contraintes en matière de placements applicables à diverses catégories de placements pouvant être détenues par les fonds en gestion commune gérés par la Standard Life et ses sociétés liées, c'est-à-dire les fonds décrits aux sections II A et II B de l'EPOPFGC. Advenant qu'un titre cesse, à un certain moment après son acquisition, de répondre aux exigences décrites ci-après, le gestionnaire de fonds pourra continuer de détenir le titre en cause dans le portefeuille pour autant qu'il considère prudent et dans l'intérêt supérieur du fonds en gestion commune d'agir ainsi, et que cette décision respecte les lois et règlements en vigueur. Dans ces conditions, le gestionnaire devra se défaire du placement au moment qui lui semblera le plus opportun.

En ce qui a trait aux contraintes en matière de placements applicables aux fonds en gestion commune gérés par des tiers gestionnaires, il est recommandé de consulter les documents d'offre des fonds visés, qu'on peut obtenir en s'adressant à la Standard Life.

A. Fonds en gestion commune gérés par Investissements Standard Life, Investissements Standard Life (immobilier) ou Standard Life

Cette section s'applique aux fonds en gestion commune et aux fonds portefeuille gérés par Investissements Standard Life inc., Investissements Standard Life (immobilier) inc., Standard Life Investments (USA) Limited, Standard Life Investments Limited (Édimbourg), ou la Standard Life. Pour de plus amples renseignements sur les fonds en gestion commune gérés par des tiers gestionnaires, il est recommandé de consulter les documents d'information des fonds visés, qu'on peut obtenir en s'adressant à la Standard Life.

i) Actions

a) Fonds d'actions gérés activement

L'actif sera investi principalement dans des actions ordinaires cotées en bourse ou dans des titres convertibles en actions ordinaires, dont des bons et des droits de souscription ainsi que d'autres instruments similaires cotés en bourse portant sur des actions. Des placements peuvent aussi être effectués dans des fiducies de revenu lorsque de tels placements sont jugés être dans l'intérêt des porteurs de parts. Jusqu'à 10 % de l'actif pourra être investi dans des actions ordinaires de sociétés non cotées en bourse, y compris des entreprises en participation.

Veillez noter qu'aux fins de l'application des présentes contraintes d'investissement, les parts de fonds négociés en bourse (comme les iUnits S&P/TSX 60 et les I500R), les parts de sociétés en commandite, les parts de fiducies de revenu, les certificats américains d'actions étrangères ainsi que les autres catégories de titres de participation cotés en bourse pouvant être disponibles de temps à autre sur les marchés financiers, seront considérés comme des actions. De façon similaire, ces titres de participation cotés en bourse ne seront pas considérés comme des produits dérivés.

Aucune action canadienne détenue dans un fonds en gestion commune ne représentera plus de 10 % de la valeur marchande de l'actif du fonds visé, à moins que la pondération du titre par rapport à l'indice composé S&P/TSX soit supérieure à 10 %. Dans un tel cas, la pondération maximale du portefeuille dans ce titre et dans les actions de toutes sociétés liées à celui-ci n'excédera pas leur pondération combinée dans l'indice composé S&P/TSX plus 2 %.

Les portefeuilles d'actions étrangères seront également diversifiés, et aucun titre particulier ne représentera plus de 10 % de la valeur marchande de l'actif de tout fonds en gestion commune.

Les fonds en gestion commune gérés activement respecteront également les limites de pondération directes et indirectes dans un titre particulier prescrites par les lois canadiennes sur les régimes de retraite (voir la rubrique vii, Pondération en titres non garantis par les gouvernements) et, lorsque celles-ci entrent en conflit avec notre politique de pondération au marché, la législation canadienne en matière de régimes de retraite aura préséance.

b) Fonds d'actions gérés passivement

Les fonds d'actions en gestion commune gérés de façon passive sont des fonds qui visent à imiter un indice reconnu représentant une vaste sélection de titres cotés en bourse. Généralement, et sauf dans le cas où une méthode d'échantillonnage stratifié est utilisée, aucun titre particulier n'excédera sa pondération relative à l'indice étant reproduit. Par contre, l'on doit reconnaître que, de temps à autre, la pondération d'un titre peut différer de sa pondération sur l'indice, et dans un tel cas, le gestionnaire du fonds prendra les mesures nécessaires afin de corriger la situation, aussitôt qu'il sera recommandable de le faire.

ii) Titres à revenu fixe

Les titres admissibles dans cette catégorie d'actif comprennent les titres suivants :

a) Obligations

1. Obligations garanties par l'État, obligations, parts de fonds d'obligations négociés en bourse, obligations à rendement réel et autres obligations indexées sur l'inflation, obligations libellées en monnaie étrangère, obligations en devises, placements privés, obligations non garanties, titres adossés à des créances hypothécaires, titres adossés à des créances mobilières, dépôts à terme, certificats de placements garantis et autres titres de créance émis par d'importantes institutions financières ou par des sociétés, et dont la cote de solvabilité minimale est jugée élevée selon la méthodologie utilisée pour la famille d'indices obligataires FTSE TMX Canada. Advenant que la cote d'un titre détenu dans un portefeuille soit abaissée, et que le titre n'ait plus la cote de solvabilité de premier rang, le gestionnaire ne sera pas tenu de vendre ce titre, mais il pourra le conserver jusqu'à ce qu'il soit dans l'intérêt supérieur des porteurs de parts de le faire.
2. Titres de créance émis ou garantis par une agence supranationale classés selon FTSE TMX Canada.

b) Hypothèques

1. Prêts garantis par une hypothèque de premier ordre sur des propriétés à bail ou des immeubles canadiens, sous réserve que le prêt accordé initialement n'excède pas 75 % de la valeur de l'immeuble à moins que l'excédent ne soit pleinement assuré.

Aucune valeur à revenu fixe particulière, autre que des obligations du gouvernement du Canada ou des obligations garanties par les provinces, ne représentera plus de 10 % de la valeur marchande des titres à revenu fixe d'un fonds en gestion commune.

iii) Immobilier

Les placements en immobilier peuvent être effectués directement dans des biens immobiliers, par l'entremise d'intérêts francs ou à bail dans des immeubles et des terrains, ou par l'intermédiaire de sociétés immobilières ou d'un fonds immobilier en gestion commune ou en gestion distincte.

iv) Produits dérivés

L'utilisation de produits dérivés par un fonds en gestion commune sera décrite dans la stratégie de placement ou la répartition de l'actif du fonds. Elle sera également assujettie aux restrictions suivantes :

1. Les engagements relatifs aux produits dérivés seront comptabilisés de façon distincte.
2. L'exposition sous-jacente aux marchés financiers découlant d'opérations portant sur des contrats à terme de gré à gré, des contrats à terme standardisés et des options (exception faite des opérations visant la couverture du risque de change) ne doit pas excéder 10 % de la valeur marchande de l'actif total de tout fonds en gestion commune.
3. Dans le cas des contrats qui ne sont pas souscrits à des fins de couverture ou de couverture de change croisée, le fonds en gestion commune détiendra des liquidités qui, jumelées à la marge en compte et à la valeur marchande du produit dérivé, évalué à la valeur du marché, sont suffisantes pour couvrir l'exposition sous-jacente des produits dérivés aux marchés financiers. Afin de minimiser l'erreur de réplique des fonds indiciaires, ceux-ci pourront augmenter – sans couverture liquide – leur position en contrats à terme standardisés sur l'indice sous-jacent d'un accroissement égal aux dividendes courus du fonds.
4. Les produits dérivés utilisés seront cotés sur un marché réglementé.

5. Les contrats de change à terme et les swaps seront conclus avec des contreparties autorisées dont la cote de solvabilité minimale, selon Standard & Poor's ou une agence de notation similaire, est de A ou l'équivalent.

6. Les produits dérivés ne seront pas utilisés afin de créer un effet de levier.

Aux fins de la présente, les fonds négociés en bourse (tels que les unités de participation dans un indice), les titres convertibles traditionnels, les titres adossés à des créances hypothécaires, les titres adossés à des créances mobilières, les fonds de titres à revenu fixe, les fonds de redevances, les certificats américains d'actions étrangères et les bons et droits de souscription ne sont pas réputés être des produits dérivés.

v) Liquidités

a) Titres à court terme

Par liquidités, on entend les effets du marché monétaire, y compris les titres de créance à taux fixe et les obligations à taux variable, dont la durée à courir jusqu'à l'échéance ou la date de réinitialisation est de un an ou moins.

Les liquidités admissibles sont limitées aux titres garantis par les gouvernements ou qui sont émis par d'importantes institutions financières, des sociétés ou d'autres émetteurs dont la cote de solvabilité à court terme est d'au moins R1 ou l'équivalent selon le DBRS ou une autre agence de notation similaire.

b) Encaisse

Nonobstant ce qui précède, cette catégorie de placements comprend également les liquidités en dépôt auprès d'institutions financières canadiennes membres de la SADC, de même que les liquidités maintenues sous différentes autres formes, telles que les montants maintenus dans les comptes en marge ou ceux auprès des courtiers.

Aucun titre de liquidité, autre que des titres du gouvernement du Canada et des titres garantis par les provinces, ne représentera plus de 10 % de la valeur marchande d'un fonds en gestion commune.

vi) Placements dans les fonds

Un fonds en gestion commune incluant un fonds en gestion commune d'ISL, peut acquérir des parts d'autres fonds communs de placement, y compris des FNB et des IPU, sous réserve que l'actif de ces autres fonds soit investi dans des catégories d'actif admissibles et que le fonds en gestion commune respecte la politique de placement particulière. En regard à ces fonds sous-jacents, nous appliquerons la règle limitant à un maximum de 10 % la pondération de tout titre individuel en évaluant les proportions du fonds sous-jacent en question dans le fonds en gestion commune.

vii) Pondération en titres non garantis par les gouvernements

La pondération en titres d'une même société ou entité, ou groupe de sociétés ou entités apparentées, ou en titres d'une autre entreprise non garantis par les gouvernements respectera les limites de pondération prescrites dans la législation canadienne en matière de régimes de retraite. De façon générale, la pondération dans des titres d'une même société ou entité, d'un groupe de sociétés ou entités apparentées ou d'une autre société non garantie par les gouvernements ne doit pas excéder 10 % de la valeur comptable de tout fonds en gestion commune, sauf dans le cas des fonds qui imitent la composition d'un indice reconnu représentant une vaste sélection de titres cotés en bourse ou dans tout autre cas permis en vertu des législations actuelles.

B. Fonds en gestion commune dont l'actif sert à l'acquisition de parts d'autres fonds de placement

Un fonds en gestion commune peut investir dans d'autres fonds en gestion distincte ou en gestion commune ou il peut acquérir des parts de fonds communs de placement ou de divers types de fonds négociés en bourse qui investissent dans des catégories d'actif admissibles en vertu de la législation et de la réglementation applicables à de tels autres fonds (ex. : lois provinciales sur les valeurs mobilières).

Tous les régimes de pension agréés assujettis aux règles de la LNPP devraient limiter à moins de 10 % l'actif du régime investi dans des fonds qui ne sont pas gérés conformément aux règles de la LNPP.

Advenant que la Standard Life constate le non-respect, par l'un ou l'autre de ces fonds, de la législation ou de la réglementation pertinente, elle demandera au gestionnaire du fonds visé de prendre les mesures qui s'imposent afin de corriger la situation ou elle informera les responsables de régimes de la situation, selon ce qui est le plus approprié dans les circonstances.

IV. Principes généraux

À moins d'indication contraire, la présente section s'applique aux fonds en gestion commune et aux fonds portefeuille gérés par Investissements Standard Life inc., Investissements Standard Life (immobilier) inc., Standard Life Investments (USA) Limited, Standard Life Investments Limited (Édimbourg) ou la Standard Life, c'est-à-dire les fonds décrits aux sections II A et II B de l'EPOPGFC. Pour de plus amples renseignements sur les fonds en gestion commune gérés par des tiers gestionnaires, il est recommandé de consulter les documents d'offre des fonds visés, qu'on peut obtenir en s'adressant à la Standard Life.

A. Évaluation de l'actif

L'actif des fonds en gestion commune sera évalué comme suit :

1. Actions :

- ▶ Fonds dont les titres sont cotés au Canada : à la valeur déterminée selon le cours de clôture publié par la bourse où le titre est inscrit ou négocié principalement. Si le cours de clôture n'est pas disponible, à la moyenne des cours vendeur et acheteur du titre. Au besoin, un rajustement, fondé sur le changement courant survenu dans l'indice approprié et le taux de change, est apporté au fonds afin de prendre en compte l'écart temporaire relié à la fermeture des bureaux au Royaume-Uni.
- ▶ Fonds dont les titres sont cotés au Royaume-Uni : à la valeur déterminée selon la moyenne des derniers cours acheteur et vendeur disponibles pour chaque titre. Au besoin, un rajustement, fondé sur le changement courant dans l'indice approprié et le taux de change, est apporté au fonds afin de prendre en compte l'écart temporaire relié à la fermeture des bureaux au Royaume-Uni.
- ▶ Actions non cotées en bourse : à la juste valeur marchande déterminée après consultation avec le gestionnaire et selon les meilleurs renseignements disponibles.

2. Parts détenues dans des fonds communs de placement ou des fonds en gestion commune : au dernier cours de clôture publié relativement au fonds.
3. Obligations : au cours du marché, déterminé à la valeur médiane des cours acheteurs et vendeurs, obtenu à 16 h auprès d'une maison de courtage reconnue.
4. Hypothèques : à la juste valeur, déterminée en calculant les rentrées de fonds prévues selon les taux d'intérêt applicables aux nouvelles hypothèques comportant des termes similaires.
5. Immobilier : selon des évaluations indépendantes annuelles qui peuvent être modifiées d'au plus 10 %, d'après une évaluation interne, pour tenir compte de l'évolution des conditions du marché.
6. Placements à court terme : tous les fonds à court terme, y compris le Fonds du marché monétaire, inscrivent les billets à court terme à leur valeur marchande. La valeur marchande à court terme est déterminée en prenant la médiane des cours acheteurs et vendeurs à 16 h, obtenue auprès d'une maison de courtage reconnue (fournisseur de prix).
7. Produits dérivés : Contrats à terme : selon le gain ou la perte qui s'ensuivrait si la position était liquidée à la date d'évaluation. Le gain ou la perte non réalisé figure au titre d'actif ou de passif dans le relevé de l'actif net du fonds. Les gestionnaires des fonds n'entendent pas acheter ni vendre les instruments financiers à la date de règlement; ils entendent plutôt liquider chaque contrat à terme avant la date de règlement en concluant en contrepartie des contrats à terme de valeur égale.

Contrats de change à terme : selon le gain ou la perte qui serait réalisé si la position était liquidée à la date d'évaluation (c.-à-d. la valeur comptable).

B. Retenues d'impôt à la source sur le revenu de placements étrangers

Conformément aux lois et aux conventions fiscales applicables, le revenu généré par des placements détenus dans des fonds dont le capital est constitué uniquement de cotisations enregistrées de régimes d'épargne et de retraite collectifs n'est généralement pas assujéti aux retenues d'impôt à la source sur le revenu de placements étrangers. À l'inverse, les fonds qui acceptent uniquement des cotisations de régimes non agréés ou dont le capital est constitué de cotisations de régimes agréés et de régimes non agréés sont assujétiés aux retenues à la source précitées.

C. Objectifs en matière de rendement et indices de référence

À moins d'avis contraire, le rendement d'un indice de référence, constituant l'objectif de rendement d'un fonds (y compris les indices étrangers), est réputé être le rendement exprimé en dollars canadiens.

D. Conflits d'intérêts

En plus de se conformer à la législation en matière de régimes de retraite et à la réglementation sur les conflits d'intérêts, les employés de la Standard Life, d'Investissements Standard Life inc., d'Investissements Standard Life (immobilier) inc., de Standard Life Investments (USA) Limited et de Standard Life Investments Limited (Édimbourg) exerceront leurs activités conformément aux directives dont il est fait état ci-après.

Aucun employé ne permettra sciemment à ses intérêts ou à ceux de toute personne qui lui est apparentée d'entrer en conflit avec ses responsabilités et ses obligations à l'égard des fonds en gestion commune. En cas de conflit d'intérêts potentiel mettant en cause un employé de la Standard Life, d'Investissements Standard Life inc., d'Investissements Standard Life (immobilier) inc., de Standard Life Investments (USA) Limited ou de Standard Life Investments Limited (Édimbourg), le chargé de conformité, ou le président, ou les premiers vice-présidents de l'entité en question doivent en être pleinement avisés par écrit.

Les personnes visées par un conflit d'intérêts potentiel ne pourront assister à toutes délibérations sur le sujet.

Lorsqu'il s'agit de déterminer s'il y a conflit d'intérêts, l'employé doit faire preuve du même discernement auquel on est en droit de s'attendre de la part d'une personne exerçant la même profession, œuvrant dans le même domaine ou se trouvant dans le même état.

E. Prêt de titres

À moins de dispositions contraires applicables à un fonds en gestion commune particulier, conformément à sa politique de placement, les titres des fonds en gestion commune peuvent être prêtés lorsque le prêt est garanti par des liquidités ou des bons du Trésor du Canada dont la valeur marchande excède 105 % du montant du prêt et que les titres visés sont libres de toutes dettes.

F. Titres avec droit de vote

La Standard Life ou la Société de fiducie Standard Life, selon le cas, exercera tous droits de propriété relativement aux titres détenus dans les fonds en gestion commune, y compris, notamment, tout droit de vote. Il est entendu que le propriétaire du fonds peut déléguer son droit de vote au gestionnaire du fonds (c'est-à-dire Investissements Standard Life inc., Investissements Standard Life [immobilier] inc., Standard Life Investments [USA] Limited ou Standard Life Investments Limited [Édimbourg]). Tout droit de vote doit être exercé en tenant uniquement compte des intérêts supérieurs des fonds en gestion commune.

G. Rachat des parts du Fonds d'hypothèques ou du Fonds Immobilier

La Standard Life se réserve le droit

- a) d'étaler tout rachat de parts du Fonds Immobilier en gestion commune sur une période n'excédant pas une année, et
- b) d'étaler tout rachat de parts du Fonds d'hypothèques en gestion commune sur une période n'excédant pas une année.

V. Marques de commerce, licences et dénégiation de responsabilité

Marques de commerce

Standard & Poor's (S&P) compile, calcule et tient à jour les droits dont elle est la titulaire relativement à l'indice S&P/TSX 60, à l'indice TSX 100, à l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX, à l'indice d'actions à petite capitalisation S&P/TSX, à l'indice composé S&P/TSX, à l'indice d'actions S&P/TSX, à l'indice composé plafonné S&P/TSX et à l'indice plafonné d'actions S&P/TSX dont elle est la titulaire. Le TSX est une marque de commerce de la Bourse de Toronto.

Standard & Poor's®, S&P®, S&P 500®, Standard & Poor's 500® et 500 sont des marques de commerce de McGraw-Hill Companies, Inc.

L'indice MSCI EAEO® est une marque de commerce ou de service de Morgan Stanley Capital International inc. (MSCI) et de ses filiales.

L'indice Russell 1000®, l'indice Russell 2000® et l'indice Russell 3000® sont des marques de commerce de Frank Russell Company.

« TMX » est une marque de commerce de TSX Inc. et est utilisée sous licence. « FTSE® » est une marque de FTSE International Limited que FTDCM utilise sous licence.

Licences et dénégiation de responsabilité

L'indice S&P 500® est une marque de commerce de McGraw-Hill Companies, inc. Le TSX est une marque de commerce de la Bourse de Toronto. Ces marques de commerce ont fait l'objet de licences d'utilisation accordées à la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada et à ses filiales. Le Fonds indiciel d'actions canadiennes (ISL) de la Standard Life et le Fonds indiciel d'actions américaines (ISL) de la Standard Life ne sont ni commercialisés, ni garantis, ni endossés par Standard & Poor's ou par la Bourse de Toronto, et ni Standard & Poor's ni la Bourse de Toronto ne s'en font les promoteurs. Standard & Poor's et la Bourse de Toronto ne

font aucune déclaration, n'imposent aucune condition ni ne donnent aucune garantie quant au bien-fondé d'un placement dans ces fonds en gestion commune.

FTSE TMX Global Debt Capital Markets Inc. (« FTDCM »), FTSE International Limited (« FTSE »), les sociétés du London Stock Exchange Group (« LSEG ») ou TSX Inc. (« TSX »), et collectivement avec FTDCM, FTSE et LSEG, les « Parties concédantes »). Les Parties concédantes n'offrent aucune garantie et ne font aucune déclaration, expresse ou implicite, quant aux résultats découlant du recours à l'Indice ou quant à la valeur à laquelle correspond cet indice à quelque moment que ce soit. L'Indice est établi et calculé par FTDCM et tous les droits d'auteur associés aux valeurs de l'Indice et aux listes de ses composantes appartiennent à FTDCM. Les Parties concédantes n'assument aucune responsabilité (découlant d'une négligence ou de tout autre facteur) envers quiconque relativement à toute erreur liée à l'Indice et elles ne sont aucunement tenues d'aviser quiconque d'une telle erreur.

L'indice MSCI EAEO® est une marque de commerce ou de service de Morgan Stanley Capital International inc. (MSCI) et de ses filiales, et il a fait l'objet d'une licence d'utilisation accordée à la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada et à ses filiales. Le Fonds indiciel d'actions internationales (ISL) de la Standard Life, fondé sur l'indice MSCI EAEO®, n'a pas été vérifié par MSCI quant à sa légalité et à sa pertinence, et il n'est ni commercialisé, ni garanti, ni endossé par MSCI, et celle-ci ne s'en fait pas le promoteur. MSCI ne donne aucune garantie et n'assume aucune responsabilité quant au Fonds indiciel d'actions internationales (ISL) de la Standard Life. Par ailleurs, MSCI n'est pas responsable de la gestion de l'actif ou de la vente de parts du Fonds indiciel d'actions internationales (ISL) de la Standard Life, et elle n'y participe pas.

Annexe 1 – Fonds qui ne sont plus offerts dans le cadre du Programme d'investissement Qualité et Choix

La présente section fournit des renseignements sommaires sur les fonds qui ne sont plus offerts par la Standard Life. Des renseignements importants sont contenus dans les documents d'offre de ces fonds et de leurs gestionnaires respectifs, qui sont disponibles auprès d'un représentant de la Standard Life, et le lecteur est encouragé à les consulter.

Placements AGF inc.

Placements AGF inc. est une filiale de la Société de Gestion AGF limitée, une société canadienne indépendante qui fournit ses services de gestion de placements à des institutions et à des clients particuliers d'un peu partout dans le monde.

Placements AGF inc. est une société de gestion de placements située à Toronto, au Canada. Elle possède des antécédents reconnus en matière de gestion de portefeuille, ses stratégies les plus anciennes datant de 1957. L'équipe de gestion prône la recherche fondamentale et gère une vaste gamme de stratégies dans diverses catégories de titres et régions.

Fonds d'actions internationales

Le Fonds d'actions internationales (AGF) de la Standard Life a été établi en 2009. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds Catégorie de titres internationaux AGF (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Offrir une croissance supérieure à long terme en investissant dans des actions ordinaires d'entreprises internationales de moyenne et de grande taille.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le gestionnaire de portefeuille adopte un style de placement ascendant, axé sur la valeur, et met l'accent sur l'analyse détaillée des forces de chaque société. Il recherche des titres qui sont offerts à un prix substantiellement réduit par rapport à leur valeur intrinsèque estimée de l'entreprise. Il utilise les critères suivants pour évaluer les titres d'une société : <ul style="list-style-type: none"> – le cours des actions par rapport à la valeur de l'entreprise sous-jacente; – les ratios d'évaluation de la société en comparaison avec les moyennes de l'industrie mondiale; – les ratios d'évaluation de la société en comparaison avec les moyennes des indices locaux, régionaux et mondiaux.
Placements	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les placements comprennent des participations dans des sociétés internationales. ▶ La stratégie quantitative consiste à sélectionner des actions répondant aux critères d'investissement suivants : <ul style="list-style-type: none"> – un ratio cours-bénéfice de 30 % inférieur au cours du marché; – un taux de rendement de l'action de 30 % supérieur à celui du marché; – un cours boursier d'au moins 30 % inférieur au sommet atteint au cours des 18 derniers mois.

Fidelity Investments Canada s.r.i.

Fidelity Investments Canada s.r.i. (FIC) fait partie du groupe Fidelity Investments de Boston (Fidelity), société privée de services financiers fondée en 1946 par Edward Johnson II. FIC a été fondée en 1987.

Fidelity a toujours conservé la même philosophie de placement. Fidelity est d'avis qu'une gestion dynamique des placements faisant appel à des ressources de haut calibre, à un travail d'équipe et à un système d'évaluation au mérite permet d'obtenir à long terme un rendement des placements supérieur au bénéfice des actionnaires du fonds.

La philosophie de Fidelity en matière de placements en actions repose sur le principe que les marchés boursiers sont partiellement efficaces et qu'une recherche fondamentale approfondie sur les sociétés peut aider à repérer les anomalies dans le cours des actions. S'appuyant sur ce principe, l'approche de Fidelity en matière de gestion des placements se caractérise par une sélection fondamentale ascendante des titres.

Fidelity croit également qu'il y a des anomalies sur les marchés des titres à revenu fixe et que des recherches efficaces, tant sur le plan quantitatif qu'en matière de crédit, et des opérations transactionnelles hautement ciblées peuvent permettre de repérer les occasions d'obtenir un rendement relativement avantageux par rapport à l'indice de référence.

Fonds d'actions mondiales

Le Fonds d'actions mondiales (Fidelity) de la Standard Life a été établi en janvier 1999. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds Fidelity mondial (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▶ Croissance à long terme du capital grâce à un portefeuille constitué principalement d'actions de sociétés qui peuvent être situées un peu partout dans le monde.
Stratégie/ style	<ul style="list-style-type: none">▶ La sélection des titres selon les principales régions est fondée sur une analyse fondamentale ascendante, et elle devrait constituer la principale source de valeur ajoutée.▶ La répartition de l'actif selon les régions et les catégories d'actif est fondée principalement sur une analyse ascendante, et elle tient compte d'une vaste gamme de variables économiques et du marché.▶ À mesure que la conjoncture change, la pondération selon les régions est rajustée progressivement afin de maximiser les rendements globaux.
Placements	<ul style="list-style-type: none">▶ L'actif du Fonds est investi dans une vaste gamme de titres offerts sur les marchés mondiaux.▶ Le Fonds offre un portefeuille largement diversifié selon les régions, les secteurs, les styles de gestion et la capitalisation boursière.▶ En règle générale, de 300 à 450 sociétés sont détenues dans le portefeuille.

Investissements Russell Canada limitée

Investissements Russell fournit des conseils stratégiques, une mise en place de calibre mondial, des indices repères de pointe et des produits de placement de qualité institutionnelle. Fondée en 1936, Russell est une filiale de The Northwestern Mutual Life Insurance Company.

Chez Russell, on croit que la gestion active de qualité supérieure génère une valeur ajoutée. Au moyen d'un processus de recherche indépendante fondé sur l'analyse objective et des entrevues en personne exhaustives, les analystes de Russell cherchent à repérer des talents exceptionnels en matière de placements et à donner à leurs clients un accès aux meilleurs gestionnaires de capitaux à l'échelle mondiale. Russell croit également à l'importance d'un suivi constant des gestionnaires, et, au besoin, ils assurent le remplacement ou la réaffectation de ceux qui ont été choisis pour leurs portefeuilles.

Fonds d'actions américaines

Le Fonds d'actions américaines (Russell) de la Standard Life a été établi en juin 2000. La Standard Life investit les cotisations destinées à ce fonds principalement en parts du Fonds d'actions américaines Russell (le fonds sous-jacent). Les caractéristiques du fonds sous-jacent sont les suivantes :

Objectif	▶ Le gestionnaire du Fonds cherche à générer une appréciation à long terme du capital en investissant principalement dans des titres de participation d'émetteurs américains.
-----------------	---

Stratégie/ style

- ▶ Le Fonds permet de bénéficier des services de six gestionnaires de portefeuille d'envergure ayant tous des styles de gestion différents et qui ont été choisis par Investissements Russell Canada Limitée, qui s'occupe également de leur supervision. Ces gestionnaires disposent de solides processus, qui reflètent bien leurs segments particuliers en matière de stratégie et style de gestion.
- ▶ Les pondérations des gestionnaires sont rajustées en fonction des caractéristiques structurelles que chacun d'eux apporte au portefeuille.
- ▶ Les gestionnaires mettent l'accent sur la sélection des titres comme principale source de rendement additionnel.
- ▶ Les principaux risques liés au portefeuille sont contrôlés au moyen des facteurs suivants : niveau de capitalisation, secteurs économiques, style de gestion et volatilité.
- ▶ Afin d'éliminer leur incidence négative sur les résultats du Fonds, les liquidités peuvent être converties en titres de participation par l'utilisation de produits dérivés indicels.
- ▶ En conformité avec les lois applicables sur les valeurs mobilières et les objectifs de placement du Fonds, le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres.

Placements

- ▶ L'actif de ce Fonds est investi principalement dans des actions de sociétés américaines selon les styles de gestion axés sur le marché, la valeur, les sociétés à faible capitalisation ou la croissance.

Retraite Investissements Assurance

Apprenez-en plus

www.standardlife.ca